



NATURA 2000

Document d'Objectifs 2004-2009

Département de l'Ardèche

*Site **B26 M** : Zones Humides,
landes, pelouses, forêts et habitats
rocheux des Cévennes Ardéchoises
(partie montagne)
FR 8201670*



Opérateur
S.I.A.T.
Syndicat Intercommunal
d'Aménagement du
Tanargue



Office National des Forêts

- Bureau d'Etudes
- 10 place Olivier de Serres – BP 138
- 07 201 Aubenas
- Tél : 04.75.87.80.57
- Fax : 04.75.87.80.67
- e-mail : ag.valence@onf.fr
- Mars 2004 (*version du 01/06/2006*)

TOME I : ANALYSE, INVENTAIRE et PROGRAMME D'ACTIONS

DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000 DU SITE B26 « ZONES
HUMIDES, LANDES, PELOUSES , FORETS ET HABITATS ROCHEUX
DES CEVENNES ARDECHOISES », partie montagne

(FR 820 1670)

**TOME 1 : ANALYSE, INVENTAIRE ET
PROGRAMME D' ACTIONS**

PERIODE DE VALIDITE : 2004-2009

BUREAU D'ETUDES : OFFICE NATIONAL DES FORETS

SOMMAIRE GENERAL

TOME I

AVANT PROPOS	5
A - INVENTAIRE DU PATRIMOINE ET DES ACTIVITES	9
I - LES LIMITES ADMINISTRATIVES DE L'AIRE D'ETUDE	9
II - LA CONNAISSANCE DU MILIEU	9
B - ANALYSE DE L'ETAT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL, DE SON INTERET ECOLOGIQUE ET DES BESOINS ECONOMIQUES ET SOCIAUX	57
C – PROPOSITIONS D' ACTIONS	64
I - PROGRAMME D' ACTIONS	64
II - FICHES-ACTIONS	66
III - TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIONS ET ECHEANCIER	108
IV – LISTE DES ANNEXES	110

TOME II (Annexes)

TOME III (Cartographie)

DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000 DU SITE B26 « ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES , FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES », partie montagne

TOME I

AVANT PROPOS	5
AVERTISSEMENT AU LECTEUR	5
L'ELABORATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS	5
Bref historique de la mise en oeuvre de la procedure Natura 2000 depuis 1992	6
Procédure au niveau du site B 26 M :	7
Compléments d'inventaire	8
Le rôle des partenaires	9
 A / INVENTAIRE DU PATRIMOINE ET DES ACTIVITES	10
I - LES LIMITES ADMINISTRATIVES DE L'AIRE D'ETUDE	10
II - LA CONNAISSANCE DU MILIEU	10
1 - Présentation générale du milieu naturel	10
1-1 Présentation physique	10
1-1-1 Géologie	10
1-1-2 Relief et hydrographie	12
1-1-3 Climat	12
1-2 Flore et végétation	14
2 - Les éléments naturels d'intérêt patrimonial	15
2-1 Un patrimoine naturel reconnu et protégé	15
2-1-1 les inventaires du patrimoine naturel	15
2-1-2 Les inventaires biologiques	17
2-1-3 un projet de classement en Espace Naturel Sensible (E.N.S.)	17
2-2 Les éléments naturels d'intérêt communautaire	17
2-2-1 Les Habitats de la Directive Habitats	17
2-2-2 Les espèces de la Directive Habitats	31
2-2-3 Les espèces de la Directive Oiseaux	38

2-3 Les autres éléments naturels remarquables	44
2-3-1 Flore remarquable	44
2-3-2 Espèces animales protégées ou remarquables	47
3 - Les éléments socio-économiques : principales activités économiques et principaux acteurs	49
3-1 Données générales sur la population	49
3-2 Activités forestières	50
3-3 Activités agricoles	51
3-4 Activités pastorales	52
3-5 Activités cynégétiques	53
3-6 Activités piscicoles	54
3-7 Activités touristiques et sportives	55

B / ANALYSE DE L'ETAT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL, DE SON INTERET ECOLOGIQUE ET DES BESOINS ECONOMIQUES ET SOCIAUX	59
--	----

C / PROPOSITIONS D'ACTIONS	66
----------------------------	----

I PROGRAMME D'ACTIONS	66
-----------------------	----

II FICHES-ACTIONS	68
-------------------	----

III TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIONS ET ECHEANCIER	108
---	-----

IV Bilan financier et conclusion	112
----------------------------------	-----

V LISTE DES ANNEXES	115
---------------------	-----

AVANT PROPOS

Remarque : la plupart des mots techniques sont expliqués dans le lexique figurant dans le tome 2 (Annexe n°9)

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Ce document comporte trois tomes :

Le premier tome est un document synthétique qui résume l'ensemble des caractéristiques du site B26 M et le programme d'actions qui découle de la concertation avec les acteurs locaux dans le but de préserver les milieux et espèces remarquables identifiés sur ce site.

Le deuxième tome est constitué d'annexes qui viennent apporter des compléments d'informations sur certains chapitres du premier volume, en particulier les membres du Comité de Pilotage local, des différents groupes de travail et les comptes-rendus de toutes les réunions se rapportant à ce site.

Le troisième tome constitue l'atlas cartographique du document d'objectifs

L'ELABORATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

La Directive européenne n°92/43 du 21 mai 1992 dite « Directive Habitats », qui vient en complément de la Directive « Oiseaux » n°79/409 du 2 avril 1979, a pour objectif de maintenir la très grande diversité biologique de l'Europe par une gestion adaptée des habitats naturels de la flore et de la faune sauvage. Elle est directement inspirée de la convention de Berne (1979) relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe, dont elle constitue l'application communautaire.

Ces deux directives européennes créent l'obligation, pour les Etats qui les ont signées, de proposer des sites comprenant des milieux naturels ou des espèces indiquées dans leurs annexes. Les sites susceptibles d'être reconnus d'importance communautaire désignés en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) au titre de la directive « Habitats » et les sites classés en Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la directive « Oiseaux » formeront le réseau « Natura 2000 ».

Le réseau NATURA 2000 contribuera à la réalisation des objectifs de la convention mondiale sur la préservation de la diversité biologique adoptée au sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992 et ratifiée par la France en 1996.

- **21 mai 1992** : adoption de la Directive européenne « Habitats-faune-flore » (n°92/43/CEE), dont la mise en œuvre, en complément de la Directive « Oiseaux » (n°79/409/CEE), s'appuie sur la constitution d'un réseau de sites européens, le réseau écologique NATURA 2000
- **1993-1994** : pré-inventaire des habitats d'intérêt communautaire conduit en France par le Muséum d'histoire naturelle (document scientifique de référence, 1 300 sites soit 13% du territoire national)
- **1994-1995** : conférences NATURA 2000 à travers toute la France, consultations départementales, élaboration de la liste nationale
- **5 mai 1995** : décret d'application de la Directive « Habitats », fixant les modalités de consultations pour les sites NATURA 2000, abrogé en 2001
- **1995-1998** : établissement de la liste des sites d'intérêt communautaire
- **11 avril 2001** : ordonnance sur NATURA 2000, complétant la transposition en droit français des directives « Habitats » et « Oiseaux » ; ce texte précise la composition du réseau NATURA 2000 en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) et en Zone de Protection Spéciale (ZPS) et définit un véritable cadre juridique pour la gestion de ces sites
- **8 novembre 2001** : décret relatif à la procédure de désignation des sites Natura 2000 et modifiant le code rural, abroge également le décret du 5 mai 1995 ; il indique également que le préfet soumet pour avis le projet de périmètre de ZSC ou de ZPS aux communes et aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) sur le territoire desquels est localisée la zone envisagée
- **16 novembre 2001** : publication au Journal Officiel des arrêtés relatifs aux listes d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire pour lesquels peuvent être proposées des ZSC au titre de la Directive « Habitats » et aux espèces d'oiseaux pour lesquelles peuvent être désignées des ZPS au titre de la Directive « Oiseaux »
- **20 décembre 2001** : décret relatif à la gestion des sites Natura 2000 et modifiant le code rural ; il indique notamment le contenu du document d'objectifs, les modalités des contrats NATURA 2000 et les dispositions relatives à l'évaluation des incidences des programmes et projets soumis à autorisation ou approbation
- **1998-2004** : désignation des sites du réseau NATURA 2000 avec, en France, la réalisation d'un document d'objectifs pour chaque site (plan de gestion pour une durée de 6 ans).
- **à partir de 2004** : les Etats membres s'engagent à maintenir dans un état de conservation favorable les sites désignés ; tout plan ou projet d'aménagement sur un site devra faire l'objet d'une évaluation de ses incidences sur la conservation des habitats et des espèces

- Phase d'inventaire et d'analyse engagée en **2000**
- Première réunion du comité de pilotage local le **30 octobre 2000** :
 - Rappels sur la mise en œuvre de Natura 2000
 - Historique et généralités sur le site B26M
 - Composition du comité de pilotage local
 - Phasage de l'élaboration du document d'objectifs
 - Création de 3 groupes de travail (activités sportives et de loisirs, agriculture-pastoralisme-sylviculture et experts naturalistes) et calendrier prévisionnel des réunions
- Deuxième réunion du comité de pilotage local le **6 novembre 2001** :
 - Présentation de la proposition d'extension du périmètre d'étude
 - Demande de délibération aux communes pour la validation de ce périmètre d'étude
 - Création d'un bulletin de liaison Natura 2000 propre au site
- Troisième réunion du comité de pilotage local le **21 novembre 2002** :
 - Présentation du nouveau périmètre d'étude après consultation des communes
 - Programmation des groupes de travail
 - Détermination des grandes orientations de gestion du site
- Préparation du programme LIFE Nature et Territoires en Rhône Alpes au cours de l'hiver 2003-2004
- Démarrage du programme LIFE NT le **1^{er} juillet 2004**, comité de pilotage life n°1
- Comité de pilotage LIFE NT n°2 le **25 Mai 2005**
- Quatrième réunion du comité de pilotage local pour discussion et validation du DOCOB le **18 Avril 2006**
- Réunion du Comité de Pilotage local (dit comité de suivi) pour suivre la mise en oeuvre des actions prévues.
- Réunions des différents groupes de travail :
 - Experts naturalistes : les **03/07/2001** et **27/09/2001**
 - Agriculture-pastoralisme-sylviculture : les **11/02/2003** et **15/04/2003**
 - Activités sportives et de loisirs : le **11/02/2003**

Remarque : toutes les réunions ont fait l'objet de compte-rendus qui figurent dans le tome 2 (annexes 5,6 et 7)

A la demande de la DIREN Rhône-Alpes, le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC) a réalisé en 1998 une étude-diagnostic portant en particulier sur le site initial B26M (cartographie des habitats et des espèces au sein de ce site).

Cette étude a montré d'une part, que des habitats étaient présents en limite de cette zone initiale et que d'autre part, des zones qui présentaient un intérêt écologique particulièrement fort (par l'étendue du milieu et la présence d'espèces protégées) avaient été « délaissées » sans raison particulière lors de la délimitation initiale du site.

A cette étude-diagnostic s'est ajoutée une étude réalisée par l'Office National des Forêts (ONF) dans toutes les forêts publiques des Hautes-Cévennes et qui est venue corroborer celle du CBNMC dans ses conclusions sur les limites de la zone, à savoir que des éléments écologiques très intéressants étaient exclus du périmètre initial, en particulier les crêtes du Tanargue où des projets de Réserves Biologiques Domaniales sont en cours de validation.

Voilà pourquoi l'opérateur du document d'objectifs a proposé au Comité de Pilotage du site B26M la réalisation d'inventaires complémentaires dans les zones concernées par le projet d'extension. Le Comité de Pilotage du site B26M, réuni le 30/10/2000, a estimé intéressant d'envisager une extension du périmètre d'étude initial, en incluant des zones limitrophes qui présentaient a priori un intérêt patrimonial fort.

L'opérateur a donc été chargé de réaliser sur cette zone d'extension potentielle, qui concerne aussi bien les forêts relevant du Régime Forestier que les propriétés privées, les inventaires et analyses complémentaires nécessaires pour valider la pertinence des nouvelles limites proposées, de faire examiner ces propositions par un groupe de travail « experts naturalistes » constitué à cette fin et enfin de proposer ces nouvelles limites au Comité de Pilotage du site pour validation finale.

Compte-tenu de l'étendue de la zone, la méthode d'analyse des habitats et des habitats d'espèces retenue a été une méthode d'échantillonnage représentatif : c'est à dire que les principaux habitats représentatifs des nouveaux secteurs ont été inventoriés, mais l'inventaire n'a pas pu être exhaustif sur l'ensemble de la zone.

Par ailleurs, dans un souci de cohérence géologique, de composition végétale et de type de gestion, la carte du porté-à-connaissance de 1997 a été modifiée pour exporter les parties nord-ouest du site vers le site B21 – FR8201666 Loire et ses affluents et les parties nord-est vers le site B18 – FR8201664 Secteur des Sucs.

A la suite de ces compléments d'inventaire et de cette analyse, un nouveau périmètre d'étude incluant une partie de la zone inventoriée a été retenu au Copil du 21/11/2002 (des modifications de détail ont complété le travail pour aboutir à la carte finale).

C'est donc ce nouveau périmètre qui fait l'objet de la présente étude

(voir carte au 1/100 000ème ci-après et cartes au 1/25 000ème en tome III).

La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Ardèche est chargée par le préfet d'assurer sur le département la mise en place du réseau Natura 2000 en initiant l'élaboration des documents d'objectifs en concertation avec les acteurs locaux et en suivant leur mise en oeuvre. Pour cela, la DDAF 07 choisit de confier à un OPERATEUR local la responsabilité de l'animation pour l'élaboration du document d'objectifs. Par ailleurs, un prestataire est choisi pour l'élaboration du docob.

Sur le site B26M, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Tanargue est tout naturellement l'opérateur du site. C'est le bureau d'études de l'Office National des Forêts Drôme-Ardèche qui a été choisi comme prestataire.

Le document présenté ci-après résulte d'une longue phase de discussion et de concertation avec les acteurs locaux et d'une réflexion menée au sein de plusieurs groupes de travail réunissant les spécialistes et les usagers concernés par la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire (Annexes n°I, II, IV et V de la Directive Habitats et Annexe n°I de la Directive Oiseaux). Ce processus a pour but de mettre d'accord tous les acteurs impliqués sur les objectifs et les actions à mener et de déterminer qui fait quoi et avec quels moyens, sur une durée de 6 ans.

Ce document d'objectifs se veut être un outil de référence et une aide à la décision pour les acteurs ayant compétence sur le site.

Par ailleurs, le site B26M est actuellement proposé au titre de la directive Habitats. Néanmoins, l'intérêt ornithologique du site est évident et la présente étude vise aussi les espèces de la directive Oiseaux. Le présent document d'objectifs a été rédigé pour le compte des espèces de la Directive Habitats et de la Directive Oiseaux. Une étude d'opportunité pour le classement en ZPS (Zone Spéciale de Conservation au titre de la Directive Oiseaux) permettra d'affiner précisément les données du site.

A / INVENTAIRE DU PATRIMOINE ET DES ACTIVITES

I - LES LIMITES ADMINISTRATIVES DE L'AIRE D'ETUDE

Le périmètre d'étude se situe à l'Ouest du département de l'Ardèche, essentiellement dans la région naturelle des Hautes Cévennes mais également très légèrement dans celle des Basses Cévennes.

(voir carte du périmètre ci-avant).

Cette zone d'étude couvre une superficie de 13 227 ha ; 17 communes de l'Ardèche sont concernées, qui sont par ordre alphabétique :

Astet, Barnas, Borne, Jaujac, Laboule, Lanarce, La Souche, Laval d'Aurelles, Loubaresse, Mayres, Mazan-l'Abbaye, Meyras, Montselgues, Rocles, Sablières, Saint-Laurent-les-Bains et Valgorge.

(voir carte de situation ci-après)

Le site concerne différents types de propriétés:

- des propriétés de l'Etat (46% de la surface)
- des propriétés des communes (3% de la surface)
- des propriétés privées de particuliers (50,9% de la surface)
- des propriétés du Département (0,1% de la surface)

(voir carte des propriétés dans le tome III)

II - LA CONNAISSANCE DU MILIEU

1 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU MILIEU NATUREL

1 - 1 P r é s e n t a t i o n p h y s i q u e

1 - 1 - 1 G é o l o g i e

◆ Roche-mère

La zone d'étude repose sur des formations métamorphiques mises en place lors de l'édification de la chaîne hercynienne. L'émergence de ces formations a résulté du soulèvement progressif de l'extrême Sud-Est du Massif Central, par jeu de failles et sous l'action des mouvements tectoniques qui ont affecté le socle hercynien de la fin de l'ère primaire à l'ère quaternaire. L'érosion associée à la tectonique puis les phénomènes érosifs géologiques du périglaciaire ont presque entièrement décapé les formations géologiques subjacentes de l'ère secondaire et de l'ère tertiaire (seules subsistent quelques reliques, ça et là, des formations triasiques gréseuses) ; par ailleurs, affleurent également par endroits des formations éruptives de la fin de l'ère tertiaire et de l'ère quaternaire, satellites du volcanisme du Velay.

La période d'érosion glaciaire a également laissé des traces sous forme de tourbières d'origine glaciaire mais aussi des espèces végétales sub-alpines.

Hormis ces particularités, **deux grandes unités lithologiques** se distinguent :

A/ au Nord de la zone d'étude, le rebord du socle granitique du Massif Central.

Cette unité, qui s'étend sur les 2/3 septentrionaux des Hautes Cévennes ardéchoises, comprend du Nord au Sud :

- ♦ les granites migmatiques, les granites d'anatexie et les migmatites du Velay-Vivaraïs. C'est sur cet ensemble que reposent par places éparses et de faible surface relative les formations volcaniques pré-citées (scories basaltiques, pouzzolanes ou coulées de basalte).

- ♦ la série cristallophyllienne ardéchoise à migmatites gneissiques et gneiss au sein de laquelle affleurent des granites d'origine magmatique formant deux principaux massifs longuement étirés d'Ouest en Est et de faible largeur, qui sont le granite de Rocles s'étendant de Dompmac à Rocher et un affleurement à l'Est et au Sud du col de la Chavade, de moindre importance spatiale.

B/ au Sud de la zone d'étude, la vaste série compréhensive de micaschistes des Cévennes méridionales qui prend en écharpe l'unité précédemment définie.

Il s'agit de formations schisteuses qui enserrant les jointements granitiques d'origine magmatique du massif de la Borne.

Cette diversité géologique de la zone d'étude implique des différences morphologiques qui confèrent au site une diversité paysagère importante.

◆ **Pédologie**

Les principaux sols rencontrés dans la zone d'étude sont :

- ♦ **les sols bruns acides**, qui se sont développés sur la roche-mère granitique ; ce sont les sols les mieux représentés en dessous de 1 000 m sur versant Sud et de 900 m sur versant Nord

- ♦ **les sols ocres podzoliques modaux**, bien représentés dans l'étage de la hêtraie inférieure, située entre 1 100 m et 1 300 m sur versant Sud et entre 900 m et 1 100 m sur versant Nord

- ♦ **les sols ocres podzoliques à horizon B2 alumineux**, présents dans l'étage de la hêtraie d'altitude, située entre 1 300 m et 1 450 m sur versant Sud et entre 1 200 m et 1 350 m sur versant Nord. A noter que l'aluminium libre de l'horizon B2 est toxique pour l'arbre

- ♦ **les rankers cryptopodzoliques**, typiques des sols à faible déclivité longuement enneigés, sur substrat acide ; on les retrouve dans l'étage de la pelouse sommitale

- ♦ **les lithosols et rankers d'érosion**, qui apparaissent sur roche-mère très résistante (type quartzite) et sur forte pente assujettie à l'érosion

- ♦ **les andosols et sols andiques**, associés à des sols ocres podzoliques et cryptopodzoliques qui apparaissent sur formations volcaniques (basaltes, tufs et scories)

Remarque : la distribution des sols n'est pas continue. Elle est très fortement liée au relief, à l'exposition (net contraste entre versant Sud et versant Nord), à la nature de la couverture végétale existante et à la nature de la roche-mère.

1 - 1 - 2 Relief et hydrographie

Il s'agit d'une zone étendue de moyenne montagne se situant entre 550 m et 1 548 m d'altitude, culminant au sommet des Valadous, d'orientation générale Sud-Ouest-Nord-Est, située sur le rebord Sud des hauts plateaux du Massif Central. Une succession de montagnes parallèles appelées « serres » forment des vallées creusées par l'érosion qui drainent les eaux vers la Méditerranée. Le relief est soit escarpé dans les Cévennes soit vallonné sur le début du plateau. Ainsi, cette zone est profondément entaillée par les hauts bassins de l'Ardèche et ses principaux affluents qui sont, du Nord au Sud, le Lignon, la Beaume, la Drobie et la Borne.

1 - 1 - 3 Climat

Le climat, principalement déterminé par l'altitude est de type montagnard. Toutefois, la position méridionale de la région confère à son climat une influence méditerranéenne généralement marquée.

STATIONS DE REFERENCE (*)	ALT. EN M	PERIODE DE REFERENCE	PRECIPITATIONS (MM/AN)	T° MOYENNES ANNUELLES
Loubaresse	1 220	1956-1998	2 147	7,1 °C
Mayres	610	1959-1998	1 978	/
Montpezat	570	1941-1998	1 626	11 °C
Valgorge	550	1928-1997	1 839	/

(*) données Météo France

1-1-3-1 Précipitations

Les principales caractéristiques pour l'ensemble de la zone d'étude sont :

⇒ lame d'eau annuelle variant de 1 500 mm à 2 000 mm (voire plus pour les altitudes les plus hautes), en diminuant suivant le gradient altitudinal classique et au fur et à mesure de l'éloignement par rapport aux sommets des Monts du Vivarais.

⇒ pluviométrie comprise entre 200 et 400 mm durant la saison de végétation de juin à septembre.

⇒ maximum automnal en octobre avec des précipitations par vents du Sud pouvant être assez intenses.

⇒ minimum estival en juillet, ce qui traduit l'influence méditerranéenne.

1-1-3-2 Températures

- ♦ températures moyennes annuelles comprises entre 7 °C et 12 °C.
- ♦ températures moyennes du mois le plus froid (janvier) : entre -3 °C et 2 °C.
- ♦ températures moyennes du mois le plus chaud (juillet) : entre 15 °C et 22 °C.
- ♦ moyenne des minima en janvier : entre 3 °C et 8 °C.
- ♦ moyenne des maxima en juillet : entre 11 °C et 16 °C.
- ♦ nombre de jours de gelées : entre 30 et 150 jours par an
- ♦ nombre de jours avec chute de neige : 10 à 50 jours sur la période de novembre à avril.

Notons que les écarts constatés sont essentiellement dus à l'altitude.

On peut définir au sein de la région deux principaux types de climat thermique :

le climat microthermique à été tempéré et court et à hiver froid des rebords de sommets,

le climat mésothermique à été tempéré et long et à hiver froid partout ailleurs.

1-1-3-3 Vents

On distingue deux principaux vents dominants :

- le vent du Nord, sec, qui annonce le beau temps ; en période estivale, il accroît l'évapotranspiration et accélère le dessèchement de la végétation. Il est par ailleurs un facteur redoutable de propagation des incendies. En hiver, il contribue à l'abaissement des températures et devient un facteur de dissémination et de remaniement du manteau neigeux au sol (formation de congères). Il est aussi à l'origine de verglas après les périodes pluvieuses.
- le vent du Sud, caractérisé par sa violence, à l'origine des précipitations orageuses d'automne caractéristiques du climat méditerranéen ; en hiver, il peut provoquer des chutes de neige lourde. L'effet direct sur la stabilité des peuplements forestiers et indirect sur les sols par les ravinements et l'érosion qu'occasionnent les précipitations qu'il apporte, constituent de véritables risques climatiques.

Schématiquement, la zone d'étude peut être répartie dans les quatre étages et les six séries de végétation suivants :

Voir tableau page suivante

ETAGE	SERIE DE VEGETATION	TRANCHES ALTITUDINALES	
		VERSANT NORD	VERSANT SUD
Subalpin	Pelouse	1 450 - 1 550 m	/
Montagnard	Hêtraie-sapinière	1 100 - 1 450 m	/
	Hêtraie	900 - 1 100 m	1 100 - 1 550 m
Sub-montagnard	Hêtre et chêne sessile	800 - 900 m	900 - 1 100 m
	Chêne sessile (*)	600 - 800 m	800 - 900 m
Supraméditerranéen	Chêne pubescent	< 600 m	< 800 m

(*) appelée aussi série du châtaignier et des chênes caducifoliées (sessile et pubescent)

Remarque : la différenciation fine des étages de végétation ne peut se faire que par l'observation des cortèges floristiques ; en effet, l'imbrication des étages et des séries de végétation est très marquée dans la zone d'étude ; à cela plusieurs raisons principales : le facteur climatique (influence méditerranéenne plus marquée au Sud et à l'Est), le relief particulièrement prononcé, les oppositions de versants (générant des variations importantes d'évapo-transpiration) et la capacité de rétention en eau des sols (ceux plus pentus sur versant Sud ayant une moindre rétention).

2 - LES ÉLÉMENTS NATURELS D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

2 - 1 Un patrimoine naturel reconnu et protégé

2 - 1 - 1 les inventaires du patrimoine naturel

Voir en tome 3 la carte des protections réglementaires du patrimoine naturel.

2-1-1-1 les Z.N.I.E.F.F.

Remarque : le C.R.E.N. a été chargé en 1998 par la D.I.R.E.N. de la modernisation de l'inventaire des Z.N.I.E.F.F. ; ce travail devrait s'achever prochainement ; il n'est donc pas encore validé, aussi est-ce à l'ancien inventaire que nous faisons référence ci-dessous.

La zone d'étude est couverte en grande partie par deux Z.N.I.E.F.F. de type II qui sont :

◆ **Le massif de Bauzon-Tanargue (référéncée sous le n° 0722).**

La situation méridionale de ce massif au sein de la zone de plateaux ardéchois lui confère un intérêt en tant que lieu géographique de transition entre une flore typiquement montagnarde et une flore plus thermophile inféodée aux versants Sud. Les milieux y sont très contrastés.

Plusieurs Z.N.I.E.F.F. de type I sont individualisées dans la zone d'étude :

- **n°0722-4401** afférente à la forêt de Mazan : cette forêt, qui appartient au domaine de la hêtraie-sapinière, présente un cortège de plantes de sous-bois caractéristiques de ce milieu ainsi qu'une avifaune diversifiée
- **n°0722-4403** afférente à la forêt des Chambons : cette forêt, qui appartient également au domaine de la hêtraie-sapinière, présente un cortège de plantes de sous-bois caractéristiques de ce milieu ainsi que quelques espèces d'oiseaux intéressantes pour la nidification
- **n°0722-4404** afférente à la forêt du Chap del Bosc : site aux intérêts essentiellement ornithologique et entomologique
- **n°0722-4405** afférente au serre de la Pierre Plantée : ce massif dominant la haute vallée de l'Ardèche au Nord est intéressant d'un point de vue ornithologique
- **n°0722-4406** afférente au serre de la Croix de Bauzon et au Rocher d'Abraham : ce massif, couvert de landes basses, comporte quelques espèces de plantes rares et se distingue par la nidification de l'aigle royal au rocher d'Abraham
- **n°0722-4409** afférente au col de Meyrand : correspondant au prolongement occidental du Tanargue, l'ensemble du site est particulièrement intéressant et spectaculaire

- **n°0722-4410** afférente aux gorges amont de la Borne : site de transition au grand intérêt ornithologique
- **n°0722-4411** au col de la Chavade et à la haute vallée de l'Ardèche : site à l'intérêt paysager exceptionnel
- **n°0722-4412** afférente au Tanargue et au Mont Aigu : site aux forts intérêts botanique, ornithologique et entomologique
- **n°0722-4415** afférente à la tourbière de la Chavade
- **n°0722-4421** afférente au bois du Bouquet, massif forestier difficile d'accès aux grands intérêts botanique et ornithologique
- **n°0722-4422** afférente à la vallée de la Verrerie et au suc de l'Auradou : cette petite vallée peu fréquentée présente des gorges particulièrement sauvages

♦ **La corniche du Vivarais cévenol, Borne et Chassezac (référéncée sous le n° 0724).**

Ce secteur, appartenant à la Cévenne granitique et schisteuse et présentant un fort contraste altitudinal, correspond au domaine du châtaignier.

Plusieurs Z.N.I.E.F.F. de type I y sont individualisées, dans la partie Sud-Ouest de la zone d'étude :

- **n°0724-4401** afférente à la corniche du Vivarais cévenol : site au grand intérêt paysager avec aussi quelques plantes remarquables
- **n°0724-4404** afférente aux basses gorges de la Borne : cette zone en limite du département de la Lozère présente des intérêts paysager, botanique et faunistique
- **n°0724-4406** afférente au plateau de Montselgues : site dont le principal intérêt est lié à la présence de prairies humides et de tourbières

Enfin, une autre Z.N.I.E.F.F. de type I non rattachée à une Z.N.I.E.F.F. de type II a été individualisée :

- **n°0726-0000** afférente à la vallée de la Beaume (du confluent de la Drobie à Valgorge) : ce secteur est situé pour partie sur terrain calcaire et pour partie sur terrain siliceux

Pour plus de renseignements, on se reportera à l'inventaire Rhône-Alpes des Z.N.I.E.F.F. où figurent les fiches complètes, les cartes de localisation ainsi que la bibliographie afférente à chaque zone.

2 - 1 - 2 Les inventaires biologiques

- Inventaire des tourbières en Rhône-Alpes (CREN, 2000) : les tourbières identifiées sur le site B26 M ont été intégrées au présent document
- Inventaire des espaces naturels remarquables du projet de Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (Comité d'Etude du P.N.R., 1998)
- Etude diagnostic des sites B20, B21 et B26 (CBMC, 1998) : les éléments de cette étude qui concernent le site B 26 M (en particulier la cartographie des habitats d'intérêt communautaire) ont été intégrés au présent document
- Inventaire des zones humides de la région Rhône-Alpes : cet inventaire est actuellement en cours de réalisation. Dans le cadre de cet inventaire réalisé en Ardèche par la Fédération pour la Pêche et la conservation du milieu aquatique, plusieurs zones humides sont d'ores-et-déjà été identifiées sur le site B26 M.

2 - 1 - 3 un projet de classement en Espace Naturel Sensible (E.N.S.)

La zone des Gorges de la Borne et du massif du Tanargue fait partie des 14 sites reconnus par le Département comme « susceptibles de faire partie du réseau départemental des E.N.S. », en cours de constitution.

2 - 2 Les éléments naturels d'intérêt communautaire

La Directive Habitats (n°92/43) s'intéresse aux habitats dits d'intérêt communautaire et crée des Zones spéciales de Conservation visant la conservation des types d'habitats (annexe n°I), des habitats d'espèces, des espèces faunistiques et des espèces végétales (annexes n°II et n°IV) figurant dans ses annexes.

2 - 2 - 1 Les Habitats de la Directive Habitats

Sur la zone d'étude, 22 habitats relevant de la Directive ont été observés, dont 17 d'intérêt communautaire et 5 prioritaires. Une liste récapitulative des habitats rencontrés par grand type de milieu ainsi que de leurs codes CORINE et NATURA 2000 figure page 19.

Pour leur localisation géographique, on se reportera aux cartes présentées en tome III .

Remarque : ces cartes résultent de deux sources distinctes :

- une source C.B.N.M.C. (**C**onservatoire **B**otanique **N**ational du **M**assif **C**entral) pour toutes les propriétés privées dans le périmètre d'étude initial et en bordure de celui-ci dans le périmètre d'extension, issue des prospections de terrain réalisées en 1998 à partir d'un travail préparatoire sur photographies aériennes, dans le cadre de l'étude diagnostic des sites B20, B21 et B26 pour partie
- une source O.N.F. pour les forêts relevant du Régime Forestier dans le périmètre d'étude initial et pour toutes les surfaces dans le périmètre d'extension (sauf en bordure du périmètre initial où la source C.B.N.M.C. prévaut), issue des prospections de terrain réalisées dans le cadre de la rédaction de ce document d'objectifs (inventaires du périmètre d'étude initial ou compléments d'inventaire sur le périmètre d'extension) ; compte-tenu de l'étendue de la zone, il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif, certaines parties issues du périmètre d'extension ont en effet fait l'objet d'une méthode par échantillonnage qui, pour devenir exhaustive, nécessite d'être complétée

*La surface des habitats cartographiés à partir de l'échantillon aujourd'hui sur le site B26M représente **2 365 ha**. Sur le reste de la surface du site, des habitats de même nature doivent être présents mais ils n'ont pas pu être cartographiés en l'état actuel des choses.*

Les habitats rencontrés font l'objet d'une analyse écologique succincte sous la forme de fiches habitats. Les habitats prioritaires au regard de la directive apparaissent en gras dans le titre.

Remarques :

1 - deux habitats, très peu représentés sur le site, ne font pas l'objet de fiche, il s'agit de :

- éboulis de substrat acide à *Cryptogramma crispa*

Ces pierriers constitués de blocs de taille variable abritent de belles populations d'une espèce végétale protégée, le saxifrage de Prost. Ces formations stables et peu menacées n'appellent pas de préconisation particulière, la dynamique naturelle doit suivre son cours. Ils sont localisés sur le versant adret de la commune de Valgorge et sur les versants adret et ubac de la vallée du Lignon.

- forêt de chênes verts (*Quercus ilex*)

Cet habitat méditerranéen n'est représenté que dans la partie basse de la zone d'étude. Il s'agit de bois de chêne vert installés principalement à l'étage mésoméditerranéen, pouvant pénétrer dans certaines conditions (vallées) à l'étage supraméditerranéen (alors souvent en mélange avec des chênes à feuilles caduques) (présent sur la commune de Rocles).

2 – les habitats 41.15 et 43.11 (9140) ainsi que les habitats 31.21 et 31.22 (4030) ont été regroupés sur les mêmes fiches.

Code CORINE	Code NATURA 2000	Définition de l'habitat	Surface de l'habitat dans l'échantillon et % de l'échantillon
61.12	8150	Eboulis de substrat acide à <i>Cryptogramma crispa</i>	1,50 ha soit 0,06%
44.32	91EO	Forêt alluviale résiduelle	20 ha soit 0,85%
41.9	9260	Forêt de chataigniers	53 ha soit 2,25%
45.3	9340	Forêt de <i>Quercus ilex</i>	19 ha soit 0,82%
41.4	9180	Forêt de ravin à Acerion sur éboulis siliceux	4 ha soit 0,18%
35.1	6230	Formation herbeuse, riche en espèces, à <i>Nardus stricta</i>	114 ha soit 4,81%
31.842	5120	Lande montagnarde à <i>Cytisus oromediterraneus</i>	296 ha soit 12,48%
41.124	9120	Hêtraie acidiphile atlantique à sous-bois avec <i>Ilex aquifolium</i>	11 ha soit 0,46%
41.112	9110	Hêtraie acidiphile montagnarde à <i>Luzulo-Fagetum</i>	218 ha soit 9,22%
41.13	9130	Hêtraie-sapinière neutrophile à <i>Galium odoratum</i>	156 ha soit 6,59%
41.15	9140	Hêtraie-sapinière subalpine à <i>Rumex arifolius</i> et <i>Streptopus amplexifolius</i>	334 ha soit 14,10%
43.11	9140	Hêtraie-sapinière subalpine acidiphile à <i>Luzula</i>	
31.21	4030	Lande sèche montagnarde à <i>Vaccinio-Calluna</i>	105 ha soit 4,44%
31.22	4030	Lande subatlantique à <i>Calluno-Genista</i>	
31.4A	4060	Lande subalpine	10 ha soit 0,43%
37.8	6430	Mégaphorbaie eutrophe	255 ha soit 10,77%
38.3	6520	Prairie de fauche de montagne	27 ha soit 1,14%
44.A4	91DO	Tourbière boisée	14 ha soit 0,59%
54.5	7140	Tourbière de transition	0,30 ha soit 0,01%
51.1	7110	Tourbière haute active à sphaignes	7 ha soit 0,29%
51.2	7120	Tourbière haute dégradée	2 ha soit 0,09%
62.26	8220	Ensemble rocheux de substrat acide	718 ha soit 30,34%
		<i>Total surface</i>	2364,8 ha (100%)

FORET ALLUVIALE RESIDUELLE (RIPISYLVE)		
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne		Code Corine : 44.32 Code Natura 2000 : 91EO
Niveau d'intérêt	prioritaire	Frênaie-aulnaie des rivières à courant rapide ou sur prairies humides abandonnées, sous-type des forêts alluviales résiduelles de l'étage collinéen à la base de l'étage montagnard
Etendue connue sur le site	20 ha soit 0,85 %	
Localisation sur le site		Formation des rives de la Baume et de l'Ardèche (Valgorge et Mayres)
Espèces végétales caractéristiques et/ou représentatives		<i>Fraxinus excelsior, Populus tremula, Alnus glutinosa, Salix purpurea, Acer pseudoplatanus</i>
Exigences écologiques		Berges des rivières et prairies humides abandonnées des étages collinéen et montagnard inférieur
Valeur patrimoniale		Valeur paysagère, rôle important dans la fixation et la protection des bords de torrents, biodiversité ligneuse et faunistique
Etat de conservation		Bon état mais habitat peu étendu
Menaces potentielles		Aménagement des cours d'eau et reboisement
Propositions de gestion		Maintien du fonctionnement naturel des cours d'eau et conservation de la diversité des essences
Impacts économiques		Sylviculture (mise en valeur de certaines essences telles que le frêne et l'aulne) et activités piscicoles

FORET DE CHATAIGNIERS		
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne		Code Corine : 41.9 Code Natura 2000 : 9260
Niveau d'intérêt	communautaire	Forêt de châtaigniers, avec sous-bois semi-naturel de l'étage supra-méditerranéen
Etendue connue sur le site	53 ha soit 2,25%	
Localisation sur le site		Vallée de l'Ardèche, du Lignon, de la Baume et de la Borne
Espèces végétales caractéristiques et/ou représentatives		<i>Castanea sativa, Quercus petraea, Ilex aquifolium, Prunus avium, Fagus sylvatica</i>
Exigences écologiques		Substrat acide de l'étage sub-méditerranéen à supra-méditerranéen
Valeur patrimoniale		Valeur paysagère (place du châtaignier dans le contexte cévenol), valeur sylvicole de production de bois, biodiversité faunistique (entomofaune, avifaune, chiroptères)
Etat de conservation		Médiocre à assez bon
Tendance évolutive		Bonne stabilité
Menaces potentielles		Enrésinement et maladie
Propositions de gestion		Conserver le châtaignier, renouveler les peuplements trop vieux atteints par la maladie (encre et chancre), améliorer la desserte
Impacts économiques		Sylviculture à potentialité de production de moyenne à forte Activités cynégétiques

FORET DE RAVIN A ACERION SUR EBOULIS SILICEUX		
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne		Code Corine : 41.4 Code Natura 2000 : 9180
Niveau d'intérêt	prioritaire	Habitat des étages montagnard supérieur et subalpin, des versants exposés au Nord et des ravins, sur sols colluviaux riches en cailloux et en terre fine, à bonne activité biologique
Etendue connue sur le site	4 ha soit 0,18%	
Localisation sur le site		Serre de la Croix de Bauzon
Espèces végétales caractéristiques et/ou représentatives		<i>Acer platanoides, Acer pseudoplatanus</i>
Exigences écologiques		Conditions humides plutôt ombragées sur sols instables d'éboulis et de colluvions à fortes pentes et à bonne activité biologique (crues régulières)
Valeur patrimoniale		Habitat rare sur la zone, richesse floristique (nombreuses espèces), biodiversité forestière
Etat de conservation		Bon état général
Tendance évolutive et menaces potentielles		Ecosystème fragile mais stable, soumis à des perturbations n'affectant que de petites surfaces
Propositions de gestion		Maintenir et conserver la diversité caractéristique des essences, en particulier la présence des érables
Impacts économiques		Valeur économique faible, présence d'essences précieuses en faible quantité

FORMATION HERBEUSE, RICHE EN ESPECES, A NARDUS STRICTA		
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne		Code Corine : 35.1 Code Natura 2000 : 6230
Niveau d'intérêt	prioritaire	Pelouse sèche ou mésophile montagnarde issue du pastoralisme transhumant
Etendue connue sur le site	114 ha soit 4,81%	
Localisation sur le site		Sommet de Méjan principalement
Espèces végétales caractéristiques et/ou représentatives		<i>Nardus stricta, Antennaria dioica, Festuca rubra, Leontodon pyrenaicus, Viola canina, Galium saxatile, Tulipa sylvestris, Meum athamanticum, Deschampsia flexuosa, Agrostis capillaris</i>
Exigences écologiques		Substrats acides, pauvres en éléments minéraux
Valeur patrimoniale		Valeur floristique (nombreuses espèces) et valeur paysagère (ouverture)
Etat de conservation		Satisfaisant sur le sommet de Méjan et critique ailleurs
Tendance évolutive		Installation naturelle des ligneux (myrtille, callune) ou envahissement par la lande à genêt
Menaces potentielles		Dégradation par la fréquentation des véhicules 4x4
Propositions de gestion		Maintien ou restauration du pastoralisme, entretien du milieu par gyrobroyage (avec exportation des produits broyés si restauration), fréquentation des véhicules 4x4 à éviter
Impacts économiques		Pastoralisme

LANDE MONTAGNARDE A <i>CYTISUS OROMEDITERRANEUS</i>		
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne		Code Corine : 31.842 Code Natura 2000 : 5120
Niveau d'intérêt	communautaire	Formation montagnarde à genêt purgatif
Etendue connue sur le site	296 ha soit 12,48%	
Localisation sur le site		Ensemble du site
Espèces végétales caractéristiques et/ou représentatives		<i>Cytisus oromediterraneus</i>
Exigences écologiques		Substrat acide et chimiquement pauvre
Valeur patrimoniale		Conservation des sols (limitation de l'érosion dans les zones en pente) et valeur paysagère (lors de la floraison)
Etat de conservation		Bon
Tendance évolutive		Colonisation lente par la fruticée ou les essences forestières
Propositions de gestion		Dynamique naturelle avec pratique permise d'un écobuage contrôlé en hiver (en dehors des périodes de nidification)
Impacts économiques		Pastoralisme avec pratique de l'écobuage Activités cynégétiques

HETRAIE ACIDIPHILE ATLANTIQUE A SOUS-BOIS AVEC <i>ILEX AQUIFOLIUM</i>		
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne		Code Corine : 41.12 Code Natura 2000 : 9120
Niveau d'intérêt	communautaire	Hêtraie montagnarde à houx sous climat atlantique humide
Etendue connue sur le site	11 ha soit 0,46%	
Localisation sur le site		Très marginal sur la zone, 2 stations en forêt domaniale du Chap del Bos
Espèces végétales caractéristiques et/ou représentatives		<i>Ilex aquifolium</i> , <i>Fagus sylvatica</i> , <i>Abies alba</i> , <i>Sorbus aucuparia</i> , <i>Betula pendula</i> , <i>Deschampsia flexuosa</i> , <i>Vaccinium myrtillus</i> , <i>Teucrium scorodonia</i>
Exigences écologiques		Etage montagnard moyen et supérieur sur substrat acide
Valeur patrimoniale		Milieu climacique en limite de son aire, biodiversité forestière
Etat de conservation		Assez bon
Tendance évolutive		Fermeture du milieu
Menaces potentielles		Enrésinement naturel ou artificiel
Propositions de gestion		Maintenir ou restaurer un mélange d'essences feuillues (hêtre, érable, sorbier des oiseleurs, chêne, frêne, bouleau...), éviter l'enrésinement naturel ou artificiel, préserver le houx
Impacts économiques		Sylviculture à potentialité de production de faible à moyenne Activités cynégétiques

HETRAIE ACIDIPHILE MONTAGNARDE A LUZULO-FAGETUM		
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne		Code Corine : 41.112 Code Natura 2000 : 9110
Niveau d'intérêt	Communautaire	Hêtraie et hêtraie-sapinière montagnardes à <i>Luzula sylvatica</i> et <i>Luzula nivea</i> sur sols acides
Etendue connue sur le site	218 ha soit 9,22%	
Localisation sur le site		Forêts domaniales
Espèces végétales caractéristiques et/ou représentatives		<i>Fagus sylvatica</i> , <i>Abies alba</i> , <i>Deschampsia flexuosa</i> , <i>Luzula sylvatica</i> , <i>Luzula nivea</i>
Exigences écologiques		Sols superficiels sur substrat acide (affleurant souvent sous forme de rochers)
Valeur patrimoniale		Milieu climacique, protection des sols
Etat de conservation		Satisfaisant
Tendance évolutive		Progression du sapin au détriment des feuillus
Menaces potentielles		Reboisement résineux
Propositions de gestion		Dynamique naturelle le plus souvent en freinant l'envahissement du sapin pectiné
Impacts économiques		Sylviculture à faible potentialité de production Activités cynégétiques

HETRAIE ET HETRAIE-SAPINIERE NEUTROPHILE A GALIUM ODORATUM		
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne		Code Corine : 41.13 Code Natura 2000 : 9130
Niveau d'intérêt	communautaire	Forêts montagnardes à <i>Abies alba</i> et <i>Fagus sylvatica</i> sur sols neutres
Etendue connue sur le site	156 ha soit 6,59 %	
Localisation sur le site		Forêts domaniales
Espèces végétales caractéristiques et/ou représentatives		<i>Fagus sylvatica</i> , <i>Abies alba</i> , <i>Galium odoratum</i> , <i>Lamium galeobdolon</i> , <i>Calamintha grandiflora</i> , <i>Cardamine pentaphyllos</i> , <i>Millium effusum</i> , <i>Melica uniflora</i>
Exigences écologiques		Sol neutre à humus doux (mull) de l'étage montagnard
Valeur patrimoniale		Milieu climacique avec flore montagnarde représentative et intérêt paysager
Etat de conservation		Satisfaisant
Tendance évolutive		Progression du sapin pectiné au détriment des feuillus
Propositions de gestion		Maintien ou restauration d'un mélange d'essences feuillues (hêtre, érable, sorbier des oiseleurs...)
Impacts économiques		Sylviculture à forte potentialité de production Activités cynégétiques

HETRAIE-SAPINIERE SUBALPINE A <i>RUMEX ARIFOLIUS</i> ET <i>STREPTOPUS AMPLEXIFOLIUS</i> HETRAIE-SAPINIERE SUBALPINE ACIDIPHILE A <i>LUZULA</i>		
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne		Code Corine : 41.15 et 43.11 Code Natura 2000 : 9140
Niveau d'intérêt	communautaire	Hêtraie subalpine à <i>Rumex arifolius</i>
Etendue connue sur le site	334 ha soit 14,10%	
Localisation sur le site		Massif du Tanargue, au dessus de 1 350 m
Espèces végétales caractéristiques et/ou représentatives		<i>Fagus sylvatica</i> , <i>Sorbus aucuparia</i> , <i>Abies alba</i> , <i>Rumex arifolius</i> , <i>Streptopus amplexifolius</i> , <i>Cacalia alliariae</i> , <i>Allium victorale</i> , <i>Ranunculus platanifolius</i> , <i>Actaea spicata</i> , <i>Peucedanum ostruthium</i> , <i>Veratrum album</i> , <i>Dorinicum austriacum</i>
Exigences écologiques		Forte pente généralement en ubac et altitude > 1 350 m
Valeur patrimoniale		Milieu climacique peu présent dans le département, biodiversité forestière, biodiversité floristique (espèces patrimoniales : Rumex et Streptope)
Etat de conservation		Assez bon à bon
Tendance évolutive		Progression du sapin au détriment des feuillus
Menaces potentielles		Reboisement résineux et sylviculture au profit du sapin pectiné
Propositions de gestion		Maintien ou restauration d'un mélange d'essences feuillues (hêtre, érable, sorbier des oiseleurs...), traitement plus favorable en futaie jardinée, valorisation du sorbier
Impacts économiques		Sylviculture à faible potentialité de production Activités cynégétiques

LANDE SECHE MONTAGNARDE A <i>VACCINIO-CALLUNA</i> LANDE SUBATLANTIQUE A <i>CALLUNO-GENISTA</i>		
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne		Code Corine : 31.21 et 31.22 Code Natura 2000 : 4030
Niveau d'intérêt	Communautaire	Landes basses montagnardes et submontagnardes
Etendue connue sur le site	105 ha soit 4,44%	
Localisation sur le site		Massif du Tanargue et vallée de la Lichechaude
Espèces végétales caractéristiques et/ou représentatives		<i>Vaccinium myrtillus</i> , <i>Calluna vulgaris</i> , <i>Genista pilosa</i>
Exigences écologiques		Sol superficiel sur substrat acide et chimiquement pauvre
Valeur patrimoniale		Valeur floristique (myrtille) et valeur paysagère (ouverture)
Etat de conservation		De critique à excellent
Tendance évolutive		Fermeture du milieu par l'installation naturelle des essences ligneuses ou l'envahissement par le genêt purgatif
Propositions de gestion		Maintien ou restauration du pastoralisme avec possibilité du gyrobroyage pour la restauration et l'entretien
Impacts économiques		Pastoralisme

LANDE SUBALPINE		
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne		Code Corine : 31.4A Code Natura 2000 : 4060
Niveau d'intérêt	Communautaire	Lande rase de l'étage subalpin
Etendue connue sur le site	10 ha soit 0,43%	
Localisation sur le site		Au dessus de 1 400 m dans des versants en ubac
Espèces végétales caractéristiques et/ou représentatives		<i>Vaccinium uliginosum</i> , <i>Vaccinium myrtillus</i> , <i>Androsace carnea</i> , <i>Calluna vulgaris</i> , <i>Dianthus hyssopifolius</i> , <i>Genista pilosa</i>
Exigences écologiques		Station froide en ubac au dessus de 1 400 m, sur substrat acide exposée au vent
Valeur patrimoniale		Valeur paysagère (ouverture) et valeur floristique (espèces patrimoniales rares (androsace, oeillet de Montpellier) ou en limite d'aire (airelle des marais)
Etat de conservation		Satisfaisant
Tendance évolutive		Fermeture lente du milieu par l'installation naturelle des ligneux
Menaces potentielles		Dégradation par la fréquentation des véhicules 4x4
Propositions de gestion		Maintien ou restauration d'un pâturage extensif, fréquentation des véhicules 4x4 à éviter
Impacts économiques		Pastoralisme

MEGAPHORBAIE EUTROPHE		
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne		Code Corine : 37.8 Code Natura 2000 : 6430
Niveau d'intérêt	Communautaire	Végétation herbacée haute, hygrophile de l'étage montagnard et mésophile de l'étage subalpin
Etendue connue sur le site	255 ha soit 10,77%	
Localisation sur le site		Forêt domaniale des Chambons principalement
Espèces végétales caractéristiques et/ou représentatives		<i>Ranunculus aconitifolius</i> , <i>Adenostyles alliariae</i> , <i>Arabis cebennensis</i> , <i>Chaerophyllum hirsutum</i> , <i>Aconitum napellus</i> , <i>Peucedanum ostruthium</i> , <i>Calamagrostis arundinacea</i> , <i>Filipendula ulmaria</i>
Exigences écologiques		Liée aux ravins humides, thalwegs, bords de ruisseaux, suintements et sources ou couloirs subalpins
Valeur patrimoniale		Potentialités hydriques (eau potable), valeur floristique (espèces patrimoniales : adénostyle, renoncule à feuilles d'aconit, aconit napel, arabette des Cévennes)
Etat de conservation		Parfois dégradé
Tendance évolutive		Progression latérale de la forêt
Menaces potentielles		Dégradation par le passage des tracteurs forestiers lors des exploitations (perturbation du régime hydrique, drainage) et le dépôt des rémanents d'exploitation
Propositions de gestion		Surveillance de l'exploitation forestière afin de ne pas perturber le régime hydrique
Impacts économiques		Qualité de l'eau

PRAIRIE DE FAUCHE DE MONTAGNE		
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne		Code Corine : 38.3
		Code Natura 2000 : 6520
Niveau d'intérêt	communautaire	Pré de fauche mésophile de l'étage montagnard, riche en espèces
Etendue connue sur le site	27 ha soit 1,14%	
Localisation sur le site		Dispersée dans la partie haute des vallées
Espèces végétales caractéristiques et/ou représentatives		<i>Narcissus pseudonarcissus, Anthoxanthum odoratum, Crocus vernus, Narcissus poeticus, Meum athamenticum, Thlaspi carrulescens, Trollius europaeus, Viola lutea, Anthyllis vulneraria, Dactylorhiza sambucina</i>
Exigences écologiques		Zone mésophile des vallées hautes
Valeur patrimoniale		Valeur floristique et faunistique (grande biodiversité avec espèces patrimoniales) et valeur paysagère (ouverture, floraison)
Etat de conservation		Bon
Tendance évolutive		Dégradation liée à l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles
Menaces potentielles		Intensification du rendement par l'apport d'engrais ou fauchage précoce pour ensilage
Propositions de gestion		Maintien ou restauration des pratiques traditionnelles de fauche à la période normale (de mi-juin à mi-août suivant l'altitude)
Impacts économiques		Elevage (production de fourrage de qualité), récolte des narcisses et tourisme

TOURBIERE BOISEE		
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne		Code Corine : 44.A4 Code Natura 2000 : 91D0
Niveau d'intérêt	Prioritaire	Forêt de conifères sur substrat tourbeux, humide-mouillé
Etendue connue sur le site	14 ha soit 0,59%	
Localisation sur le site		Forêts domaniales de Mazan, du Tanargue et de Valgorge
Espèces végétales caractéristiques et/ou représentatives		<i>Picea abies, Pinus uncinata, Abies alba, Sorbus aucuparia, Listera cordata, Streptopus amplexifolius, Lycopodium annotinum, Lycopodium clavatum, Vaccinium uliginosum, Vaccinium myrtillus</i>
Exigences écologiques		Niveau de la nappe d'eau supérieur au niveau environnant, eau très pauvre en éléments nutritifs
Valeur patrimoniale		Régulation hydrique, valeur floristique (espèces patrimoniales rares : lycopode, listère à feuilles cordées, streptope), valeur entomologique (espèces phytophages)
Etat de conservation		Assez bon
Tendance évolutive		Atterrissement
Menaces potentielles		Drainage, coupe rase, assèchement naturel
Propositions de gestion		Maintien du couvert forestier, éviter l'assèchement par restauration de l'irrigation ou par suppression du drainage
Impacts économiques		Sylviculture à faible potentialité de production

TOURBIERE DE TRANSITION		
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne		Code Corine : 54.5 Code Natura 2000 : 7140
Niveau d'intérêt	Communautaire	Formation turfigène, soligène, sur nappe d'eau permanente et tremblant
Etendue connue sur le site	0,3 ha soit 0,01%	
Localisation sur le site		Ruisseau de la Verrerie (col du Pendu)
Espèces végétales caractéristiques et/ou représentatives		<i>Carex rostrata, Drosera rotundifolia, Angelica sylvestris, Epilobium palustre, Sphagnum sp, Potentilla palustris Agrostis sp</i>
Exigences écologiques		Niveau de la nappe d'eau supérieur au niveau environnant, eau très pauvre en éléments nutritifs
Valeur patrimoniale		Potentialités hydriques (réserve d'eau), biodiversité écologique (nombreuses espèces animales et végétales), valeur entomologique
Etat de conservation		Assez bon
Tendance évolutive		Atterrissement, boisement naturel
Menaces potentielles		Pastoralisme intensif, assèchement naturel, drainage
Propositions de gestion		Maintenir ou restaurer le niveau hydrique, éviter le boisement naturel et la fermeture du couvert, le piétinement et l'apport de matières organiques
Impacts économiques		Alimentation des rivières en période d'étiage Pastoralisme extensif (danger d'enlèvement pour le gros bétail)

TOURBIERE HAUTE ACTIVE A SPHAIGNES			
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne		Code Corine : 51.1	Code Natura 2000 : 7110
Niveau d'intérêt	Prioritaire	Tourbière acide ombrotrophique, soligène, pauvre en éléments minéraux, à niveau d'eau élevé, alimentée essentiellement par les eaux de pluie, dominée par les sphaignes	
Etendue connue sur le site	7 ha soit 0,29 %		
Localisation sur le site		Forêts domaniales du Tanargue et des Chambons	
Espèces végétales caractéristiques et/ou représentatives		<i>Sphagnum sp, Drosera rotundifolia, Carex nigra, Carex echinata, Eriophorum vaginatum, Vaccinium uliginosum, Epilobium nutans, Salix repens</i>	
Exigences écologiques		Niveau de la nappe d'eau supérieur au niveau environnant, eau très pauvre en éléments nutritifs	
Valeur patrimoniale		Potentialités hydriques (réserve d'eau), véritable témoin des variations climatologiques, valeur floristique (rossolis à feuilles rondes, épilobe à fleurs penchés), valeur faunistique (reptiles, amphibiens)	
Etat de conservation		Assez bon	
Tendance évolutive et menaces potentielles		Boisement naturel, atterrissement	
Menaces potentielles		Drainage, pâturage intensif	
Propositions de gestion		Maintenir ou restaurer le niveau hydrique, éviter le boisement naturel et la fermeture du couvert, le piétinement et l'apport de matières organiques	
Impacts économiques		Alimentation des rivières en période d'étiage Pastoralisme extensif (danger d'enlèvement pour le gros bétail)	

TOURBIERE HAUTE DEGRADEE		
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne		Code Corine : 51.2 Code Natura 2000 : 7120
Niveau d'intérêt	communautaire	Tourbière haute qui a subi des perturbations dans l'hydrologie naturelle mais susceptible de régénération
Etendue connue sur le site	2 ha soit 0,09 %	
Localisation sur le site		Forêts domaniales des Chambons, du Tanargue, de Valgorge et de Mazan
Espèces végétales caractéristiques et/ou représentatives		<i>Sphagnum sp</i> , <i>Molinia caerulea</i> , <i>Gentiana pneumonanthe</i> , <i>Calluna vulgaris</i> , <i>Vaccinium myrtillus</i> , <i>Festuca nigrescens</i> , <i>Agrostis sp</i>
Exigences écologiques		Niveau de la nappe d'eau supérieur au niveau environnant, eau très pauvre en éléments nutritifs
Valeur patrimoniale		Potentialités hydriques (réserve d'eau), biodiversité des formations végétales, valeur entomologique, valeur faunistique (reptiles, amphibiens)
Etat de conservation		Assez bon
Tendance évolutive		Atterrissement, boisement naturel
Menaces potentielles		Drainage, assèchement naturel, pâturage intensif
Propositions de gestion		Maintenir ou restaurer le niveau hydrique, décaper la molinie, éviter le boisement naturel et la fermeture du couvert, le piétinement et l'apport de matières organiques
Impacts économiques		Alimentation des rivières en période d'étiage Pastoralisme extensif

ENSEMBLE ROCHEUX DE SUBSTRAT ACIDE			
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne		Code Corine : 62.2	Code Natura 2000 : 8220
Niveau d'intérêt	communautaire	Végétation chasmophytique des pentes rocheuses (falaises et éboulis siliceux) des «étages montagnard et subalpin »	
Etendue connue sur le site	718 ha soit 30,34 %		
Localisation sur le site		Ensemble du site	
Espèces végétales caractéristiques et/ou représentatives		<i>Asarina procumbens, Saxifraga pedemontana ssp prostii, Dianthus graniticus, Tulipa sylvestris ssp australis, Leucanthemum monspeliense, Cardamine resedifolia, Phyteuma hemisphaericum, Huperzia selago, Sedum hirsutum, Sempervivum arachnoideum, Ribes petraeum, Rosa pendulina, Amelanchier ovalis</i>	
Exigences écologiques		Substrat rocheux siliceux	
Valeur patrimoniale		Valeur paysagère (ouverture), valeur floristique (espèces patrimoniales : saxifrage de Prost, œillet des granites), valeur faunistique (potentialités de nidification pour les rapaces, chiroptères, reptiles), véritable témoin de l'évolution naturelle floristique	
Etat de conservation		Bon dans l'ensemble (habitat très étendu)	
Tendance évolutive		Boisement naturel et fermeture latérale en forêt	
Menaces potentielles		Fermeture latérale par reboisement et dérangement répété des sites de nidification des rapaces	
Propositions de gestion		Définir des périodes pour la pratique sportive dans les sites de nidification, éviter les dégradations par extraction de matériau, réglementer les voies d'escalade dans les zones subalpines	
Impacts économiques		Activités de loisirs (escalade, canyoning), extraction éventuelle de matériau (éboulis)	

Conclusion sur les habitats : les habitats les mieux représentés par rapport au nombre de zones concernées sont les habitats de zones humides et les landes sèches ; en terme de surface, les hêtraies acidiphiles et les rochers et éboulis sont largement dominants. Le site B26 M est riche en habitats naturels visés par la Directive et aucun ne semble directement menacé. Il faut toutefois nuancer ce constat. En effet, si l'état de conservation actuel semble assez satisfaisant, il est plus délicat de fournir un diagnostic concernant leur évolution probable. Nous observons en effet sur le site quelques habitats fragiles qui peuvent disparaître rapidement si les pratiques se modifient (déprise agricole, plantations, changement de vocation...).

Voir en tome III la carte de synthèse des enjeux de la Directive Habitats.

2 - 2 - 2 Les espèces de la Directive Habitats

- un certain nombre d'espèces, considérées comme **essentiell**es pour le site B 26 M, font l'objet d'une analyse écologique succincte sous la forme de fiches espèces pages suivantes
- six espèces sont d'intérêt prioritaire. Pour la Faune : le lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), le grand capricorne (*Cerambyx cerdo*), le pique prune (*Osmoderma eremita*), la rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*) et l'écaille chinée (*Euplagia quadripunctata*). Pour la Flore : la buxbaumie verte (*Buxbaumia viridis*)
- 25 espèces sont d'intérêt communautaire : cf tableau ci-après
- trois espèces figurent en annexe n°V de la Directive, il s'agit de la grenouille rousse (*Rana temporaria*) , du barbeau méridional (*Barbus meridionalis*) et de la genette (*Genetta genetta*)
- une carte de présence sur le site des espèces qu'il était possible de localiser figure en tome III
- pour établir ces listes (ainsi que celles concernant la Directive Oiseaux et les espèces remarquables ou protégées en dehors des Directives), plusieurs sources de données ont été utilisées : données bibliographiques, données fournies à titre d'expert par les différents membres des groupes de travail et données des spécialistes O.N.F.
- la Directive Habitats a également pour objet la préservation des habitats d'espèces, y compris les espèces d'oiseaux ; à ce jour, aucune Z.I.C.O. n'est identifiée sur le site ; cependant, compte-tenu de la présence sur le site d'espèces nicheuses rares telles que l'aigle royal, le faucon pèlerin ou le grand-duc d'Europe, une réflexion sur l'intérêt de mettre en place une Z.P.S. pourrait être menée ; une fiche-action en ce sens sera donc proposée dans le présent document

TAXON	FAUNE	Réf Directive	RARETE LOCALE (*)	RARETE Dptale (*)	Fiche Descrip.
Coléoptères	Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	2 prioritaire	2	1	
	Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	2 prioritaire, 4	2	1	
	Pique prune (<i>Osmoderma eremita</i>)	2 prioritaire, 4	3	3	Oui
	Rosalie des Alpes (<i>Rosalia alpina</i>)	2 prioritaire, 4	1	2	Oui
Lépidoptères	Cuivré des marais (<i>Thersamolycaena dispar</i>)	2, 4	3	3	Oui
	Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	2	3	3	Oui
	Ecaille chinée (<i>Euplagia quadripunctata</i>)	2 prioritaire	1	1	
	Apollon (<i>Parnassius apollo</i>)	4	3	3	Oui
Chiroptères	Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	4	1	1	
	Petit rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	2, 4	2	2	
	Petit murin (<i>Myotis blythi</i>)	2, 4	2	2	
	Grand murin (<i>Myotis myotis</i>)	2, 4	2	2	
	Vespertilion de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	4	3	3	
Crustacés	Ecrevisse à pattes blanches (<i>Austropotamobius pallipes</i>)	2	2	2	
Reptiles	Lézard vert (<i>Lacerta viridis</i>)	4	1	1	
	Lézard des souches (<i>Lacerta agilis</i>)	4	1	1	
	Lézard espagnol (<i>Podarcis hispanica (atrata)</i>)	4	3	3	
	Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>)	4	1	1	
	Coronelle lisse (<i>Coronella austriaca</i>)	4	1	2	
	Couleuvre d'Esculape (<i>Elaphe longissima</i>)	4	3	2	
	Couleuvre verte et jaune (<i>Coluber viridiflavus</i>)	4	3	2	
Amphibiens	Sonneur à ventre jaune (<i>Bombina variegata</i>)	2	3	3	
	Triton crêté (<i>Triturus cristatus</i>)	2, 4	3	2	
	Grenouille rousse (<i>Rana temporaria</i>)	5	1	1	
	Crapaud accoucheur (<i>Alytes obstetricans</i>)	4	3	2	
Poissons	Barbeau méridional (<i>Barbus meridionalis</i>)	2, 5	1	1	
	Chabot (<i>Cottus gobio</i>)	2	1	1	
Mammifères	Castor d'Europe (<i>Castor fiber</i>)	2, 4	1	1	
	Loutre (<i>Lutra lutra</i>)	2, 4	3	3	
	Genette (<i>Genetta genetta</i>)	5	2	2	
(*) 1= peu rare, 2= assez rare, 3 = très rare					

TAXON	FLORE	Réf Directive	RARETE LOCALE (*)	RARETE Dptale (*)	Fiche descrip.
Bryophytes	Buxbaumie verte (<i>Buxbaumia viridis</i>)	2 prioritaire	2	2	OUI
(*) 1= peu rare, 2= assez rare, 3 = très rare					

Espèces de l'annexe n°II, de l'annexe n°IV ou de l'annexe V de la Directive Habitats, présents sur la zone ou susceptibles d'être présents :

◆ **Espèce végétale :**

⇒ Buxbaumie verte (*Buxbaumia viridis*), espèce de mousse

BUXBAUMIE VERTE (BUXBAUMIA VIRIDIS)	
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne	
Statut	Espèce végétale de division des Bryophytes et la famille des Buxbaumiacees, inscrite aux annexes n°2 et n°4 de la Directive « Habitats »
Répartition sur le site	Forêts du massif du Tanargue (hêtraie, hêtraie-sapinière, pessière)
Habitat	Cette mousse se trouve surtout à la base des troncs d'arbre, sur des individus vivants, sous des conditions atmosphériques souvent élevées et constantes
Biologie et mœurs	Appartient essentiellement aux associations bryophytiques des bois pourrissants, qui regroupent les communautés de mousses acidiphiles, à humidité moyenne, vivant sur les écorces d'arbre
Causes de régression en France	Intensification de la sylviculture, raréfaction des arbres morts en forêt et de bois écorcés
Sensibilité sur le site	N'est a priori pas menacée sur le site (nombreux habitats favorables à son maintien) ; seule espèce végétale citée en annexes de la Directive « Habitats » présente sur le site

◆ **Espèces animales :**

◆ **Mammifères :**

◆ **Chiroptères :**

⇒ Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)

⇒ Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

⇒ Grand murin (*Myotis myotis*)

⇒ Petit murin (*Myotis blythi*)

⇒ Vespertilion de Natterer (*Myotis nattereri*)

♦ **Vertébrés :**

⇒ Castor d'Europe (*Castor fiber*)

⇒ Loutre (*Lutra lutra*)

⇒ Genette (*Genetta genetta*)

♦ **Poissons :**

⇒ Barbot méridional (*Barbus meridionalis*)

⇒ Chabot (*Cottus gobio*)

♦ **Insectes :**

♦ **Coléoptères :**

⇒ Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)

⇒ Grand capricorne (*Cerambyx cerdo*)

⇒ Pique prune (*Osmoderma eremita*)

PIQUE-PRUNE (*OSMODERMA EREMITA*)

Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne

Statut

Insecte coléoptère de la famille des Cétoines, inscrit aux annexes n°2 et n°4 de la Directive « Habitats »

Répartition sur le site

Une seule observation jusqu'à présent, un individu mort retrouvé au col de Meyrand

Habitat

Espèce microcavernicole ; la larve occupe les cavités des vieux arbres sur pied (hêtre par exemple), souvent en milieu dégagé

Biologie et mœurs

Larve saproxylophage ; espèce à mœurs crépusculaires et nocturnes, très difficilement observable

Causes de régression en France

Sylviculture intensive, recul des activités sylvopastorales

Sensibilité sur le site

Si son habitat potentiel est présent sur le site, sa présence reste à confirmer (une seule observation)

⇒ Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*)

ROSALIE DES ALPES (<i>ROSALIA ALPINA</i>)	
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne	
Statut	Insecte coléoptère de la famille des Cérambycidae, inscrit aux annexes n°2 et n°4 de la Directive « Habitats »
Répartition sur le site	Forêts du massif du Tanargue
Habitat	Hêtraie et hêtraie-sapinière de l'étage montagnard
Biologie et mœurs	Les œufs sont déposés dans les fentes de l'écorce et du bois des hêtres en décomposition ; les larves sont xylophages et se nourrissent de bois mort ; les adultes, phytophages, ont une activité diurne (grignotent le feuillage et aspirent la sève)
Causes de régression en France	Intensification de la sylviculture, raréfaction des arbres morts en forêt
Sensibilité sur le site	N'est a priori pas menacée sur le site (nombreux habitats favorables à son maintien)

♦ **Lépidoptères :**

⇒ Cuivrée des marais (*Thersamolycaena dispar*)

CUIVRE DES MARAIS (<i>THERSAMOLYCAENA DISPAR</i>)	
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne	
Statut	Insecte lépidoptère de la famille des Lycaenidae, inscrit aux annexes n°2 et n°4 de la Directive « Habitats »
Répartition sur le site	Tourbières du massif du Tanargue
Habitat	Tourbières
Biologie et mœurs	La plante-hôte est un Rumex sp, variant suivant les types stationnels (plaine ou montagne) ; la chenille se nourrit de la plante-hôte
Causes de régression en France	L'urbanisation croissante et la monoculture sont les principaux éléments qui ont favorisé sa régression
Sensibilité sur le site	Espèce considérée comme peu commune : un seul site connu sur l'Ardèche à ce jour

⇒ Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)

DAMIER DE LA SUCCISE (<i>EUPHYDRYAS AURINIA</i>)	
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne	
Statut	Insecte lépidoptère nyphalidae, inscrit à l'annexe n°2 de la Directive « Habitats »
Répartition sur le site	Plusieurs zones humides sont susceptibles de l'accueillir, la plante-hôte présente une seule zone connue
Habitat	Tourbières et zones humides
Biologie et mœurs	La plante-hôte est la succise des prés où l'adulte viens pondre ses œufs et la chenille se nourrir de la plante
Causes de régression en France	Disparition des zones humides par drainage et exploitation importante des tourbières au cours de ces 50 dernières années
Sensibilité sur le site	Susceptible d'être rencontré dans les tourbières et zones humides du site

⇒ Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctata*)

⇒ **Apollon** (*Parnassius apollo*)

L'APOLLON (<i>PARNASSIUS APOLLO</i>)	
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne	
Statut	Insecte lépidoptère de la famille des Papilionidea, inscrit à l'annexe n°2 de la Directive « Habitats »
Répartition sur le site	Zones rocheuses
Habitat	Falaises et rochers
Biologie et mœurs	La plante-hôte est un Sedum sp, variant suivant les composantes de la roche ; biologie complexe et peu connu
Causes de régression en France	La plante-hôte disparaît avec la fermeture du milieu
Sensibilité sur le site	Même si les stations connus ne sont pas nombreuses à ce jour, on peut considérer que l'espèce n'est pas menacée

◆ **Crustacés :**

⇒ Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*)

◆ **Reptiles :**

⇒ Lézard vert (*Lacerta viridis*)

⇒ Lézard des souches (*Lacerta agilis*)

⇒ Lézard espagnol (*Podarcis hispanica (atrata)*)

⇒ Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)

⇒ Coronelle lisse (*Coronella austriaca*)

⇒ Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*)

⇒ Couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*)

◆ **Amphibiens :**

⇒ Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)

⇒ Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*)

⇒ Triton crêté (*Triturus cristatus*)

⇒ Grenouille rousse (*Rana temporaria*)

2 - 2 - 3 Les espèces de la Directive Oiseaux

- une liste récapitulative des espèces protégées au titre de la Directive Oiseaux figure ci-après, à laquelle s'ajoutent des indices définissant leur rareté au niveau local et départemental
- de même que pour les espèces de la Directive Habitats, certaines espèces, considérées comme essentielles pour le site B 26 M, font l'objet d'une analyse écologique succincte sous la forme de fiches espèces pages suivantes

TAXON	FAUNE	Réf Directive	RARETE LOCALE (*)	RARETE Dptale (*)	Fiche descrip.
Oiseaux	Aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>)	directive oiseaux	3	3	Oui
	Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	directive oiseaux	2	2	Oui
	Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	directive oiseaux	3	3	
	Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	directive oiseaux	1	1	Oui
	Busard cendré (<i>Circus pygargus</i>)	directive oiseaux	3	3	Oui
	Autour des palombes (<i>Accipiter gentilis</i>)	directive oiseaux	2	2	
	Epervier d'Europe (<i>Accipiter nisus</i>)	directive oiseaux	1	1	
	Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	directive oiseaux	2	2	Oui
	Pluvier guignard (<i>Charadrius morinellus</i>)	directive oiseaux	2	2	
	Grand Duc d'Europe (<i>Bubo bubo</i>)	directive oiseaux	2	2	Oui
	Chouette de Tengmalm (<i>Aegolius funereus</i>)	directive oiseaux	3	3	Oui
	Pic noir (<i>Drycopus martius</i>)	directive oiseaux	1	1	Oui
	Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	directive oiseaux	2	2	
	Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>)	directive oiseaux	3	2	
	Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>)	directive oiseaux	2	2	
	Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	directive oiseaux	1	1	
	Gelinotte des bois (<i>Bonasa bonasia</i>)	directive oiseaux	3	3	
	Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus</i>)	directive oiseaux	2	2	
	Bruant ortolan (<i>Emberizina hortulana</i>)	directive oiseaux	2	2	

♦ **Espèces nicheuses :**

⇒ Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) :

BONDREE APIVORE (<i>PERNIS APIVORUS</i>)	
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne	
Statut	Espèce en annexe n°1 de la Directive « Oiseaux »
Répartition sur le site	Massif du Tanargue
Habitat	Occupe divers types forestiers feuillus ou résineux ; il lui faut des massifs forestiers étendus pour nicher et des prairies pour se nourrir
Biologie et mœurs	Se nourrit presque exclusivement de larves d'hyménoptères (guêpes et bourdons principalement) ; grand migrateur, elle reste en Europe juste le temps de nicher, soit de la mi-mai à la fin de juillet
Causes de régression en France	Diminution des prairies, lieu de prédilection des nids de guêpes.
Sensibilité sur le site	Ne semble pas menacée à terme sur le site (nombreux milieux favorables à la préservation de ce rapace)

⇒ Milan noir (*Milvus migrans*)

⇒ Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)

CIRCAETE JEAN-LE-BLANC (<i>CIRCAETUS GALLICUS</i>)	
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne	
Statut	Espèce en annexe n°1 de la Directive « Oiseaux » ; rapace nicheur assez fréquent en Ardèche (au moins une centaine de couples)
Répartition sur le site	Massif du Tanargue
Habitat	L'habitat optimal de ce rapace doit comporter une mosaïque de milieux (zones boisées nécessaires à sa nidification, vastes étendues ouvertes de friches, landes, pâturages et zones rocheuses où abondent ses proies) ; territoires d'une étendue variant de 3 000 à 4 000 ha
Biologie et mœurs	Rapace très spécialisé qui se nourrit presque exclusivement de reptiles (couleuvres principalement) ; présent en France de mi-mars à mi-septembre ; niche sur des arbres en forêt ou sur des arbustes rupestres ; ne pond qu'un seul œuf, généralement vers la mi-avril (ce qui est en fait un des rapaces dont la fécondité est la plus faible)
Causes de régression en France	Raréfaction des milieux ouverts, favorables aux reptiles (landes, pelouses)
Sensibilité sur le site	Ne semble pas menacé à terme sur le site (nombreux milieux ouverts favorables à la préservation de ce rapace)

⇒ Busard cendré (*Circus pygargus*) :

BUSARD CENDRE (<i>CIRCUS PYGARGUS</i>)	
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne	
Statut	Espèce en annexe n°1 de la Directive « Oiseaux »
Répartition sur le site	Massif du Tanargue
Habitat	Milieus ouverts (landes, tourbières)
Biologie et mœurs	Se nourrit essentiellement de micro-mammifères (petits rongeurs), d'insectes, de petits oiseaux et de reptiles; migrateur, il arrive en France début avril pour nicher, la migration postnuptiale s'effectue pendant la deuxième quinzaine d'août
Causes de régression en France	Agriculture intensive, mise en culture des landes et des zones humides
Sensibilité sur le site	Aucune preuve de sa nidification sur le site, même s'il est observé régulièrement au printemps et que de nombreux milieux présents sur le site sont favorables à la préservation de ce rapace

⇒ Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)

⇒ Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*)

⇒ Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) :

AIGLE ROYAL (<i>AQUILA CHRYSAETOS</i>)	
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne	
Statut	Espèce en annexe n°1 de la Directive « Oiseaux »
Répartition sur le site	Un couple nicheur sur le Serre de la Croix de Bauzon
Habitat	Massifs forestiers accidentés avec falaises
Biologie et mœurs	Sédentaire, il niche le plus souvent dans les parois rocheuses, mais au moins un cas de nidification arboricole est connu en Ardèche ; sa nidification s'étend de mi-février à fin juin ; se nourrit essentiellement de mammifères
Causes de régression en France	Création de desserte forestière, pratiques sportives (escalade, vol libre), fermeture des milieux, destruction volontaire jusqu'au milieu des années 70
Sensibilité sur le site	Après avoir disparu, il a recolonisé le site (un couple nicheur) : sa présence permanente doit être confirmée ; comme pour les autres rapaces, il existe également d'autres zones potentielles d'accueil (Tanargue en particulier)

⇒ Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) :

FAUCON PELERIN (<i>FALCO PEREGRINUS</i>)	
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne	
Statut	Espèce en annexe n°1 de la Directive « Oiseaux »
Répartition sur le site	Plusieurs couples nicheurs sur le massif du Tanargue
Habitat	Falaises
Biologie et mœurs	Nicheur sédentaire, il ne construit pas de nid mais se contente d'une cavité de falaise ou d'un nid abandonné d'un autre rapace ; se nourrit d'oiseaux de petite taille tels que pinsons, grives, merles ou geais
Causes de régression en France	Traitements phytosanitaires agricoles, dégradations du milieu liées aux activités humaines, pratiques sportives (escalade, vol libre)
Sensibilité sur le site	Plusieurs couples sont présents sur le site et il existe également des zones potentielles d'accueil

⇒ Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) :

GRAND DUC D'EUROPE (<i>BUBO BUBO</i>)	
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne	
Statut	Espèce en annexe n°1 de la Directive « Oiseaux »
Répartition sur le site	Massif du Tanargue
Habitat	Falaises
Biologie et mœurs	Nicheur sédentaire dans les falaises, à proximité des sources de nourriture ; se nourrit surtout de mammifères (lapins, lièvres) et dans une moindre mesure d'oiseaux de petite taille
Causes de régression en France	Densification du réseau de distribution électrique, fermeture du milieu, pratiques sportives (escalade, canyoning, randonnée)
Sensibilité sur le site	Plusieurs couples sont présents sur le site et il existe également des zones potentielles d'accueil

⇒ Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)

⇒ Pic noir (*Dryocopus martius*) :

PIC NOIR (<i>DRYOCOPUS MARTIUS</i>)	
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne	
Statut	Espèce en annexe n°1 de la Directive « Oiseaux »
Répartition sur le site	Massifs forestiers du Tanargue
Habitat	Hêtraie et hêtraie-sapinière
Biologie et mœurs	Sédentaire ; se nourrit essentiellement des larves et adultes de fourmis et d'insectes xylophages capturés au sol ou dans de vieilles souches
Causes de régression en France	Sylviculture intensive
Sensibilité sur le site	N'est a priori pas menacé sur le site (nombreux habitats favorables à son maintien)

⇒ Alouette lulu (*Lullula arborea*)

⇒ Pipit rousseline (*Anthus campestris*)

⇒ Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)

⇒ Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

⇒ Bruant ortolan (*Emberizina hortulana*)

♦ **Espèces occasionnelles ou migratrices :**

⇒ Pluvier guignard (*Charadrius morinellus*)

⇒ Chouette de Tengmalm (*Aegolus funereus*) :

CHOUETTE DE TENGMALM (<i>AEGOLIUS FUNEREUS</i>)	
Site B 26 « Zones humides, landes, pelouses , forêts et habitats rocheux des Cévennes ardéchoises », partie montagne	
Statut	Espèce en annexe n°1 de la Directive « Oiseaux »
Répartition sur le site	A priori très rare (forêts domaniales de Mazan et des Chambons)
Habitat	Hêtraie-sapinière
Biologie et mœurs	Se nourrit principalement de micro-mammifères (petits rongeurs) ; le mâle est fidèle à un massif forestier ; nidification en avril, mai et juin
Causes de régression en France	Rareté des sites naturels de nidification (loges de pic noir et autres cavités)
Sensibilité sur le site	Si son habitat est présent sur le site, les indices de sa présence sont très rares

⇒ Gelinotte des bois (*Bonasia bonasia*)

Conclusion sur les espèces (animales, végétales, oiseaux) : le site B26 M, site étendu, est riche en espèces visées par les Directives : si aucune d'entre-elles ne paraît aujourd'hui réellement menacée, il est toutefois difficile de se prononcer sur la présence future et l'évolution des populations de certaines espèces, leur statut et leurs potentialités étant en effet actuellement trop méconnus.

Remarque : le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche entreprend depuis plusieurs années des actions en faveur du retour du Vautour Fauve. L'ensemble des description ci-dessus et des actions proposées à ce stade sont cohérentes avec ces actions.

Voir en Tome III la carte de synthèse des enjeux des espèces et de leurs habitats

2 - 3 Les autres éléments naturels remarquables

2 - 3 - 1 Flore remarquable

Le tableau ci-après donne par grand type de milieu la liste des espèces patrimoniales de la zone, protégées, reconnues rares localement ou remarquables à des titres divers (sources : experts O.N.F.).

TYPE DE MILIEU	ESPECES PROTEGEES, RARES OU REMARQUABLES	EVALUATION PATRIMONIALE (*)		
		RARETE LOCALE	RARETE DPTALE	PROTECTION
Hêtraie montagnarde acidiphile du Luzulo-fagetum	<i>Lilium martagon</i>	1	2	D
	<i>Polygonatum odoratum</i>	2	1	
	<i>Ranunculus platanifolius</i>	2	2	
Hêtraie subalpine	<i>Aconitum vulparia</i>	1	2	
	<i>Gagea lutea</i>	3	3	N
	<i>Ranunculus platanifolius</i>	2	2	
	<i>Ribes petraeum</i>	2	2	
	<i>Rumex arifolius</i>	1	2	
Forêt de châtaignier d'ubac	<i>Mercurialis perennis</i>	2	1	
Forêt de ravin à Acerion sur éboulis rocheux	<i>Aconitum napellus</i>	3	2	D
	<i>Aconitum vulparia</i>	1	2	
	<i>Arabis cebennensis</i>	2	3	
	<i>Circaea x intermedia</i>	2	2	
	<i>Cirsium erisithales</i>	3	2	
	<i>Lilium martagon</i>	1	2	D
	<i>Lonicera alpigena</i>	2	2	
	<i>Melampyrum nemorosum</i>	3	3	
	<i>Ranunculus aconitifolius</i>	1	2	
	<i>Ranunculus platanifolius</i>	2	2	
	<i>Ribes petraeum</i>	2	2	
	<i>Rumex arifolius</i>	1	2	
	<i>Saxifraga pedemontana ssp prostii</i>	1	2	R
	<i>Streptopus amplexifolius</i>	2	3	
	<i>Thalictrum aquilegifolium</i>	2	2	
Lande montagnarde	<i>Dianthus graniticus</i>	1	1	
	<i>Gentiana lutea</i>	1	1	D

(*) 1=assez rare, 2=rare, 3= très rare ; N=protection Nationale, R= Régionale, D = Départementale, E= Européenne

TYPE DE MILIEU	ESPECES PROTEGEES, RARES OU REMARQUABLES	EVALUATION PATRIMONIALE (*)		
		RARETE LOCALE	RARETE DPTALE	PROTECTION
Lande subalpine	<i>Androsace carnea</i>	3	3	
	<i>Lycopodium clavatum</i>	2	2	
	<i>Sphagnum sp</i>	1	1	N
	<i>Tulipa sylvestris ssp australis</i>	1	2	N
	<i>Vaccinium vitis-idaea</i>	2	2	D
Mégaphorbaie eutrophe montagnarde	<i>Aconitum napellus</i>	3	2	D
	<i>Aconitum vulparia</i>	1	2	
	<i>Arabis cebennensis</i>	2	3	
	<i>Lonicera alpigena</i>	2	2	
	<i>Ranunculus aconitifolius</i>	1	2	
	<i>Ribes petraeum</i>	2	2	
	<i>Rumex arifolius</i>	1	2	
	<i>Saxifraga pedemontana ssp prostii</i>	1	2	R
	<i>Streptopus amplexifolius</i>	2	3	
Mégaphorbaie eutrophe subalpine	<i>Aconitum napellus</i>	3	2	D
	<i>Allium victorale</i>	3	2	
	<i>Gentiana lutea</i>	1	1	N
	<i>Geranium sylvaticum</i>	2	1	
	<i>Lilium martagon</i>	1	2	D
	<i>Ranunculus platanifolius</i>	2	2	
	<i>Ribes petraeum</i>	2	2	
	<i>Rumex arifolius</i>	1	2	
	<i>Streptopus amplexifolius</i>	2	3	
	<i>Thalictrum aquilegifolium</i>	2	2	
Tourbière haute active	<i>Drosera rotundifolia</i>	2	2	N
	<i>Sphagnum sp</i>	1	1	N

(*) 1=assez rare, 2=rare, 3= très rare ; N=protection Nationale, R= Régionale, D = Départementale, E= Européenne

TYPE DE MILIEU	ESPECES PROTEGEES, RARES OU REMARQUABLES	EVALUATION PATRIMONIALE (*)		
		RARETE LOCALE	RARETE DPTALE	PROTECTION
Végétation chasmophytique des pentes siliceuses	<i>Aconitum napellus</i>	3	2	D
	<i>Allium victorale</i>	3	2	
	<i>Asarina procumbens</i>	1	1	
	<i>Asplenium foreziense</i>	2	1	
	<i>Asplenium trichomanes ssp quadrivalens</i>	2	2	
	<i>Asplenium x alternifolium</i>	3	2	
	<i>Convallaria majalis</i>	3	2	D
	<i>Daphne mezereum</i>	2	1	
	<i>Dianthus graniticus</i>	1	1	
	<i>Gentiana lutea</i>	1	1	D
	<i>Huperzia selago</i>	2	2	
	<i>Juniperus communis ssp nana</i>	3	2	
	<i>Lilium martagon</i>	1	2	D
	<i>Lonicera alpigena</i>	2	2	
	<i>Phyteuma hemisphaericum</i>	2	2	
	<i>Polygonatum odoratum</i>	2	1	
	<i>Ranunculus platanifolius</i>	2	2	
	<i>Ribes petraeum</i>	2	2	
	<i>Rosa glauca</i>	2	2	
	<i>Rosa pimpinellifolia</i>	2	2	
	<i>Saxifraga pedemontana ssp prostii</i>	1	2	R
	<i>Sempervivum arachnoideum</i>	3	2	
	<i>Silene saxifraga</i>	2	1	
	<i>Streptopus amplexifolius</i>	2	3	
	<i>Tulipa sylvestris ssp australis</i>	1	2	N

(*) 1=assez rare, 2=rare, 3= très rare ; N=protection Nationale, R= Régionale, D = Départementale, E= Européenne

2 - 3 - 2 Espèces animales protégées ou remarquables

Dans ce chapitre sont pris pour références les statuts de protection suivants : espèces protégées à l'échelle nationale (liste rouge nationale, protection par arrêté de la loi 1976 de protection de la nature) ou à l'échelle internationale (convention de Berne, convention de Bonn, liste rouge européenne). Ne sont pas citées à nouveau les espèces d'intérêt communautaire qui bénéficient aussi d'un autre des statuts de protection rappelés ci-dessus. Les espèces non protégées mais considérées comme remarquables figurent en italique.

Sources utilisées : voir remarques au début du chapitre « 2-2-2 espèces de la Directive Habitats »

◆ Mammifères :

⇒ Marmotte des Alpes (*Marmota marmota*)

◆ ♦ Insectes (lépidoptères) :

⇒ *Azuré des marais (Maculinea alcon)* : espèce inféodée aux tourbières ; sa plante-hôte la plus commune est la gentiane pneumonanthe ; sa biologie très complexe passe par une adoption par des fourmis ; deux stations connus sur le site seulement

⇒ *Moiré ottoman (Erebia ottomana tardenota)* : cette espèce se rencontre dans les pelouses du site, elle est localisée sur la ligne de partage des eaux Atlantique-Méditerranée (seule aire de répartition en France) ; sa biologie est méconnue (plante-hôte : genre *Poa* ?)

◆ Reptiles :

⇒ Lézard vivipare (*Lacerta vivipara*)

⇒ Couleuvre à collier (*Natrix natrix*)

⇒ Vipère péliade (*Vipera berus*)

⇒ Vipère aspic (*Vipera aspis*)

⇒ Couleuvre vipérine (*Natrix maura*)

⇒ Couleuvre à échelons (*Elaphe scalaris*)

⇒ Coronelle girondine (*Coronella girondica*)

⇒ Lézard ocellé (*Lacerta lepida*)

◆ Amphibiens :

- ⇒ Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)
- ⇒ Triton alpestre (*triturus alpestris*)
- ⇒ Triton palmé (*Triturus helveticus*)
- ⇒ Crapaud commun (*bufo bufo*)

3 - LES ÉLÉMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUES : PRINCIPALES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET PRINCIPAUX ACTEURS

Voir la carte des données socio-économiques en tome III.

3 - 1 Données générales sur la population

La zone d'étude constitue un espace rural représentant une population de 3 190 habitants (*source I.N.S.E.E. – Recensement Général de la Population de 1999*), soit une densité de 10 habitants au km² (rappelons qu'elle était de 20 habitants au km² en 1936).

Voici le nombre d'habitants des 17 communes concernées par le site :

COMMUNE	ASTET	BARNAS	BORNE	JAUJAC	LABOULE	LANARCE
NOMBRE D'HABITANTS	51	204	41	1 065	112	199
COMMUNE	LAVAL D'AURELLES	LOUBARESSE	MAYRES	MAZAN-L'ABBAYE	MEYRAS	MONTSELGUES
NOMBRE D'HABITANTS	48	32	258	163	775	76
COMMUNE	ROCLES	SABLIÈRES	SAINT-LAURENT-LES-BAINS	LA SOUCHE	VALGORGE	TOTAL
NOMBRE D'HABITANTS	208	101	182	290	450	4 255

La tendance est à la stabilisation de la population depuis les années 80, même si la situation est très variable d'une commune à l'autre ; la densité de population varie de 1 à 63 habitants au km² pour la commune la plus « urbanisée », Meyras. Mais seules 4 des 17 communes ont une densité de population supérieure à 10 habitants au km² (Jaujac, Meyras, Rocles et Valgorge). Avec une densité de population aussi faible (rappelons que la densité de population du département est en moyenne de 51 habitants au km²), la zone d'étude est marquée par un phénomène crucial de désertification, auquel s'ajoute le vieillissement de la population : les 60 ans et plus, dont le nombre était inférieur à celui des moins de 20 ans en 1962, sont en effet aujourd'hui deux fois plus nombreux que les moins de 20 ans (respectivement 48% de la population totale contre 24%, source I.N.S.E.E. 1999).

La forte densité démographique avait été dans le passé un des facteurs d'aménagement de l'espace en terrasses (ou « faïsses »), la désertification explique l'état d'abandon actuel.

Cette population se répartit dans un habitat généralement organisé en plusieurs hameaux par commune. Le dépeuplement de l'espace rural a entraîné un abandon important de l'habitat alors que parallèlement, la demande touristique allant croissant a transformé ces logements vacants en résidences secondaires. Dans la plupart des communes de la zone d'étude, le nombre de résidences secondaires est ainsi supérieur à celui des résidences principales. Cette situation pose des problèmes pour l'installation de nouveaux agriculteurs.

Les communes sont confrontées aux difficultés socio-économiques que connaissent la plupart des zones rurales actuellement. La zone d'étude a été en effet victime par le passé comme les autres zones de montagne d'un exode rural fort, pour des raisons à la fois sociales et économiques : disparition de la petite industrie dans les vallées, politique agricole intensive inadaptée aux zones de montagne et plus particulièrement aux zones de pentes et leurs cultures en terrasses.

Le milieu naturel constitue un élément clé dans la compréhension de la situation actuelle : abandon de l'espace par l'agriculture, dévitalisation, secondarisation de l'habitat en sont les facteurs limitants.

Concernant les documents d'urbanisme, nous proposons en annexe n°9 la carte d'avancement des Plans d'Occupation des Sols (P.O.S.) par commune.

3 - 2 A c t i v i t é s f o r e s t i è r e s

La partie sommitale de la zone d'étude est en majeure partie boisée. Le développement de l'espace forestier est allé de pair avec la régression de l'agriculture. Le territoire couvert par la forêt occupe plus du tiers de l'espace sur la zone d'étude. Les taux de boisement varient de 6% à 58% suivant les communes, ce taux augmentant généralement avec l'altitude. Précisons qu'aucune commune de la zone d'étude n'a mis en place une réglementation des boisements.

Il convient de distinguer deux types de forêts : (cf carte en tome III)

- la forêt privée : minoritaire en surface, globalement peu gérée et inégalement desservie ; son morcellement très important et sa rentabilité incertaine limitent l'implication des propriétaires. Les essences de reboisement les plus utilisées depuis l'après-guerre jusqu'à nos jours ont été le pin Laricio de Corse et le douglas. Nombreux de ces peuplements sont actuellement au stade de la première éclaircie.
- la forêt publique : il est à noter que la forêt publique, communale (18 unités de gestion), départementale (une unité de gestion) ou domaniale (10 unités de gestion), représente à elle-seule près de la moitié de la surface totale de la zone d'étude ; gérée de longue date par l'Office National des Forêts, qui est chargé d'y faire appliquer le régime forestier, chaque unité fait l'objet d'un plan de gestion appelé aménagement forestier et donc d'une gestion régulière. Bien adaptée aux conditions stationnelles, la hêtraie-sapinière est le peuplement le plus répandu. Toutefois, le relief accidenté et la voirie insuffisante rendent souvent la forêt peu accessible et donc difficile à exploiter. Le tissu social et économique étant faible, les opérations de gestion forestière en sont d'autant plus difficiles à mettre en œuvre.

En ce qui concerne la procédure Natura 2000, dans la continuité de l'inventaire réalisé par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels Rhône-Alpes (C.R.E.N.) en 1994 et 1995, l'O.N.F. a, sur les territoires relevant du régime forestier, répertorié très précisément les habitats et les espèces préalablement identifiés. En délimitant le plus précisément possible les zones intéressantes, il a, pour chacune d'elles, recensé un certain nombre d'informations. "L'édition" d'un formulaire, en collaboration avec les personnels de terrain, a permis non seulement d'identifier l'habitat, mais aussi et surtout, d'apporter au gestionnaire un ensemble d'éléments relatifs à sa constitution et à son évolution. Les aménagements forestiers, réalisés

postérieurement à ce travail, ont bien-entendu pris en compte les habitats et les espèces identifiés, en proposant des règles de gestion appropriées.

Précisons également que, pour certaines zones particulièrement riches sur le plan biologique, des projets de création de Réserve Biologique Domaniale sont en cours sur la zone d'étude (Sources de l'Ardèche, Grand Tanargue, Mont-Aigu).

3 - 3 A c t i v i t é s a g r i c o l e s

L'espace agricole au sens large (espace pastoral et espace cultural) comprend différents niveaux :

- ⇒ prés de fauche et pâtures de fond de vallée
- ⇒ cultures en terrasses, le plus souvent autour de l'habitat, alimentées généralement par un réseau d'irrigation (béalières)
- ⇒ châtaigneraies sur les pentes, des abords des villages jusqu'à environ 800 m (limite altitudinale)
- ⇒ pâturages d'altitude

Cette structuration de l'espace est caractéristique de l'espace de pente cévenol.

Constat d'ensemble : les espaces agricoles abandonnés sont dominants par rapport aux espaces utilisés. L'espace agricole se réduit au pourtour immédiat des zones d'habitat, à certains secteurs accessibles des pentes et des fonds de vallées et à une partie de la zone d'estive.

La proportion de châtaigneraies abandonnées est supérieure à la châtaigneraie utilisée (rapport d'environ 2/3-1/3). La châtaigneraie encore récoltée est située dans les zones les plus accessibles, près de l'habitat et des routes et chemins. Si elle constitue un potentiel économique, elle est néanmoins en voie d'abandon, notamment pour des raisons de mauvaise valorisation du produit, constitué essentiellement de châtaignes de petit et moyen calibre. Il est à noter toutefois que ce calibre est aussi imputable à l'état médiocre des vergers qui nécessiteraient très souvent des travaux de restauration (en particulier d'élagage).

La commercialisation de la petite châtaigne est difficile (prix trop bas) même si quelques micro-marchés existent (châtaignes sèches, farine, crème de marron). Ces problèmes économiques expliquent en grande partie l'abandon de la châtaigneraie, même si d'autres problèmes viennent s'y ajouter (problèmes sanitaires, insuffisance de main d'oeuvre, difficultés d'accès, pénibilité du travail dans ces zones de pentes).

Toutefois, la récente valorisation de l'AOC châtaigne sur l'ensemble du territoire de l'Ardèche est de nature à promouvoir une amélioration de ces vergers pour profiter de la re-dynamisation de la filière.

Les terrasses qui supportaient les cultures (légumes, vergers et vignes) sont pour la plupart abandonnées sauf à proximité immédiate des hameaux. Sont présentes toutefois sur la zone d'étude les productions de petits fruits et de plantes médicinales, bien adaptées au terroir en terrasses, ainsi que l'apiculture.

Outre la châtaigne, la myrtille est également une production traditionnelle de la zone d'étude. Sa commercialisation connaît également des difficultés, avec un prix de vente trop faible pour inciter à l'entretien et à l'exploitation des myrtilleraies. Vendue comme un produit basique, sans signe distinctif de qualité, la myrtille ne peut dans ces conditions concurrencer en terme de prix les produits d'importation. Pourtant un potentiel existe, même s'il est de moins en moins utilisé.

L'activité agricole traditionnelle est souvent complétée par des revenus dits de diversification, le tourisme « vert » (gîtes d'étapes collectifs, gîtes individuels et chambres d'hôtes) et plus rarement la forêt (fabrication de piquets de bois de châtaigniers).

3 - 4 Activités pastorales

En fait, l'espace agricole est à dominante pastorale (prairies permanentes et pacages).

Il comprend des secteurs traditionnels d'estive des ovins et des bovins dans les zones sommitales.

Sur le massif du Tanargue (communes de Valgorge, Laboule et La Souche), l'estive est actuellement utilisée par le Syndicat des Transhumants du Tanargue (qui accueille de 1200 à 1500 brebis). Elle occupe majoritairement un espace domanial (convention O.N.F. conclue pour 3 ans).

Une autre zone d'estive est inutilisée depuis plusieurs années, il s'agit de la Cham du Cros (commune de Joannas) qui a compté jusqu'à 1200 brebis.

En résumé, la « pression » de l'animal sur l'espace est globalement faible et a surtout tendance à se réduire, ce qui contribue à l'état d'embroussaillage de l'espace. La pratique de l'écobuage, qui consiste à incendier régulièrement les landes et broussailles, est utilisée pour réouvrir le milieu mais engendre souvent des problèmes d'érosion à cause de la mise à nu du sol. Certaines communes présentent cependant un espace pastoral encore bien entretenu (Loubaresse, Borne) mais son maintien repose sur quelques agriculteurs le plus souvent âgés.

Les pâtures et prés de fauche de fonds de vallées sont inégalement utilisés suivant les communes mais la tendance générale est à l'abandon de ces secteurs. Le foin utilisé provient de plus en plus de l'extérieur, la mécanisation de ces parcelles étant difficile et onéreuse.

Les exploitations sont diversifiées mais s'appuient sur un système de base dominant, l'élevage de petits ruminants, ovins pour la viande principalement et caprins fromagers. Il existe également une production de salaisons fermières.

Les vastes espaces agricoles à usage extensif associés aux territoires forestiers constituent le biotope de prédilection du lièvre, du chevreuil et surtout du sanglier, gibier préféré des cévenols. Ces trois espèces constituent l'essentiel du gibier sédentaire présent dans la zone d'étude, auxquelles on peut ajouter la bécasse, le pigeon et la grive pour le petit gibier de passage.

♦ **Le chevreuil** : la population actuelle de chevreuil est estimée sur l'ensemble de zone d'étude à 2 à 3 têtes aux 100 ha (source O.N.C.F.S.). Si cette densité n'a que très peu de conséquence sur la régénération naturelle en raison de son abondance, il n'en est pas de même sur la régénération artificielle, à tel point qu'une protection individuelle se révèle indispensable pour les plants résineux (en particulier le mélèze, le douglas, le sapin pectiné et le pin Laricio de Corse). Cela s'explique essentiellement par des effets de forte concentration de chevreuil à certaines périodes dans les zones dénudées ou à couvert diffus.

♦ **Le sanglier** : si les compagnies de sanglier varient en nombre suivant les conditions météorologiques et l'abondance de nourriture naturelle (en particulier les fâines et les châtaignes), elles sont toutefois globalement très nombreuses et en constante augmentation depuis plusieurs années. De nombreux dégâts sont constatés dans les cultures céréalières et les prairies aux alentours des forêts. L'abondance de la châtaigneraie ajoutée à la déprise agricole constituent en effet pour le sanglier des zones de prolifération importante. Lorsque ces dégâts deviennent préoccupants, il est procédé, en plus de la chasse normale en période d'ouverture, à des battues administratives et à de la chasse de nuit. D'autre part, depuis 1998, les périodes d'ouverture de la chasse au sanglier ont fait l'objet d'un élargissement par arrêté préfectoral. Autant dire que le sanglier est un vrai problème dans cette zone.

♦ **Le lièvre** : après avoir connu une période de régression, le lièvre serait en nette augmentation ces dernières années. Cela s'explique essentiellement du fait de la forte présence du chevreuil et de la surpopulation de sanglier : en effet, d'une part il y a moins de chasseurs de petit gibier et, d'autre part, les chiens courants sont plus fortement attirés par le sanglier et le chevreuil, délaissant quelque peu le lièvre qui se retrouve de ce fait en partie « protégé ».

- Le grand gibier est chassé principalement en battue au chien courant, le sanglier étant toujours plus prisé que le chevreuil.
- En forêt domaniale, les lots de chasse sont amodiés soit par adjudication tous les 6 ans (36% en 1999) soit par location amiable (61%) soit encore sous licence collective (3%). Ailleurs, la chasse est pratiquée dans le cadre des Associations Communales de Chasse Agréées (A.C.C.A.).

Il existe également des chasses privées sur le site qui effectuent des lâchers de faisans ou qui entraînent des chiens en parc.

Conclusion : dans cette région rurale aux conditions de vie assez difficiles, l'exercice de la chasse revêt une importance sociale essentielle pour les résidents locaux. Les Cévennes sont en effet des montagnes privilégiées pour la chasse au sanglier en battue. Elle est un facteur incontestable de rapprochement des habitants et c'est probablement parce qu'elle contribue à la satisfaction de ce besoin que la chasse du sanglier en battue et aux chiens courants jouit d'un tel engouement de la part des chasseurs locaux.

Menaces

La chasse ne semble pas compromettre la survie de la faune sauvage puisqu'elle est gérée. Elle participe même à la régulation des sangliers qui occasionnent des dégâts sur les pâtures. On peut tout de même noter un dérangement de la faune mais ceci fait partie des actions de la chasse. Il y a donc un risque de dérangement de la nidification pour le mois de février. Une étude sur la perturbation de la faune a été réalisée au niveau national suite à la demande des chasseurs en 1997. Celle-ci a mis en évidence un dérangement seulement pour trois espèces qui ne sont pas présentes sur notre zone d'étude (ours des Pyrénées, mouflon de Corse et veau-marin).

3 - 6 Activités piscicoles

Plusieurs rivières principales coulent sur la zone d'étude : l'Ardèche, la Borne, le Lignon et la Baume. Elles sont toutes classées en première catégorie, ce qui signifie que ce sont des cours d'eaux à truite fario dominante. La pêche est gérée par des AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) dont les sièges sont à Valgorge, St Etienne de Lugdarès, Jaujac et Pont-de-Labeaume. Il existe des guides de pêche surtout spécialisés sur la pêche à la mouche. La pêche la plus répandue reste celle de la truite, certains cours d'eau abritant encore des truites sauvages. D'ailleurs, les AAPPMA mènent une politique de non-versement de truites d'élevages. Seuls quelques cours d'eau sont alevinés mais le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles de l'Ardèche (PDPG) modère cette activité. Ce plan départemental est mis en place par la Fédération de Pêche de l'Ardèche en collaboration avec les AAPPMA pour une gestion écologique et la préservation des milieux aquatiques afin de pérenniser le peuplement piscicole. Il y a donc une volonté de préservation du patrimoine génétique des poissons ardéchois en limitant les lâchers de poissons.

A noter cependant que les fonds de vallées sont gagnés progressivement par la broussaille, les chemins de pêcheurs se ferment, les berges se boisent naturellement et les cours d'eau ne sont plus entretenus.

Conclusion sur les activités cynégétiques et piscicoles : La chasse et la pêche participent à un équilibre socio-environnemental permettant de conserver à long terme les habitats et les espèces. Leurs pratiques pourront donc être maintenues.

Le tourisme est principalement axé sur la découverte de l'espace naturel et du patrimoine par la randonnée, pédestre, équestre ou en VTT. Ce tourisme « vert et diffus », considéré comme un atout pour la zone d'étude, est déjà bien développé.

Ainsi les itinéraires de randonnée pédestre sont nombreux, la dynamique locale, soutenue par de nombreuses associations, est souvent forte et ancienne.

Plusieurs structures d'accueil de groupes existent (gîtes collectifs), complétées par des gîtes individuels et des chambres d'hôtes.

Mais d'autres pratiques touristiques se développent (véhicules motos ou 4x4, quads, canyoning) et peuvent poser des problèmes sur le plan environnemental.

Aussi, pour permettre un développement raisonné des pratiques sportives et en application de la loi sur le sport du 6 juillet 2000, le Département a mis en place début 2003 une « **Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires de l'Ardèche (CDESI)** », chargée de faire une proposition de « **Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires de l'Ardèche (PDESI)** ».

Dans ce cadre, un diagnostic départemental des sports de nature en Ardèche a été réalisé en avril 2002 (référence dans la bibliographie dans le tome 2). Le site B26 M est largement concerné.

Voici une description succincte des activités sportives qui concernent plus directement le site B26 M. Toutes les activités touristiques et sportives ont été cartographiées (voir carte des données socio-économiques en tome III).

◆ **L'accrobranche**

Ce loisir est en plein développement dans le département, plusieurs projets sont à l'étude pour la mise en place de parcs d'accrobranches. Pour l'instant, la zone B26 M ne semble pas directement concernée.

◆ **Le canyoning**

On dénombre 8 canyons utilisables sur la zone B26 M mais seul celui de la Borne est régulièrement utilisé. Ce canyon est très fréquenté de mai à septembre avec un pic de fréquentation de 1 à 2 groupes par jour en juillet et août. Il est considéré comme sportif (plusieurs sauts à effectuer, température fraîche hors saison estivale). Il bénéficie d'un parking aménagé au départ près du bois de Tinel. Les sept autres canyons sont la Dénave, le Rieu Grand, les Goutelles, la Lichechaude, l'Ourlette, la Verrerie et le Montfreyt. Ces autres canyons sont rarement utilisés par les prestataires de services, seuls des pratiquants individuels ou des pêcheurs sportifs (pêche à la truite) le fréquentent.

◆ L'escalade

Deux sites d'escalade situés sur la zone B26 M sont inscrits sur le topo-guide de l'Ardèche, il s'agit du site du Ron de Coucoulude (commune de Valgorge) et du site du Rocher du Calvaire, appelé « les Chambons » dans le bois du Tinel (commune de Borne). L'accès pour aller au Ron de Coucoulude nécessite une marche d'environ 45 minutes depuis le parking du col de Meyrand, ce qui réduit d'autant la fréquentation. Ce site comprend 27 voies de 5 à 20 m de hauteur pour un niveau débutant, ce qui correspond à une fréquentation familiale ou scolaire. Le site des « Chambons » est accessible depuis le bord de la route par un petit sentier qui part du parking, il comprend 14 voies d'une hauteur de 45 m pour tous les niveaux. Il existe également deux sites non inscrits sur le topo-guide, dont un « sauvage » : il s'agit d'une voie sur la falaise granitique dite « l'Adreyt d'Abraham », située au sud de Mayres et utilisée que très rarement par des personnes locales ; l'autre site, celui du « Rocher d'Astet », se situe en forêt domaniale au-dessus du village d'Astet et fait l'objet d'une convention avec l'O.N.F..

◆ La randonnée pédestre

C'est l'activité sportive la plus répandue sur le site. La randonnée a connu un fort succès dans cette région du fait des paysages remarquables situés en moyenne montagne et du climat relativement doux. Ainsi, il existe plusieurs associations de randonneurs locaux et de nombreux topo-guides de randonnée ont été édités.

La zone est traversée par deux sentiers de grande randonnée, le GR 7 et le GR 4 qui part du Rhône à Pont Sain-Esprit pour rejoindre les Monts d'Auvergne et de nombreux sentiers de pays, le PR « le Tour du Tanargue » (boucle de 3 ou 4 jours), le PR « le Cévenol », le PR « le Tour de la Montagne Ardéchoise » et bien d'autres circuits inscrits sur les topo-guides.

Cette activité est donc difficilement quantifiable du fait de nombreux pratiquants individuels. De nombreux prestataires de service, titulaires de brevets d'Accompagnateur en Moyenne Montagne, proposent de la randonnée pédestre en saison estivale mais également de la raquette à neige en hiver ; certains se sont même regroupés dans une association appelée « Calades ».

Il existe aussi un regroupement de plusieurs structures d'hébergements (gîtes d'étape, auberges) permettant de réaliser de longues randonnées avec étapes en gîtes (« Couleurs rando »).

◆ Le ski

Ce sport est pratiqué sur la station de la Croix de Bauzon, station gérée par le Syndicat Départemental de l'Équipement de l'Ardèche (SDEA). Il existe 5 circuits de pistes de ski de fond faisant de 5 à 12 km et 6 pistes de ski alpin pour tous les niveaux dont 3 pistes avec canon à neige et 5 remontés mécaniques. Des randonnées en raquettes à neige sont organisées et il y a la possibilité de louer des raquettes sur place. La fréquentation est importante lorsqu'il y a de la neige car c'est la station la plus proche du bassin albenassien. Il existe également une zone de ski de fond en bordure du site après le col du Pendu (Bel Air) mais seuls certains circuits de randonnées en raquettes à neige passent dans la zone B 26 M.

◆ **Le Vélo Tout Terrain (VTT)**

Ce sport a connu un fort développement ces dernières années. Une commission départementale au même titre que celle pour la randonnée s'occupe de la mise en place et du balisage des circuits. Un topo-guide est en cours de réalisation dans lequel certains circuits partent de la Croix de Bauzon. Il existe un centre VTT près du lac d'Issarlès et quelques prestataires de service font de l'accompagnement sur la zone.

◆ **La via ferrata**

Ce sport utilisant les milieux rocheux est actuellement en plein développement et, si aucun site n'est encore équipé en Ardèche, des projets sont à l'étude, en particulier un situé à proximité immédiate de la zone B26 M, sur la commune de La Souche près du ruisseau de Montfreyt.

◆ **Le vol libre**

Il existe plusieurs sites d'envol sur la zone B26 M, en particulier sur le massif du Tanargue : ce sont les sites du Sapédas (col de Meyrand), du Ron de Coucoulude et du sommet de Méjean, les trois étant situés sur la commune de Valgorge. Cependant, un seul site est vraiment utilisé régulièrement par les parapentistes, celui du Sapédas où l'on peut voler toute l'année quand les conditions sont bonnes. La fréquentation s'accroît pendant les vacances scolaires et en saison estivale. Les autres sites ne sont utilisés qu'occasionnellement, essentiellement en raison du temps de marche pour y parvenir. Si les conditions météo sont excellentes, certains parapentistes décollent du Sapédas et vont se poser sur le sommet de Méjean ou sur le Ron de Coucoulude. Les sites du Sapédas et du Ron de Coucoulude étant situés en forêt domaniale, une convention a été passée avec l'O.N.F. pour leur utilisation.

Autres sites sur la zone, celui dans la vallée de l'Ardèche au-dessus de Mayres, utilisé occasionnellement par vent du Sud, celui des Valadous au-dessus du col du Pendu, qui sert principalement à s'exercer au sol avec sa voile mais peut également servir de décollage à l'occasion pour se poser vers Mayres et enfin le site de décollage Sud sur la Cham du Cros qui tend à se développer.

◆ **Les sports motorisés**

La pratique des sports motorisés de type "4x4" et "moto verte" est assez développée sur le site B26 M, comme dans le reste du département. De même que dans de nombreux autres secteurs, cette pratique se déroule pour partie sur routes et pistes ouvertes à la circulation publique, mais aussi pour partie dans les espaces naturels, évidemment sans l'accord des propriétaires concernés (et donc en infraction vis à vis de la législation en place), sur des sentiers, des chemins d'exploitation voire parfois "hors piste", sur des zones de pelouse de montagne par exemple.

Ces pratiques illégales ont bien évidemment un fort impact sur les milieux, en terme de dégradation physique mais aussi en terme de dérangement de la faune.

Aussi, toutes les actions possibles pour mieux régler et organiser ces pratiques sont à mettre en oeuvre. La mise en place en mars 2003 par le Département de l'Ardèche d'une « Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires de l'Ardèche (CDESI) », en application de l'article 50 et suivants de la loi sur le sport du 6 juillet 2000, ayant pour mission d'aboutir à des propositions concrètes sous la forme d'un « Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires de l'Ardèche (PDESI) » est bien la confirmation que l'ensemble des acteurs locaux souhaitent trouver une solution concertée à ce problème délicat.

Conclusion sur les activités touristiques et sportives : Si un nombre important d'activités se concentrent autour du site de la Croix de Bauzon, on peut toutefois considérer que la plupart des activités qui sont pratiquées sur l'ensemble du site sont plutôt de nature « extensive » et n'ont pas ou que peu d'impact sur les habitats et les espèces présents sur la zone, à l'exception de la pratique du 4*4 et du quad.

B / ANALYSE DE L'ETAT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL, DE SON INTERET ECOLOGIQUE ET DES BESOINS ECONOMIQUES ET SOCIAUX

D'après les inventaires réalisés et le bilan des connaissances, il est possible d'estimer l'état de conservation du patrimoine naturel, son intérêt écologique et les besoins économiques et sociaux.

Pour cela, nous avons regroupé les habitats en trois entités écologiques non hiérarchisées :

- ⇒ les habitats ouverts
- ⇒ les habitats forestiers
- ⇒ les habitats humides

Nous avons également passé en revue les principales espèces présentes concernées par les Directives Oiseaux et Habitat (oiseaux, insectes et espèces végétales).

Pour chaque habitat ou espèce, nous avons défini sa (ou ses) valeur(s) écologique(s), les objectifs à atteindre de manière générale pour maintenir l'habitat ou l'espèce dans un état de conservation favorable, les enjeux socio-économiques existants en liaison étroite avec cet habitat ou cette espèce ; ces différents éléments définis, nous avons réalisé en groupe de travail une synthèse par habitat ou espèce en mettant en évidence l'éventuelle problématique (en prenant en compte la dynamique de la végétation et quelques données socio-économiques locales telles que les pratiques forestières, agricoles, pastorales...), ce qui a permis de déboucher sur des propositions d'actions, en précisant chaque fois que possible les zones d'intervention et le ou les porteur(s) de projet(s) potentiel(s).

Ces tableaux contribuent de façon essentiel à la définition des objectifs à atteindre en terme de conservation ou de restauration des habitats et des habitats d'espèces. En effet, c'est à partir de ces données de synthèses que le comité de pilotage a pu déterminer les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs fixés.

Nota à l'attention des membres des groupes de travail : les trois dernières colonnes de ces tableaux sont reportées directement dans les fiches actions correspondantes et ne sont pas visibles sur les tableaux ci-après.

MILIEUX CONCERNES	Définition de l'habitat (*)	Nb d'habitats recensés sur la zone	Surface représentée (ha/%)	VALEUR(S) ECOLOGIQUE(S)	OBJECTIFS A ATTEINDRE	ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES	SYNTHESE, PROBLEMATIQUE
Milieux ouverts	<i>Formation herbeuse, riche en espèces, à Nardus stricta</i>	56	114 (4,81%)	Valeur floristique (nombreuses espèces) Valeur paysagère (ouverture)	Garder le milieu ouvert et éviter l'installation naturelle des ligneux ou l'envahissement par la lande, éviter les dégradations liées aux activités humaines	Pastoralisme	<i>Maintien ou restauration du pastoralisme, entretien du milieu par gyrobroyage (avec exportation des produits broyés si restauration)</i>
	Prairie de fauche de montagne	9	27 (1,14%)	Valeur floristique (grande biodiversité et espèces patrimoniales : jonquille, narcisse, violette, orchidées) Valeur paysagère (ouverture, floraison)	Garder une prairie "naturelle" en évitant ou son abandon ou sa transformation en prairie artificielle (par retournement, ensemencement ou fauchage prématuré à des fins d'enrubannage), limiter les apports d'engrais	Elevage (production de fourrage de qualité) Cueillette des narcisses Tourisme (paysage)	<i>Habitat totalement lié à des activités agricoles ; maintien ou restauration des pratiques traditionnelles de fauche à la période normale (de mi-juin à mi-août suivant l'altitude)</i>
	Lande subalpine	20	10 (0,43%)	Valeur paysagère (ouverture) Valeur floristique (espèces patrimoniales : androsace, airelle des marais)	Garder le milieu ouvert et éviter l'installation naturelle des ligneux, maintenir les espèces localement remarquables (<i>Androsace carnea</i> , <i>Vaccinium vitis-idaea</i>)	Pastoralisme	<i>Maintien ou restauration d'un pâturage extensif, surveillance de la fréquentation des véhicules 4x4</i>
	Lande sèche montagnarde à <i>Vaccinio-Calluna</i>	24	105 (4,44%)	Valeur floristique (myrtille) Valeur paysagère (ouverture)	Garder le milieu ouvert et éviter l'installation naturelle des ligneux ou l'envahissement par le genêt purgatif	Pastoralisme	<i>Maintien ou restauration du pastoralisme avec possibilité du gyrobroyage pour la restauration et l'entretien</i>
	Ensemble rocheux de substrat acide	146	718 (30,34%)	Valeur paysagère (ouverture) Valeur floristique (espèces patrimoniales : saxifrage de Prost, œillet des granites) Valeur faunistique (potentialités de nidification pour les rapaces, chiroptères, reptiles) Valeur patrimoniale (témoin de l'évolution naturelle floristique)	Eviter la fermeture du couvert et le dérangement répété des sites de nidification des rapaces	Activités de loisirs (escalade, canyoning) Extraction de matériau (éboulis)	<i>Définir des périodes pour la pratique sportive dans les sites de nidification, éviter les dégradations par extraction de matériau</i>
	Eboulis de substrat acide à <i>Cryptogramma crispa</i>	2	1,50 (0,06%)	Valeur paysagère (ouverture) Valeur floristique (fougère rare sur la zone)	Eviter la fermeture du couvert		<i>Dynamique naturelle</i>
	Lande montagnarde à <i>Cytisus oromediterraneus</i>	48	296 (12,48%)	Valeur écologique (limitation de l'érosion dans les zones en pente) Valeur paysagère (lorsqu'elle est fleurie)		Pastoralisme avec pratique de l'écobuage Activités cynégétiques	<i>Dynamique naturelle avec pratique permise d'un écobuage contrôlé en hiver (en dehors des périodes de nidification)</i>
(*) les habitats qui apparaissent en italique gras sont des habitats prioritaires selon la Directive Habitats							

MILIEUX CONCERNES	Définition de l'habitat (*)	Nb d'habitats recensés sur la zone	Surface représentée (ha/%)	VALEUR(S) ECOLOGIQUE(S)	OBJECTIFS A ATTEINDRE	ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES	SYNTHESE, PROBLEMATIQUE
Milieux forestiers	<i>Forêt alluviale résiduelle (ripisylve)</i>	6	20 (0,85%)	Biodiversité ligneuse Biodiversité faunistique	Maintien du fonctionnement naturel des cours d'eau, conservation de la diversité des essences	Sylviculture (mise en valeur de certaines essences telles que le frêne ou l'aulne) Activités piscicoles	Entretien de la ripisylve
	<i>Forêt de ravin à Acerion sur éboulis siliceux</i>	3	4 (0,18%)	Valeur floristique (nombreuses espèces) Biodiversité forestière	Maintien du mélange caractéristique d'essences spontanées, mise en valeur des essences précieuses lorsque l'accessibilité le	Sylviculture dans les zones accessibles Activités cynégétiques	Préservation de cet habitat rare dans la zone
	Mégaphorbaie eutrophe	61	255 (10,77%)	Potentialités hydriques (eau potable) Valeur floristique (espèces patrimoniales : adénostyle, renoncule à feuilles d'aconit, arabette des Cévennes)	Eviter la progression de la forêt, proscrire les rémanents d'exploitation, exclure le passage des tracteurs forestiers lors des exploitations (perturbation du régime hydrique, drainage)	Pollution de l'eau Surcoût d'exploitation	<i>Surveillance de l'exploitation forestière afin de ne pas perturber le régime hydrique</i>
	Hêtraie acidiphile atlantique à sous-bois avec <i>Ilex aquifolium</i>	2	11 (0,46%)	Valeur patrimoniale (milieu climacique en limite de son aire) Biodiversité forestière	Maintien ou restauration d'un mélange d'essences feuillues (hêtre, érable, sorbier des oiseleurs, chêne, frêne, bouleau...), éviter l'enrésinement naturel ou artificiel, préserver le houx	Sylviculture à potentialité de production de faible à moyenne Activités cynégétiques	<i>Eviter le reboisement résineux, limiter la progression du sapin (< 20% au détriment des feuillus)</i>
	Hêtraie-sapinière neutrophile à <i>Galium odoratum</i>	8	156 (6,59%)	Valeur patrimoniale (milieu climacique) Valeur sylvicole (production)	Maintien ou restauration d'un mélange d'essences feuillues (hêtre, érable, sorbier des oiseleurs...)	Sylviculture à forte potentialité de production Activités cynégétiques	<i>Eviter le reboisement résineux, limiter la progression du sapin au détriment des feuillus</i>
	Hêtraie-sapinière subalpine	32	334 (14,10%)	Valeur patrimoniale (milieu climacique peu présent dans le département) Biodiversité forestière Biodiversité floristique (espèce patrimoniale : Streptopus)	Maintien ou restauration d'un mélange d'essences feuillues (hêtre, érable, sorbier des oiseleurs...), traitement plus favorable en futaie jardinée, valoriser le sorbier des oiseleurs	Sylviculture à faible potentialité de production Activités cynégétiques	<i>Eviter le reboisement résineux, limiter strictement la progression du sapin au détriment des feuillus</i>
	Hêtraie acidiphile montagnarde à <i>Luzulo-Fagetum</i>	50	218 (9,22%)	Valeur patrimoniale (milieu climacique) Protection des sols	Dynamique naturelle le plus souvent en évitant l'envahissement du sapin pectiné	Sylviculture à faible potentialité de production Activités cynégétiques	<i>Eviter le reboisement résineux, limiter la progression du sapin au détriment des feuillus</i>
	Forêt de châtaigniers	10	53 (2,25%)	Valeur paysagère (place du châtaignier dans le contexte cévenol) Valeur sylvicole	Conserver le châtaignier, renouveler les peuplements trop vieux atteints par la maladie (encre et chancre)	Sylviculture à potentialité de production de moyenne à forte Activités cynégétiques	<i>Favoriser le châtaignier, éviter l'enrésinement</i>
	Forêt de <i>Quercus ilex</i>	2	19 (0,82%)	Valeur patrimoniale (milieu marginal)	Eviter les coupes rases	Sylviculture dans les zones accessibles (production de bois de chauffage) Activités cynégétiques	<i>Favoriser le chêne vert, éviter l'enrésinement</i>
(*) les habitats qui apparaissent en italique gras sont des habitats prioritaires selon la Directive Habitats							

MILIEUX CONCERNES	Définition de l'habitat (*)	Nb d'habitats recensés sur la zone	Surface représentée (ha/%)	VALEUR(S) ECOLOGIQUE(S)	OBJECTIFS A ATTEINDRE	ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES	SYNTHESE, PROBLEMATIQUE
Milieux humides	<i>Tourbière boisée</i>	5	14 (0,59%)	Régulation hydrique Valeur floristique (espèces patrimoniales rares : lycopodes, listère à feuilles cordées, streptope) Valeur entomologique (espèces phytophages)	Maintenir le couvert forestier, éviter son assèchement si besoin par restauration de son irrigation ou par suppression de son drainage	Sylviculture à faible potentialité de production	
	<i>Tourbière haute active à sphaignes</i>	9	7 (0,29%)	Potentialités hydriques (réserve d'eau) Valeur patrimoniale (témoin des variations climatologiques) Valeur floristique (Droséra) Valeur faunistique (reptiles, amphibiens)	Maintenir ou restaurer le niveau hydrique, éviter le boisement naturel et la fermeture du couvert, le piétinement et l'apport de matières organiques	Alimentation des rivières en période d'étiage Pastoralisme extensif (danger d'enlèvement pour le gros bétail) Production de tourbe	<i>Déboiser si besoin, proscrire le drainage, pratiquer un pâturage très extensif</i>
	Tourbière haute dégradée	23	2 (0,09%)	Potentialités hydriques (réserve d'eau) Biodiversité des formations végétales Valeur entomologique Valeur faunistique (reptiles, amphibiens)	Maintenir ou restaurer le niveau hydrique, éviter le boisement naturel et la fermeture du couvert, le piétinement et l'apport de matières organiques	Alimentation des rivières en période d'étiage Pastoralisme extensif	<i>Proscrire le drainage, pratiquer un pâturage très extensif</i>
	Tourbière de transition	5	0,30 (0,01%)	Potentialités hydriques (réserve d'eau) Biodiversité écologique (nombreuses espèces animales et végétales) Valeur entomologique	Maintenir ou restaurer le niveau hydrique, éviter le boisement naturel et la fermeture du couvert, le piétinement et l'apport de matières organiques	Alimentation des rivières en période d'étiage Pastoralisme extensif (danger d'enlèvement pour le gros bétail)	
(*) les habitats qui apparaissent en italique gras sont des habitats prioritaires selon la Directive Habitats							

TAXON	ESPECE DE LA DIRECTIVE HABITAT (*)	Nb de points d'observation sur la zone	VALEUR(S) ECOLOGIQUE(S)	OBJECTIFS A ATTEINDRE	ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES	SYNTHESE, PROBLEMATIQUE
Oiseaux	Aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>)	1	Valeur patrimoniale (espèce réapparue après avoir disparu du site)	Maintenir le couple sur le site	Activités cynégétiques Pratiques sportives (escalade, vol libre, canyoning, randonnée pédestre, VTT)	<i>Eviter le dérangement répété des sites de nidification</i>
	Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	3	Valeur patrimoniale	Maintenir les 3 couples recensés sur le site et favoriser l'installation d'autres couples	Activités cynégétiques Pratiques sportives (escalade, vol libre, canyoning, randonnée pédestre, VTT)	<i>Eviter le dérangement répété des sites de nidification</i>
	Chouette de Tengmalm (<i>Aegolius funereus</i>)	2	Valeur patrimoniale	Pérenniser les milieux forestiers adéquats	Sylviculture	<i>Conserver les arbres "troués"</i>
	Busard cendré (<i>Circus pygargus</i>)	1	Valeur patrimoniale (espèce en voie de diminution)	Eviter sa disparition	Pastoralisme Activités agricoles	<i>Favoriser une mosaïque de milieux ouverts</i>
	Bruant ortolan (<i>Emberizina hortulana</i>)	5	Valeur patrimoniale (espèce méridionale en limite de son aire, témoin de l'évolution paysagère)	Maintenir sa population ou enrayer sa diminution	Pastoralisme Activités agricoles	<i>Maintenir des landes peu denses sur les versants adret</i>
	Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	> 5	Valeur patrimoniale	Maintenir les couples existants	Activités cynégétiques Pratiques sportives (escalade, vol libre, canyoning, randonnée pédestre, VTT)	<i>Favoriser une mosaïque de milieux ouverts</i>
	Pluvier guignard (<i>Charadrius morinellus</i>)	2	Valeur patrimoniale (oiseau migrateur peu commun en France)	Favoriser ses haltes migratoires	Pastoralisme Activités agricoles	<i>Maintenir sur une surface conséquente une végétation rase sur les milieux sommitaux</i>
	Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	2	Valeur patrimoniale	Eviter sa diminution	Pastoralisme Activités agricoles	<i>Conserver une activité agricole en maintenant des éléments ligneux dans le paysage</i>
	Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	3	Valeur patrimoniale	Maintenir sa population	Activités sylvicoles Pastoralisme Activités agricoles	<i>Favoriser une mosaïque paysagère</i>
	Autour des palombes (<i>Accipiter gentilis</i>)	1	Valeur patrimoniale Espèce peu commune	Maintenir les quelques couples existants	Activités sylvicoles Activités agricoles	
	Grand duc d'Europe (<i>Bubo bubo</i>)	1	Valeur patrimoniale Espèce peu commune	Maintenir les quelques couples existants	Activités sportives (escalade)	<i>Ne pas déranger ses gîtes diurnes</i>
(*) les espèces qui apparaissent en italique gras sont des espèces prioritaires selon la Directive Habitats						

TAXON	ESPECE DE LA DIRECTIVE HABITAT (*)	Nb de points d'observation sur la zone	VALEUR(S) ECOLOGIQUE(S)	OBJECTIFS A ATTEINDRE	ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES	SYNTHESE, PROBLEMATIQUE
Coléoptères	<i>Pique prune (Osmodermia eremita)</i>		Valeur patrimoniale	Maintien d'arbres sénescents contenant un fort volume de bois en décomposition	Sylviculture	
	<i>Rosalie des Alpes (Rosalia alpina)</i>	6	Valeur patrimoniale	Maintien du hêtre (en évitant l'enrésinement), des bois sénescents et du bois mort, indispensable au développement des larves ; mise en place d'îlots de vieillissement	Sylviculture à potentialités de production de faible à forte	
Lépidoptères	Cuivré des marais (Thersamolycaena dispar)	1	Valeur patrimoniale	Maintien des formations herbacées plus ou moins humides pour assurer la présence de la plante hôte (rumex) et donc des zones de reproduction (cycle de reproduction de 2 ans)	Pastoralisme	<i>Alternance de la localisation des zones pâturées</i>
	Apollon (Parnassius apollo)	3	Valeur patrimoniale	Maintien de la plante hôte, les sédum (très fréquents dans les milieux rocheux)		
Bryophytes	Buxbaumie verte (<i>Buxbaumia viridis</i>)		Valeur patrimoniale	Maintien de l'espèce	Sylviculture	<i>Maintien des conditions de développement de l'espèce (abandon de bois morts au sol)</i>
(*) les espèces qui apparaissent en italique gras sont des espèces prioritaires selon la Directive Habitats						
Nota : la connaissance des populations de chyroptères sur le site est encore limitée : il n'est donc pas encore possible de réaliser cette analyse. Néanmoins, une fiche action prévoit d'améliorer cette connaissance dans le docob.						

Les milieux naturels présents sont globalement dans un état de conservation favorable et les pratiques actuelles de gestion et de fréquentation sont tout à fait compatibles pour l'essentiel à leur préservation.

Il faut toutefois nuancer ce constat. En effet, si l'état de conservation actuel semble assez satisfaisant, il est plus délicat de fournir un diagnostic concernant leur évolution probable. Nous observons sur le site quelques habitats fragiles qui peuvent disparaître rapidement si les pratiques se modifient (déprise agricole, plantations, changement de vocation...).

Il faut donc rester vigilant et continuer d'observer l'évolution naturelle des milieux en accompagnant certaines pratiques pour éviter leurs disparitions.

C / PROPOSITIONS D' ACTIONS

I PROGRAMME D' ACTIONS

Ce programme d'actions résulte directement du travail d'analyse réalisé au chapitre précédent.

Le maintien des habitats naturels d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces dans un état de conservation favorable passent par plusieurs types d'intervention, déclinés en fiches-actions.

Ces fiches-actions ont été proposées par les acteurs locaux ou par les différents intervenants aux groupes de travail « agriculture, pastoralisme et forêt » et « activités sportives et de loisirs » et mises en forme par l'opérateur. Une cartographie précisant le lieu exact de l'action accompagne la fiche-action chaque fois que nécessaire et possible.

Quatre grands thèmes peuvent être dégagés :

⇒ **Gestion des habitats**

⇒ **Amélioration des connaissances et suivi des espèces d'intérêt communautaire**

⇒ **Information et communication autour du document d'objectifs**

⇒ **Mise en oeuvre et gestion administrative**

S'ajoutent deux types d'action qui ne se rapportent pas directement à ces quatre grands thèmes et que nous avons intégré dans un thème « gestion de l'espace » (conception d'un schéma de desserte et développement d'une sylviculture paysagère).

Un degré de priorité (1, 2 ou 3) a été défini pour chaque action.

Ce programme d'actions doit se traduire par un ensemble d'actions prévues dans la durée de ce document d'objectifs (6 ans). Ces actions doivent permettre de répondre aux objectifs des Directives Habitats et Oiseaux.

Remarque : compte-tenu de l'étendue du site (plus de 13 000 ha) et afin d'éviter un éparpillement des actions de nature à limiter leur impact au final, nous avons délibérément choisi

de concentrer quelques actions d'ampleur conséquente sur une zone considérée comme « emblématique » du site B 26 M, la zone du Grand Tanargue à proximité immédiate du site de la Croix de Bauzon (où de nombreux habitats et espèces protégés cohabitent).

1/ Gestion écologique des habitats (fiches HAB)

Dans ces fiches, des mesures de gestion appropriées sont définies pour un certain nombre d'habitats naturels ou d'espèces, que ce soient des actions à mener ou des projets à entreprendre.

Au cours de leur élaboration, il a été tenu compte des moyens économiques, financiers et humains mobilisables localement ainsi que des volontés, souhaits et projets des différents acteurs présents sur le site (discussions lors des réunions en groupes de travail).

2/ Amélioration des connaissances et suivi des espèces d'intérêt communautaire (fiches SUI)

Plusieurs espèces présentes sur le site nécessitent une meilleure connaissance de leurs statuts et de leurs potentialités afin de définir, par la suite, les mesures de gestion appropriées à leur conservation. Une meilleure connaissance du fonctionnement des milieux humides semble également largement souhaitable.

3/ Information et communication autour du document d'objectifs (fiches COM)

La communication autour du projet est un élément essentiel pour rendre possible l'appropriation locale de la démarche NATURA 2000. Ce n'est en effet qu'avec le soutien des acteurs locaux qu'une gestion durable des habitats et des espèces pourra être menée à bien.

4/ Mise en œuvre et gestion administrative (fiches ADMI)

La mise en œuvre du document d'objectifs ne pourra se faire dans de bonnes conditions sur 6 ans sans la nomination d'une structure chargée de l'animation du site (avec en particulier le suivi de la mise en œuvre des différentes actions).

D'autre part, en fin de période du document d'objectifs, il est nécessaire de réaliser un bilan de la réalisation du programme d'actions et de prévoir sa révision.

5/ Gestion de l'espace (fiches DES ET PAY)

Non directement liées à la préservation d'habitats mais y contribuant indirectement, ces deux actions ont été incluses dans le programme à la demande des acteurs locaux.

II FICHES-ACTIONS

Nous proposons ci-après 37 fiches-actions. Elles résultent de l'analyse l'état de conservation des habitats et des habitats d'espèces, de l'analyse des pratiques socio-économiques locales, des propositions des différents acteurs locaux présents sur le site et des discussions en groupes de travail.

Pour faciliter leur recherche, elles sont présentées dans l'ordre chronologique du tableau récapitulatif donné pages suivantes (soit par thème et par code action).

Tableau récapitulatif des fiches-actions proposées

CODE	PRIORITE D'ACTION	OBJECTIFS/ACTIONS
GESTION ECOLOGIQUE DES HABITATS PRIORITAIRES OU D'INTERET COMMUNAUTAIRE		
HAB 1.1	1	Réhabilitation des tourbières forestières
HAB 1.2	1	Réhabilitation des abords des tourbières forestières
HAB 2	2	Réhabilitation du complexe tourbeux du Pradas en forêt domaniale des Chambons
HAB 3	1	Préservation des érablaies de ravin en forêt
HAB 4	3	Conservation des arbres creux favorables au pic noir et à la chouette de Tengmalm dans les forêts du site
HAB 5	2	Préserver, lors des exploitations forestières, les mégaphorbaies situées dans les forêts de production
HAB 6	2	Aider à la transformation des vergers de châtaignier
HAB 7	2	Aider à la conservation de la hêtraie sur l'ensemble du site, là où elle est menacée
HAB 8	2	Accompagner des éleveurs du massif du Tanargue dans l'ouverture du milieu pastoral
HAB 9.1	2	Réaliser une étude foncière et un diagnostic sur l'ensemble du domaine pastoral du Tanargue
HAB 9.2	2	Mettre en place une gestion concertée de l'espace mobilisant les acteurs locaux sur la préservation des habitats
HAB 10	1	Mettre en valeur les zones à myrtille dans les forêts domaniales du site
AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVI DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE		
SUI 1	2	Amélioration des connaissances scientifiques sur les habitats
SUI 2	2	Amélioration des connaissances sur le fonctionnement des milieux humides (tourbière du Rieu Grand)
SUI 3	2	Amélioration des connaissances sur le fonctionnement des milieux humides (complexe tourbeux du Pradas)
SUI 4	2	Suivre l'évolution d'habitats naturels sensibles
SUI 5.1	2	Amélioration des connaissances sur les papillons diurnes
SUI 5.2	2	Suivi des populations des papillons diurnes
SUI 6	2	Suivi des populations de la Rosalie des Alpes
SUI 7	1	Mieux connaître le statut et les potentialités de l'Aigle Royal sur l'ensemble du site
SUI 8	2	Mieux connaître le statut de certaines espèces d'oiseaux sur l'ensemble du site
SUI 9	2	Mieux connaître le statut et les potentialités du Faucon pèlerin sur l'ensemble du site
SUI 10	2	Mieux connaître les chiroptères sur l'ensemble du site et leur statut
SUI 11	1	Etude de faisabilité d'une Zone de Protection Spéciale (Z.P.S.)
SUI 12	2	Etude fréquentation canyoning et escalade

Tableau récapitulatif des fiches-actions proposées

INFORMATION ET COMMUNICATION AUTOUR DU DOCUMENT D'OBJECTIFS		
COM 1	1	Mise en place d'outils de communication autour du projet
COM 2	1	Etude de définition d'un projet de valorisation et de sensibilisation du site B26M à travers le site de la Croix de Bauzon
COM 3	1	Mise en oeuvre d'un projet de rénovation et de valorisation du réseau de sentiers botaniques de la Croix de Bauzon
COM 4	1	Sensibiliser les acteurs professionnels locaux aux principaux habitats et espèces présents sur le site
COM 5	1	Sensibiliser les prestataires de service du monde sportif aux principaux habitats et espèces présents sur le site
COM 6	1	Informer les habitants du site (tourné terrain et conférences)
MISE EN ŒUVRE ET GESTION ADMINISTRATIVE		
ADMI 1	1	Animation et assistance aux porteurs de projets pour la mise en oeuvre des actions prévues
ADMI 2	1	Révision du document d'objectifs
ADMI 3	2	Recherche de limites cadastrales
ADMI 4	1	Rédiger la charte natura 2000 du site et les cahiers des charges des actions
GESTION DE L'ESPACE		
DES 1	3	Concevoir un schéma d'exploitation alternatif sur une partie sensible du massif
PAY 1	3	Développement d'une sylviculture paysagère

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES			FICHE ACTION					
FR8201670	OBJECTIF								
									
<table border="1"> <tr> <td>Habitats prioritaires concernés</td> <td>Habitats communautaires concernés</td> <td>Espèces concernées</td> <td>Directive Oiseaux</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées		Directive Oiseaux				
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux						
				N° DE PRIORITE :					

DESCRIPTIF

OBJECTIF

METHODE

Année			
Crédit	Fonctionnement	Investissement	Investissement
Financement Natura 2000			
Contrat de gestion Natura 2000			

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)		
TOTAL 2004 - 2009	0	
	Bénéficiaire potentiel	
	Assistance technique	
	Indicateur de suivi	

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	<i>La préservation de milieux humides et de milieux ouverts</i>	HAB 1.1
Réhabilitation des tourbières forestières (complexe écologique du Grand Tanargue)			
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux
35.1 (6230) 51.1 (7110)	31.2 (4030) 31.4 (4060) 31.842 (5120) 51.2 (7120) 41.15 (9140)	Cuivrée des marais (Thersamolycaena dispar)	Bondrée apivore (Pernis apivorus) Alouette lulu (Lullula arborea)
			N° DE PRIORITE : 1

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Restaurer la tourbière par déboisement
Améliorer le fonctionnement hydraulique
Favoriser la pelouse à nard raide et la lande sèche montagnarde (action HAB 8 liée)

METHODE

Eliminer par recépage puis brûlage ou broyage la régénération et les jeunes arbres non commercialisables sur 16 ha (coût estimé : 1500 €/ha)

Année	2004-2005	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>		26 400
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT <i>(euros 2003)</i>	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)	24 000	
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	2 400	voir plan de situation ci-joint
TOTAL 2004 - 2009	26 400	
Bénéficiaire potentiel		Propriétaire
Assistance technique		Expert naturaliste
Indicateur de suivi		constat des travaux réalisés

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES			FICHE ACTION								
FR8201670	OBJECTIF	La préservation de milieux humides et de milieux ouverts		HAB 1.2								
Réhabilitation des abords des tourbières forestières (complexe écologique du Grand Tanargue)												
<table><tr><th>Habitats prioritaires concernés</th><th>Habitats communautaires concernés</th><th>Espèces concernées</th><th>Directive Oiseaux</th></tr><tr><td>35.1 (6230) 51.1 (7110)</td><td>31.2 (4030) 31.4 (4060) 31.842 (5120) 51.2 (7120) 41.15 (9140)</td><td>Cuivrée des marais (Thersamolycaena dispar)</td><td>Bondrée apivore (Pernis apivorus) Alouette lulu (Lullula arborea)</td></tr></table>		Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux	35.1 (6230) 51.1 (7110)	31.2 (4030) 31.4 (4060) 31.842 (5120) 51.2 (7120) 41.15 (9140)	Cuivrée des marais (Thersamolycaena dispar)	Bondrée apivore (Pernis apivorus) Alouette lulu (Lullula arborea)			N° DE PRIORITE : 1
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux									
35.1 (6230) 51.1 (7110)	31.2 (4030) 31.4 (4060) 31.842 (5120) 51.2 (7120) 41.15 (9140)	Cuivrée des marais (Thersamolycaena dispar)	Bondrée apivore (Pernis apivorus) Alouette lulu (Lullula arborea)									

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Restaurer la tourbière par déboisement
Améliorer le fonctionnement hydraulique
Favoriser la pelouse à nard raide et la lande sèche montagnarde (action HAB 8 liée)

METHODE

Eliminer le boisement constitué (c'est à dire les arbres ayant une valeur marchande) sur 16 ha et réaliser une forte éclaircie sur 44 ha (au total environ 4 000 m3) ; contrainte spécifique : les arbres abattus seront débordés entiers sans pénétration d'engin dans la tourbière (coût estimé : 16 000 €) et les rémanents d'exploitation seront broyés hors des habitats d'intérêt communautaire (coût estimé : 16 500 €)

Nota : les opérations d'abattage, façonnage et débordage au delà de la zone humide sont des opérations courantes d'exploitation et ne sont pas prises en compte dans les coûts de cette fiche

Récupérer un écoulement au profit d'une tourbière par pose d'un tuyau enterré de 165 m de long

Année	2006-2008	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>		50 000
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)	32 500	50% LIFE + 50% P.N.R.M.A.
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)	500	
Achat matériel (achats fournisseurs)	500	OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	2 500	voir plan de situation ci-joint ; prévoir vérification conformité loi sur l'eau
TOTAL 2004 - 2009	36 000	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		<i>Propriétaire</i>
<i>Assistance technique</i>		<i>Expert naturaliste</i>
<i>Indicateur de suivi</i>		<i>constat des travaux réalisés</i>

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	La préservation de milieux humides	HAB 2
Réhabilitation du complexe tourbeux du Pradas en forêt domaniale des Chambons (complexe écologique du Grand Tanargue)			
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	
44A4 (91D0) 35.1 (6230)	37.8 (6430) 51.2 (7120) 41.15 (9140)	Rosalie des Alpes (Rosalia alpina)	Directive Oiseaux Bondrée apivore (Pernis apivorus)
			N° DE PRIORITE : 2

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Restaurer la tourbière principale par rajeunissement de la hêtraie-sapinière
Améliorer son fonctionnement hydraulique
Décaper la molinaie

METHODE

Rajeunir le boisement sur 6 ha en éliminant les gros diamètres (hêtre et sapin), réaliser une coupe rase sur 2 ha autour des zones humides (au total environ 1 200 m³) ; recommandations : les arbres abattus seront débordés entiers sans pénétration d'engin dans la tourbière (coût estimé : 3 000 €)

Nota : les opérations d'abattage, façonnage et débordage au delà de la zone humide sont des opérations courantes d'exploitation et ne sont donc pas prises en compte ici dans les coûts

Récupérer un écoulement au profit d'une tourbière par pose d'un tuyau enterré de 120 m de long ; déplacer deux traînes de débordage pour rétablir la percolation des eaux de surface vers la tourbière ; décaper la motte de molinie sur une épaisseur de 10 à 15 cm avec une minipelle sur 0,20 ha (200 m³) avec évacuation sur 200 m avec des brouettes à moteur jusqu'à un lieu de stockage.

Éliminer la régénération et les tiges non commercialisables par tronçonnage et évacuation (coût estimé 1 500 €/ha, sur 2 ha, soit 3 000 €)

Décaper l'horizon racinaire sur 15 cm d'épaisseur avec une minipelle sur 0,20 ha (300 m³), l'évacuer et réaliser des andains avec des brouettes à moteur

Année	2005-2006	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
Financement Natura 2000		16 500
Contrat de gestion Natura 2000		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)	11 000	50% LIFE + 50% P.N.R.M.A.
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)	3 500	
Achat matériel (achats fournisseurs)	500	OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	1 500	prévoir vérification conformité loi sur l'eau
TOTAL 2004 - 2009	16 500	
Bénéficiaire potentiel		P.N.R.M.A.
Assistance technique		O.N.F./C.R.E.N.
Indicateur de suivi		constat des travaux réalisés

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	<i>La préservation des forêts de ravin</i>	HAB 3
Les érablaies de ravin en forêt			
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux
41.4 (9180)		Rosalie des Alpes (Rosalia alpina)	
			N° DE PRIORITE : 1

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Réhabiliter ou/et préserver les érablaies dans les forêts de ravin (couloirs linéaires de petites surfaces, 2 ha environ)
Définir et mettre en place un référentiel technique (installation de placettes permanentes)

METHODE

Travail au profit des tiges d'érables en éliminant des tiges d'espèces concurrentes avec abandon sur place des billons de hêtre pour Rosalia alpina
Installation de placettes permanentes dont une placette témoin (localisation GPS, définition du protocole de suivi, installation des placettes, prises des mesures, mise en forme des données)

<i>Année</i>	2004	2008
<i>Crédit</i>	Fonctionnement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>	4 500	1 500
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT <i>(euros 2003)</i>	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)	2 000	
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	2 500 en 2004 1 500 en 2008	voir plan de situation ci-joint
TOTAL 2004 - 2009	6 000	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		<i>Propriétaire</i>
<i>Assistance technique</i>		<i>Expert naturaliste - gestionnaire forestier</i>
<i>Indicateur de suivi</i>		<i>étude réalisée</i>

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	<i>La conservation des espèces</i>	HAB 4
Conservation d'arbres sénescents dans toutes les forêts du site B26M			
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux
		Lucane cerf-volant (Lucanus cervus) Grand Capricorne (Cerambyx cerdo)	Pic noir (Dryocopus martius) Chouette de Tengmalm (Aegolius funereus)
			N° DE PRIORITE : 3

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Conserver des arbres creux favorables à la nidification du pic noir (Dryocopus martius) et de la chouette de Tengmalm (Aegolius funereus)

METHODE

Rechercher et identifier des arbres à conserver sur toutes les parcelles de production (au minimum 2 à 3 à l'ha) par marquage conventionnel avec levé GPS (travail estimé à 10 jours avec un coéquipier muni d'un GPS) et report sur SIG

<i>Année</i>		2004
<i>Crédit</i>	Fonctionnement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>		10 000
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN, O.N.F. et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	10 000	
TOTAL 2004 - 2009	10 000	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		<i>Propriétaires forestiers</i>
<i>Assistance technique</i>		
<i>Indicateur de suivi</i>		<i>nombre d'arbres creux repérés</i>

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	<i>La préservation des mégaphorbaies</i>	HAB 5
Conserver et restaurer les mégaphorbaies situées dans les forêts de production			
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux
	37.8 (6430)		
			N° DE PRIORITE : 2

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Restaurer les conditions fonctionnelles propices à la conservation des habitats de mégaphorbaies par création de clairière et/ou travaux en lisière et/ou éclaircie sélective dans les peuplements forestiers.

Sur les parcelles forestières devant passer en exploitation, interdire, lors des exploitations forestières, le passage d'engins dans les mégaphorbaies ainsi que le stockage et l'abandon des rémanents dans ces milieux

METHODE

Coupe d'arbres, abattage des végétaux ligneux, enlèvement des matériaux de coupes, débroussaillage, fauche, broyage et nettoyage du sol pour les travaux de restauration Financer les surcoûts liés à la prise en compte de ces deux contraintes ; en moyenne, ce surcoût a été évalué à 5 € HT/m3 exploité dans les parcelles où sont présents ces habitats ; seraient "éligibles" toutes les parcelles pour lesquelles la carte des habitats du DOCOB met en évidence la présence des habitats concernés Le volume exploitable est évalué à 2000 m3/an

Année	2004-2009	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>	100 000	
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT <i>(euros 2003)</i>	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)	50 000	
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)	50 000	
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)		
TOTAL 2004 - 2009	100 000	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		
<i>Assistance technique</i>		<i>Les propriétaires fonciers et leur ayants droits</i>
<i>Indicateur de suivi</i>		<i>O.N.F. et autres gestionnaires</i>
		<i>constat de l'état des mégaphorbaies dans les parcelles passées en exploitation</i>

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	<i>Le rajeunissement de la châtaigneraie à bois</i>	HAB 6
Aider à la transformation des vergers de châtaignier			
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	
	41.9 (9260)		
			N° DE PRIORITE : 2

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Le châtaignier est l'essence emblématique des Cévennes, il couvre plusieurs milliers d'ha dont certains sont exploités pour le fruit, mais beaucoup sont aujourd'hui à l'abandon ; or, parmi ces vergers non cultivés, sur les stations les plus favorables, la production de bois de haute qualité est potentielle, à condition de nettoyer ces parcelles des gros arbres anciens aujourd'hui non commercialisables ; le paysage des Cévennes retrouverait alors un châtaigneraie vigoureuse et entretenue, pour la production de bois à côté des vergers cultivés pour la châtaigne

METHODE

Transformation ou nettoyage des anciens vergers, ce qui permettra de repartir sur le traitement du taillis avec une sylviculture dynamique (âge d'exploitabilité du taillis : environ 35 ans) ; réalisation d'environ 8 chantiers de 1 ha (3 800 € en moyenne par chantier) ; sensibilisation des propriétaires et organisation des chantiers (estimés à 20 jours)

Année	2004-2007	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
Financement Natura 2000		35 160
Contrat de gestion Natura 2000		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)	30 400	
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	4 760	
TOTAL 2004 - 2009	35 160	
Bénéficiaire potentiel		Propriétaires
Assistance technique		C.R.P.F.
Indicateur de suivi		constat des travaux réalisés

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION						
FR8201670	OBJECTIF	<i>La conservation de la hêtraie</i>	HAB 7						
Aider à la conservation de la hêtraie sur l'ensemble du site, là où elle est menacée									
<table border="1"> <tr> <td>Habitats prioritaires concernés</td> <td>Habitats communautaires concernés</td> <td>Espèces concernées</td> <td>Directive Oiseaux</td> </tr> <tr> <td></td> <td>41.112 (9110) 41.12 (9120) 41.133 (9130)</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés		Espèces concernées	Directive Oiseaux		41.112 (9110) 41.12 (9120) 41.133 (9130)		
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux						
	41.112 (9110) 41.12 (9120) 41.133 (9130)								
			N° DE PRIORITE : 2						

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Maintenir ou restaurer un mélange d'essences feuillues (hêtre, érable, sorbier des oiseleurs...), éviter l'enrésinement naturel ou artificiel

METHODE

Pour limiter la concurrence du sapin pectiné, pratiquer un dépressage fort dans la régénération naturelle de sapin pectiné, éliminer les semis de sapin pectiné lorsque le taux de recouvrement au sol de cette essence dépasse 25%, préserver systématiquement les semis feuillus (sur une base de 10 ha/an à traiter).
Sensibiliser les propriétaires sur ce thème par une action de formation (3 journées/an), apporter des conseils pour le montage des dossiers et l'organisation des travaux (10 journées/an)

Année	2004-2009	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
Financement Natura 2000		91 200
Contrat de gestion Natura 2000		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)	60 000	
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	31 200	
TOTAL 2004 - 2009	91 200	
Bénéficiaire potentiel		Propriétaires
Assistance technique		ONF, C.R.P.F.
Indicateur de suivi		constat des travaux réalisés

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	<i>L'amélioration de la gestion pastorale</i>	HAB 8
Accompagner des éleveurs du massif du Tanargue dans l'ouverture du milieu pastoral			
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux
	31.842 (5120)	Fauvette pitchou (Sylvia undata)	
			N° DE PRIORITE : 2

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Améliorer la gestion pastorale sur l'estive du Tanargue par la restructuration et la mise en valeur de l'espace, en pratiquant une opération-pilote sur le brûlage dirigé susceptible de déboucher sur un véritable itinéraire technique

METHODE

Effectuer un diagnostic préalable à la réalisation d'un chantier de brûlage, préparer le chantier de brûlage (basé sur une surface d'environ 10 ha), opérer un suivi environnemental suite à l'action de brûlage

<i>Année</i>	2004	
<i>Crédit</i>	Fonctionnement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>		24 000
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)	1 700	FGMN + C.G. + C.F.M.
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)	2 300	
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	20 000	Chantier à faire valider par la "cellule brûlage 07"
TOTAL 2004 - 2009	24 000	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		Agriculteurs-éleveurs
<i>Assistance technique</i>		C.A., S.D.I.S., D.D.A.F., Naturalistes
<i>Indicateur de suivi</i>		diagnostic réalisé

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	<i>L'amélioration de la gestion pastorale</i>	HAB 9.1
Réaliser une étude foncière et un diagnostic sur l'ensemble du domaine pastoral du Tanargue			
Habitats prioritaires concernés 35.1 (6230)	Habitats communautaires concernés 31.2 (4030) 31.842 (5120) 38.3 (6520)	Espèces concernées	Directive Oiseaux
			N° DE PRIORITE : 2

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Améliorer la gestion pastorale sur l'estive du Tanargue par la restructuration et la mise en valeur de l'espace, en réalisant une étude foncière et un diagnostic sur l'ensemble du domaine pastoral (environ 300 ha)

METHODE

Réaliser une étude foncière et un diagnostic sur l'ensemble du domaine pastoral : aides à la mobilisation foncière pour les propriétaires privés, travaux de recherche foncière, animation préalable à la constitution d'une association foncière pastorale autorisée, aide à la constitution d'un groupement pastoral reconnu par le préfet de l'Ardèche

Année	2004-2005	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>	23 800	86 200
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)	40 500	CAD + FGMM + C.R. (P.L.G.E.) + C.G. (t.d.e.n.s.)
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)	15 700	
Libération foncière (aides à l'ha)	20 000	
Achat matériel (achats fournisseurs)	10 000	OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	23 800	Les investissements seront à définir précisément en fonction des études préalables (hypothèse présentée ici de 30% des surfaces concernées soit environ 100 ha)
TOTAL 2004 - 2009	110 000	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		Agriculteurs-éleveurs, communes, propriétaires, O.N.F.
<i>Assistance technique</i>		C.A., O.N.F., SAFER, ADASEA
<i>Indicateur de suivi</i>		étude et diagnostic réalisés

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	Restauration des habitats	HAB 9.2
Mettre en place une gestion concertée de l'espace mobilisant les acteurs locaux sur la préservation des habitats			
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux
tous les habitats présents sur le site	tous les habitats présents sur le site	toutes les espèces présentes sur le site	toutes les espèces présentes sur le site
			N° DE PRIORITE : 2

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Assurer l'animation et la coordination dans le cadre d'une concertation multi-usages de l'espace sur le site du Tanargue

METHODE

Après réalisation d'un diagnostic pastoral de la zone du Tanargue (cf: fiche-action "diagnostic pastoral"), mobiliser les acteurs concernés par le site (éleveurs, ONF, chasseurs, collectivités locales, amateurs de 4x4), pour concevoir et proposer des aménagements et des modalités de gestion collective de l'espace compatibles, "acceptables et acceptées" par tous

Année	2004	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
Financement Natura 2000		10 000
Contrat de gestion Natura 2000		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN 70% + C.G.07 10% + P.N.R. 10% + O.N.F. 10%
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	10 000	
TOTAL 2004 - 2009	10 000	
Bénéficiaire potentiel		O.N.F.
Assistance technique		Chambre d'Agriculture
Indicateur de suivi		gestion concertée mise en place

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION	
FR8201670	OBJECTIF	<i>La restauration de la myrtille</i>	HAB 10	
Mettre en valeur les zones à myrtille dans les forêts du site				
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées		Directive Oiseaux
	31.2 (4030)			N° DE PRIORITE : 1

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Inventorier les zones à myrtille sur les forêts du site(essentiellement les forêts du Tanargue, de la Souche et Valgorge), faire un diagnostic de l'état de conservation sur ces zones, favoriser son redémarrage par des travaux de restauration chaque fois que nécessaire

METHODE

Identifier les zones à myrtille sur toutes les forêts avec levé GPS et report sur SIG (20 jours de terrain avec un coéquipier muni d'un GPS), réaliser un diagnostic de conservation, effectuer des travaux de nettoyage (en éliminant la concurrence-essentiellement des genêts) pour favoriser son redémarrage sur une base de 20 ha (en comptant 5 jours de travail d'ouvrier/ha), élaborer des référentiels techniques et financiers

Année	2005-2008	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
Financement Natura 2000		45 000
Contrat de gestion Natura 2000		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT <i>(euros 2003)</i>	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)	20 000	50% LIFE + 50% P.N.R.M.A.
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	25 000	
TOTAL 2004 - 2009	45 000	
Bénéficiaire potentiel		P.N.R.M.A. - propriétaires
Assistance technique		O.N.F., CRPF, gestionnaires
Indicateur de suivi		constat des travaux réalisés

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION						
FR8201670	OBJECTIF	<i>Amélioration des connaissances scientifiques des habitats</i>	SUI 1						
Tout le site (mais essentiellement la "zone d'extension")									
<table border="1"> <tr> <td>Habitats prioritaires concernés</td> <td>Habitats communautaires concernés</td> <td>Espèces concernées</td> <td>Directive Oiseaux</td> </tr> <tr> <td>tous</td> <td>tous</td> <td>toutes</td> <td>toutes</td> </tr> </table>	Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés		Espèces concernées	Directive Oiseaux	tous	tous	toutes	toutes
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux						
tous	tous	toutes	toutes						

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Compléter les cartes de localisation des habitat naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire réalisées dans le cadre du document d'objectifs, dans les zones où la méthode par échantillonnage a été utilisée

METHODE

Inventaire et cartographie

Année		2004/2008
Crédit	Fonctionnement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>		70 000
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT <i>(euros 2003)</i>	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	70 000	
TOTAL 2004 - 2009	70 000	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		ETAT/P.N.R.M.A.
<i>Assistance technique</i>		O.N.F., Naturalistes...
<i>Indicateur de suivi</i>		carte réalisée

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION								
FR8201670	OBJECTIF	<i>Amélioration des connaissances sur le fonctionnement des milieux humides</i>	SUI 2								
Tourbière de Rieu Grand en forêt domaniale du Tanargue (complexe écologique du Grand Tanargue)											
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Habitats prioritaires concernés</th><th>Habitats communautaires concernés</th><th>Espèces concernées</th><th>Directive Oiseaux</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>35.1 (6230) 51.1 (7110)</td><td>31.2 (4030) 31.4 (4060) 31.842 (5120) 51.2 (7120) 41.15 (9140)</td><td>Cuivrée des marais (Thersamolycaena dispar)</td><td>Bondrée apivore (Pernis apivorus) Alouette lulu (Lullula arborea)</td></tr> </tbody> </table>		Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux	35.1 (6230) 51.1 (7110)	31.2 (4030) 31.4 (4060) 31.842 (5120) 51.2 (7120) 41.15 (9140)	Cuivrée des marais (Thersamolycaena dispar)	Bondrée apivore (Pernis apivorus) Alouette lulu (Lullula arborea)	N° DE PRIORITE : 2	
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux								
35.1 (6230) 51.1 (7110)	31.2 (4030) 31.4 (4060) 31.842 (5120) 51.2 (7120) 41.15 (9140)	Cuivrée des marais (Thersamolycaena dispar)	Bondrée apivore (Pernis apivorus) Alouette lulu (Lullula arborea)								

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Améliorer les connaissances sur le fonctionnement de la tourbière du Rieu Grand
Mesurer l'impact des travaux de réhabilitation (cf fiche-action "réhabilitation de la tourbière du Rieu Grand")

METHODE

Réaliser la synthèse et la mise en forme de toutes les mesures (ph, température, débit, niveau nappe) et inventaires écologiques effectués depuis 4 ans par l'O.N.F., prélever une carotte de tourbe pour analyse pollinique
Affiner l'inventaire floristique en 2004 (définition de l'état 0)
Perfectionner le protocole, poursuivre les expérimentations, effectuer une synthèse au bout de 3 ans (2007), faire une nouvelle synthèse écologique pour analyse de l'évolution en 2008

Année	2004-2008	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
Financement Natura 2000		65 000
Contrat de gestion Natura 2000		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	65 000	voir plan de situation ci-joint
TOTAL 2004 - 2009	65 000	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		P.N.R.M.A.
<i>Assistance technique</i>		O.N.F./C.R.E.N.
<i>Indicateur de suivi</i>		étude réalisée

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES			FICHE ACTION	
FR8201670	OBJECTIF	Amélioration des connaissances sur le fonctionnement des milieux humides		SUI 3	
Complexe écologique tourbeux du Pradas (foret domaniale des Chambons)					
Habitats prioritaires concernés		Habitats communautaires concernés	Espèces concernées		Directive Oiseaux
44A4 (91D0) 35.1 (6230)		37.8 (6430) 51.2 (7120) 41.15 (9140)	Rosalie des Alpes (Rosalia alpina)		Bondrée apivore (Pernis apivorus)
				N° DE PRIORITE : 2	

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Améliorer les connaissances sur le fonctionnement de la tourbière du Pradas
Mesurer l'impact des travaux de réhabilitation (cf fiche-action "réhabilitation de la tourbière du Pradas")

METHODE

Réaliser la synthèse et la mise en forme de toutes les mesures (ph, température, débit, niveau nappe) et inventaires écologiques effectués depuis 4 ans par l'O.N.F.,
Affiner l'inventaire floristique en 2004 (définition de l'état 0)
Installer un quadrillage après le décapage de la molinie en 2004 (quadrat 5 x 5 m)
Inventorier les bryophytes en 2007 et en 2009 pour connaître l'impact du décapage
Perfectionner le protocole, poursuivre les expérimentations, effectuer une synthèse au bout de 3 ans (2007), faire une nouvelle synthèse écologique pour analyse de l'évolution en 2009

Année	2004-2009	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
Financement Natura 2000		25 000
Contrat de gestion Natura 2000		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		50% LIFE + 50% P.N.R.M.A. pour une partie (38%), FGMN et autres pour une autre partie
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	25 000	voir plan de situation ci-joint
TOTAL 2004 - 2009	25 000	
Bénéficiaire potentiel		P.N.R.M.A./O.N.F.
Assistance technique		O.N.F./C.R.E.N.
Indicateur de suivi		étude réalisée

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION							
FR8201670	OBJECTIF	Suivre l'évolution d'habitats naturels sensibles	SUI 4							
Mettre en place un suivi des habitats naturels agropastoraux										
	<table> <tr> <th>Habitats prioritaires concernés</th><th>Habitats communautaires concernés</th><th>Espèces concernées</th><th>Directive Oiseaux</th></tr> <tr> <td>35.1 (6230)</td><td>31.2 (4030)</td><td></td><td></td></tr> </table>	Habitats prioritaires concernés		Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux	35.1 (6230)	31.2 (4030)		
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux							
35.1 (6230)	31.2 (4030)									
			N° DE PRIORITE : 2							

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Suivre l'évolution des pelouses et des landes du Tanargue, parallèlement à la gestion du pâturage, analyser cette évolution

METHODE

Définir un état t 0 par un inventaire floristique exhaustif. Affiner la cartographie des habitats (à partir de levés GPS). Analyser les différents types de pelouses et de landes. Réaliser un nouvel inventaire t + 5 permettant de suivre l'impact du pâturage et des autres pratiques (4x4) sur l'évolution des habitats agropastoraux. Poursuivre cette analyse lors du prochain document d'objectifs

Année		2004	2009
Crédit	Fonctionnement	Investissement	Investissement
Financement Natura 2000		5 000	5 000
Contrat de gestion Natura 2000			

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	10 000	Un minimum de deux campagnes par document d'objectifs est souhaitable
TOTAL 2004 - 2009	10 000	
Bénéficiaire potentiel		ETAT/P.N.R.M.A.
Assistance technique		O.N.F./Naturalistes
Indicateur de suivi		étude réalisée

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	<i>L'amélioration des connaissances sur les papillons diurnes protégés par la Directive Habitats</i>	SUI 5.1
Mieux connaître le statut des espèces sur l'ensemble du site : état initial			
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées Cuivré des marais (Thersamolycaena dispar) Damier de la Succise (Euphydryas aurinia) Ecaille chinée (Euplagia quadripunctata) Apollon (Parnassius apollo)	Directive Oiseaux N° DE PRIORITE : 2

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Compléments d'inventaire pour mieux connaître le statut des espèces de la Directive Habitat présentes sur le site (répartition, importance des populations), rechercher les espèces potentielles, définir un état initial

METHODE

Prévoir 4 journées de prospection de terrain par espèce (les périodes de vol et les milieux fréquentés par les espèces sont en effet différents), puis exploiter les données et rédiger une synthèse (soit 16 journées de recherche et 8 journées d'exploitation de données)

Année	2004-2005	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>		9 200
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT <i>(euros 2003)</i>	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	9 200	
TOTAL 2004 - 2009	9 200	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		ETAT/P.N.R.M.A.
<i>Assistance technique</i>		F.R.A.P.N.A. 07/C.O.R.A. 07/O.P.I.E.
<i>Indicateur de suivi</i>		étude réalisée

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	<i>Le suivi des populations de papillons diurnes protégés par la Directive Habitats</i>	SUI 5.2
Mieux connaître le statut des espèces sur l'ensemble du site : suivi sur les stations les plus remarquables			
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées Cuivré des marais (Thersamolycaena dispar) Damier de la Succise (Euphydryas aurinia) Ecaille chinée (Euplagia quadripunctata) Apollon (Parnassius apollo)	Directive Oiseaux N° DE PRIORITE : 2

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Mieux connaître le statut des espèces de la Directive Habitat présentes sur le site (répartition, importance des populations) en réalisant un suivi sur les stations les plus remarquables précédemment répertoriées (cf fiche-action SUIVI 5,1)

METHODE

Prévoir 2 journées de prospection de terrain par espèce (les périodes de vol et les milieux fréquentés par les espèces sont en effet différents), puis exploiter les données et rédiger une synthèse (soit 8 journées de recherche et 4 journées d'exploitation de données)

Année	2006-2007	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>		4 600
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT <i>(euros 2003)</i>	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	4 600	
TOTAL 2004 - 2009	4 600	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		ETAT/P.N.R.M.A.
<i>Assistance technique</i>		F.R.A.P.N.A. 07/C.O.R.A. 07/O.P.I.E.
<i>Indicateur de suivi</i>		étude réalisée

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	<i>Suivi des populations de <i>Rosalia alpina</i>, bioindicateur forestier ainsi que de sa faune associée</i>	SUI 6
Tous les types de hêtraie dans le site B26 montagne			
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux
	41.112 (9110) 41.12 (9120) 41.133 (9130) 41.15 (9140)	Rosalie des Alpes (<i>Rosalia alpina</i>)	
			N° DE PRIORITE : 2

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Evaluer l'état de conservation des populations de *Rosalia alpina*, espèce saproxylophage et participer à l'évaluation de l'état de conservation des hêtraies (habitats de *Rosalia alpina*), déboucher sur des préconisations de gestion favorables au maintien de *Rosalia alpina*

METHODE

Année t 0 : choix et caractérisation des parcelles expérimentales (biomasse, nécromasse) avec définition d'un état initial : estimation de la taille des populations (plan d'échantillonnage et protocole de captures-marquages-recaptures-CMR)
Année t + 3 : suivi des populations par CMR et sur les placettes expérimentales sélectionnées en t 0, bilan sur l'état de conservation

Année		2004	2007
Crédit	Fonctionnement	Investissement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>		5 000	5 000
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>			

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		100% NATURA 2000
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	10 000	Deux campagnes par document d'objectifs seraient souhaitables
TOTAL 2004 - 2009	10 000	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		ETAT/P.N.R.M.A.
<i>Assistance technique</i>		O.P.I.E.
<i>Indicateur de suivi</i>		étude réalisée

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION						
FR8201670	OBJECTIF	<i>Le suivi des populations de l'Aigle Royal</i>	SUI 7						
Mieux connaître le statut et les potentialités de l'Aigle Royal sur l'ensemble du site									
<table border="1"> <tr> <td>Habitats prioritaires concernés</td> <td>Habitats communautaires concernés</td> <td>Espèces concernées</td> <td>Directive Oiseaux</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Aigle Royal (Aquila chrysaetos)</td> </tr> </table>	Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés		Espèces concernées	Directive Oiseaux				Aigle Royal (Aquila chrysaetos)
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux						
			Aigle Royal (Aquila chrysaetos)						

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Connaître les couples nicheurs et les couples en phase d'installation pour mettre en place des mesures de conservation vis à vis des activités humaines

METHODE

Suivi annuel des couples connus et prospection tous les 2 ans des sites potentiels
 Mise en relation des données avec les observations de la pratique de l'escalade
 Proposer des mesures de gestion de la pratique de l'escalade, le cas échéant

Année		2004	2006	2008
Crédit	Fonctionnement	Investissement	Investissement	Investissement
Financement Natura 2000		2 400	2 400	2 400
Contrat de gestion Natura 2000				

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT <i>(euros 2003)</i>	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	7 200	
TOTAL 2004 - 2009	7 200	
Bénéficiaire potentiel		ETAT/P.N.R.M.A.
Assistance technique		C.O.R.A. 07
Indicateur de suivi		suivi réalisé

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	<i>Le suivi des populations de certains oiseaux</i>	SUI 8
Mieux connaître le statut de certaines espèces d'oiseaux sur l'ensemble du site			
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Directive Oiseaux	Directive Oiseaux
		Bondrée apivore (Pernis apivorus), Circaète Jean-le-Blanc (Circaetus gallicus), Busard cendré (Circus pygargus), Autour des palombes (Accipiter gentilis), Pluvier guignard (Charadrius morinellus), Grand Duc d'Europe (Bubo bubo)	Alouette lulu (Lullula arborea), Pipit rousseline (Anthus campestris), Fauvette pitchou (Sylvia undata), Bruant ortolan (Emberizina hortulana)
			N° DE PRIORITE : 2

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Amélioration des connaissances ornithologiques et suivi des populations sur 5 ans

METHODE

Mise en place de points d'écoute avec relevés des indices ponctuels d'abondance, à raison de 10 demi-journées de terrain et 3 journées de synthèse tous les deux ans

Année		2005	2007	2009
Crédit	Fonctionnement	Investissement	Investissement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>		3 040	3 040	3 040
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>				

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	9 120	
TOTAL 2004 - 2009	9 120	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		ETAT/P.N.R.M.A.
<i>Assistance technique</i>		C.O.R.A. 07
<i>Indicateur de suivi</i>		étude réalisée

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION								
FR8201670	OBJECTIF	<i>Le suivi des populations du Faucon pèlerin</i>	SUI 9								
Mieux connaître le statut et les potentialités du Faucon pèlerin sur l'ensemble du site											
<table border="1"> <tr> <td>Habitats prioritaires concernés</td> <td>Habitats communautaires concernés</td> <td>Espèces concernées</td> <td>Directive Oiseaux</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Faucon pèlerin (Falco peregrinus)</td> </tr> </table>	Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés		Espèces concernées	Directive Oiseaux				Faucon pèlerin (Falco peregrinus)		
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux								
			Faucon pèlerin (Falco peregrinus)								
			N° DE PRIORITE : 2								

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Connaître les couples nicheurs et les couples en phase d'installation du faucon pèlerin pour mettre en place des mesures de conservation vis à vis des activités humaines

METHODE

Suivi annuel des couples connus de Faucon pèlerin et prospection tous les 2 ans des sites potentiels
 Mise en relation des données d'observations avec les observations de la pratique de l'escalade
 Proposition de mesures de gestion de l'escalade, le cas échéant

Année		2004	2006	2008
Crédit	Fonctionnement	Investissement	Investissement	Investissement
Financement Natura 2000		1 600	1 600	1 600
Contrat de gestion Natura 2000				

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		100% NATURA 2000
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	4 800	
TOTAL 2004 - 2009	4 800	
Bénéficiaire potentiel		ETAT/P.N.R.M.A.
Assistance technique		C.O.R.A. 07
Indicateur de suivi		suivi réalisé

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	<i>L'amélioration des connaissances sur les chiroptères</i>	SUI 10
Mieux connaître les espèces de chiroptères sur l'ensemble du site et leur statut			
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Habitats d' espèces concernés Pipistrelle commune (Pipistrellus pipistrellus), Petit rhinolophe (Rhinolophus hipposideros), Grand murin (Myotis myotis), Petit murin (Myotis blythi), Vespertilion de Natterer (Myotis nattereri)	Directive Oiseaux
			N° DE PRIORITE : 2

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Amélioration des connaissances sur les chiroptères présents sur l'ensemble du site B 26 M

METHODE

Prospections nocturnes :
 * recherche des chiroptères sur les habitats de chasse du site à l'aide d'un détecteur d'ultrasons (8 soirées)
 * captures sur filet sur certaines zones (4 soirées)
 Prospections diurnes avec recherche des chiroptères dans les gîtes potentiels du site (ouvrages d'art, mines, bâti...)
 Analyse informatique des enregistrements (2 journées) et rédaction d'un document de synthèse (5 journées)

Année		2005
Crédit	Fonctionnement	Investissement
Financement Natura 2000		12 720
Contrat de gestion Natura 2000		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)	5 500	OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	7 220	Période de prospection : de mai à septembre
TOTAL 2004 - 2009	12 720	
Bénéficiaire potentiel		ETAT/P.N.R.M.A.
Assistance technique		C.O.R.A. 07
Indicateur de suivi		étude réalisée

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION						
FR8201670	OBJECTIF	<i>Etude de faisabilité d'une Zone de Protection Spéciale (ZPS)</i>	SUI 11						
Etudier l'opportunité de la création d'une Z.P.S. pour les rapaces									
<table border="1"> <tr> <td>Habitats prioritaires concernés</td> <td>Habitats communautaires concernés</td> <td>Espèces concernées</td> <td>Directive Oiseaux</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td> Aigle royal (Aquila chrysaetos), Faucon pèlerin (Falco peregrinus), Circaète Jean-le-Blanc (Circaetus gallicus), Busard cendré (Circus pygargus), Autour des palombes (Accipiter gentilis), Grand Duc d'Europe (Bubo bubo) </td> </tr> </table>	Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés		Espèces concernées	Directive Oiseaux				Aigle royal (Aquila chrysaetos), Faucon pèlerin (Falco peregrinus), Circaète Jean-le-Blanc (Circaetus gallicus), Busard cendré (Circus pygargus), Autour des palombes (Accipiter gentilis), Grand Duc d'Europe (Bubo bubo)
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux						
			Aigle royal (Aquila chrysaetos), Faucon pèlerin (Falco peregrinus), Circaète Jean-le-Blanc (Circaetus gallicus), Busard cendré (Circus pygargus), Autour des palombes (Accipiter gentilis), Grand Duc d'Europe (Bubo bubo)						

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Etudier l'opportunité de la création d'une Zone de Protection Spéciale (ZPS) sur le site avec l'ensemble des acteurs locaux

METHODE

Préparation, organisation et animation d'un groupe de travail spécifique réunissant l'ensemble des acteurs locaux concernés... évalué à 15 jours, avec analyse des données ornithologiques et travail de synthèse

Année	2004-2008	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
Financement Natura 2000	7 500	
Contrat de gestion Natura 2000		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT <i>(euros 2003)</i>	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		100% ETAT/C.E.
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	7 500	
TOTAL 2004 - 2009	7 500	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		ETAT/P.N.R.M.A.

<i>Assistance technique</i>	<i>C.O.R.A. 07/FRAPNA 07</i>
<i>Indicateur de suivi</i>	<i>étude réalisée</i>

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	L'étude de fréquentation sur un site sensible	SUI 12
Etudier la fréquentation du canyon de la Borne et des sites d'escalades et mesurer les conséquences directes et indirectes sur les habitats et les espèces présents			
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux
tous les habitats présents sur le canyon et les sites d'escalade	tous les habitats présents sur le canyon et les sites d'escalades	toutes les espèces présentes sur le canyon et les sites d'escalades	toutes les espèces présentes sur le canyon et les sites d'escalades
			N° DE PRIORITE : 3

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Affiner l'inventaire existant des habitats et des espèces présents dans le canyon et les sites d'escalades
 Mesurer la fréquentation en fonction des périodes (printemps, été, automne)
 Suivre et analyser l'évolution des habitats et des espèces
 Proposer et mettre en oeuvre les mesures de protection adaptées

METHODE

Affiner l'inventaire existant en localisant les habitats et les espèces présents dans le canyon de la Borne et les sites d'escalades à l'aide d'un relevé GPS
 Mesurer la fréquentation en fonction des périodes (printemps, été, automne) en mettant en place des compteurs et par des enquêtes volontaires auprès des pratiquants du canyoning et de l'escalade
 Suivre et analyser l'évolution des habitats et des espèces, ce qui permettra de définir et de mettre en oeuvre les mesures de protection adaptées

Année	2004-2009	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
Financement Natura 2000		12 500
Contrat de gestion Natura 2000		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)	2 500	OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	10 000	
TOTAL 2004 - 2009	12 500	
Bénéficiaire potentiel		ETAT/P.N.R.M.A./Collectivités
Assistance technique		Animateur du site/F.F.M.E./Naturalistes
Indicateur de suivi		niveau de fréquentation et dégradation du site

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION								
FR8201670	OBJECTIF	<i>La mise en oeuvre du document d'objectif</i>	COM 1								
Mise en place d'outils de communication autour du projet à destination des acteurs locaux											
<table border="1"> <tr> <td>Habitats prioritaires concernés</td> <td>Habitats communautaires concernés</td> <td>Espèces concernées</td> <td>Directive Oiseaux</td> </tr> <tr> <td>tous les habitats présents sur le site</td> <td>tous les habitats présents sur le site</td> <td>toutes les espèces présentes sur le site</td> <td>toutes les espèces présentes sur le site</td> </tr> </table>	Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés		Espèces concernées	Directive Oiseaux	tous les habitats présents sur le site	tous les habitats présents sur le site	toutes les espèces présentes sur le site	toutes les espèces présentes sur le site		
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux								
tous les habitats présents sur le site	tous les habitats présents sur le site	toutes les espèces présentes sur le site	toutes les espèces présentes sur le site								
				N° DE PRIORITE : 1							

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Faciliter une mise en oeuvre des actions prévues, faire adhérer les acteurs locaux à la démarche grâce à une communication ciblée et performante, en les informant régulièrement de la "vie" du site

METHODE

Edition d'un bulletin de liaison (journal trimestriel) ; frais d'édition et d'expédition estimés à 3,50 €/pièce, sur la base d'une diffusion à 1 000 exemplaires (maquette préparée par l'animateur du site) ; coût total : 5 000 €/an.

Année	2004-2009	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
Financement Natura 2000	30 000	
Contrat de gestion Natura 2000		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)	30 000	OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)		
TOTAL 2004 - 2009	30 000	
Bénéficiaire potentiel		Ensemble des acteurs locaux
Assistance technique		Animateur du site
Indicateur de suivi		bulletin de liaison réalisé et fréquence de parution

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	<i>La sensibilisation au milieu naturel</i>	COM 2
Etude de définition d'un projet de valorisation et de sensibilisation du site B26M à travers le site de la Croix de Bauzon			
Habitats prioritaires concernés 35.1 (6230) 51.1 (7110)	Habitats communautaires concernés 31.2 (4030) 31.4 (4060) 31.842 (5120) 51.2 (7120) 41.15 (9140)	Espèces concernées Cuivrée des marais (Thersamolycaena dispar)	Directive Oiseaux Bondrée apivore (Pernis apivorus) Alouette lulu (Lullula arborea)
			N° DE PRIORITE : 1

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Concevoir un projet global de sensibilisation et d'accueil du public en milieu naturel compatible avec les objectifs de développement local

METHODE

Associer l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux pour définir une stratégie d'aménagement déclinée en projets concrets et complémentaires (sentiers de découverte, valise pédagogique, exposition, panneaux d'information, sensibilisation des prestataires de service au milieu naturel...) : stratégie de développement, programme d'action, réalisation des APS...

Année	2005-2006	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>		42 000
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		50% LIFE + 50% P.N.R.M.A.
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)	1 500	OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	40 500	
TOTAL 2004 - 2009	42 000	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		P.N.R.M.A.
<i>Assistance technique</i>		Bureau d'Etudes
<i>Indicateur de suivi</i>		projet réalisé

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	<i>La sensibilisation au milieu naturel</i>	COM 3
Rénovation et valorisation du réseau de sentiers botaniques de la Croix de Bauzon			
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux
tous les habitats présents sur le site de la Croix de Bauzon	tous les habitats présents sur le site de la Croix de Bauzon	toutes les espèces présentes sur le site de la Croix de Bauzon	toutes les espèces présentes sur le site de la Croix de Bauzon
			N° DE PRIORITE : 1

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Rénover et valoriser le réseau de sentiers botaniques de la Croix de Bauzon en intégrant la présentation d'habitats

METHODE

A partir des trois parcours thématiques existants et des informations déjà présentes sur le site (panneau d'accueil, tablettes botaniques...), le projet consistera à perfectionner le dispositif en mettant en oeuvre les améliorations souhaitables des circuits, la création d'un nouveau panneau d'accueil et d'une brochure de communication, la réalisation de tables d'interprétation des habitats et du paysage, la réalisation de travaux d'amélioration des sentiers et un programme d'entretien

Année	2006-2007	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>		47 000
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		50% LIFE + 50% P.N.R.M.A.
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)	11 900	
Achat matériel (achats fournisseurs)	20 800	OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	14 300	
TOTAL 2004 - 2009	47 000	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		P.N.R.M.A.
<i>Assistance technique</i>		O.N.F. - gestionnaire de la station
<i>Indicateur de suivi</i>		constat des travaux réalisés

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION						
FR8201670	OBJECTIF	<i>La sensibilisation du milieu professionnel aux habitats</i>	COM 4						
Sensibiliser les acteurs professionnels locaux aux principaux habitats et espèces présents sur le site									
<table border="1"> <tr> <td>Habitats prioritaires concernés</td> <td>Habitats communautaires concernés</td> <td>Espèces concernées</td> <td>Directive Oiseaux</td> </tr> <tr> <td>tous les habitats présents sur le site</td> <td>tous les habitats présents sur le site</td> <td>toutes les espèces présentes sur le site</td> <td>toutes les espèces présentes sur le site</td> </tr> </table>	Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés		Espèces concernées	Directive Oiseaux	tous les habitats présents sur le site	tous les habitats présents sur le site	toutes les espèces présentes sur le site	toutes les espèces présentes sur le site
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux						
tous les habitats présents sur le site	tous les habitats présents sur le site	toutes les espèces présentes sur le site	toutes les espèces présentes sur le site						
			N° DE PRIORITE : 1						

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Permettre une meilleure prise en compte des habitats dans la gestion quotidienne par une forte sensibilisation des acteurs locaux professionnels (forestiers, agriculteurs, éleveurs, sapeurs-forestiers...)

METHODE

Préparation, organisation et animation de journées de formation professionnelle...
évalué à 8 jours/an en moyenne sur la durée du document d'objectifs
Contenu : formation à la reconnaissance des habitats d'intérêt communautaire rencontrés sur le site et sensibilisation aux principes de base d'une bonne gestion écologique

Année	2004-2009	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
Financement Natura 2000	21 600	
Contrat de gestion Natura 2000		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT <i>(euros 2003)</i>	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	21 600	
TOTAL 2004 - 2009	21 600	
Bénéficiaire potentiel		Acteurs locaux professionnels
Assistance technique		Animateur du site/Naturalistes/Centres de formation (ATEN...)
Indicateur de suivi		évolution des pratiques et des comportements

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	<i>La sensibilisation du milieu sportif aux habitats et espèces</i>	COM 5
Sensibiliser les prestataires de service du monde sportif (professionnels, encadrants et fédérations des structures associatives) aux principaux habitats et espèces présents sur le site			
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux
tous les habitats présents sur le site	tous les habitats présents sur le site	toutes les espèces présentes sur le site	toutes les espèces présentes sur le site
			N° DE PRIORITE : 1

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Permettre une meilleure prise en compte des habitats et des espèces dans la pratique sportive par une forte sensibilisation et information des professionnels et encadrants des structures associatives et les fédérations de l'ensemble des activités de pleine nature

METHODE

Préparation, organisation et animation de journées de formation professionnelle avec édition de supports pédagogiques... évalué à 4 jours/an en moyenne sur la durée du document d'objectifs

Année	2004-2009	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>	10 800	
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT <i>(euros 2003)</i>	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	10 800	
TOTAL 2004 - 2009	10 800	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		Prestataires de service du monde sportif
<i>Assistance technique</i>		Animateur du site/Fédérations sportives/Naturalistes
<i>Indicateur de suivi</i>		évolution des pratiques et des comportements

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION								
FR8201670	OBJECTIF	<i>La mise en oeuvre du document d'objectif</i>	COM 6								
	Mise en place d'une communication à destination des habitants										
	<table> <tr> <th>Habitats prioritaires concernés</th><th>Habitats communautaires concernés</th><th>Espèces concernées</th><th>Directive Oiseaux</th></tr> <tr> <td>tous les habitats présents sur le site</td><td>tous les habitats présents sur le site</td><td>toutes les espèces présentes sur le site</td><td>toutes les espèces présentes sur le site</td></tr> </table>	Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux	tous les habitats présents sur le site	tous les habitats présents sur le site	toutes les espèces présentes sur le site	toutes les espèces présentes sur le site		N° DE PRIORITE : 1
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux								
tous les habitats présents sur le site	tous les habitats présents sur le site	toutes les espèces présentes sur le site	toutes les espèces présentes sur le site								

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Faciliter l'intégration et l'appropriation de la démarche natura 2000 auprès de l'ensemble des habitants du site natura 2000 et permettre éventuellement le développement d'activités valorisant le territoire

METHODE

Invitation à une journée de présentation sur le terrain (invitations diffusées par courrier à tous les habitants)
Organisation de 4 soirées conférences sur le site (richesses écologiques, conciliation des activités traditionnelles, conciliation des activités touristiques, atouts de développement du territoire)

Année	2007	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>	12 000	
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)	1 500	OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	10 500	
TOTAL 2004 - 2009	12 000	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		Ensemble des acteurs locaux
<i>Assistance technique</i>		Animateur du site
<i>Indicateur de suivi</i>		bulletin de liaison réalisé et fréquence de parution

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION								
FR8201670	OBJECTIF	<i>La mise en oeuvre du document d'objectif</i>	ADMI 1								
Animation et assistance aux porteurs de projets pour la mise en oeuvre des actions prévues											
<table border="1"> <tr> <td>Habitats prioritaires concernés</td> <td>Habitats communautaires concernés</td> <td>Espèces concernées</td> <td>Directive Oiseaux</td> </tr> <tr> <td>tous les habitats présents sur le site</td> <td>tous les habitats présents sur le site</td> <td>toutes les espèces présentes sur le site</td> <td>toutes les espèces présentes sur le site</td> </tr> </table>	Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés		Espèces concernées	Directive Oiseaux	tous les habitats présents sur le site	tous les habitats présents sur le site	toutes les espèces présentes sur le site	toutes les espèces présentes sur le site		
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux								
tous les habitats présents sur le site	tous les habitats présents sur le site	toutes les espèces présentes sur le site	toutes les espèces présentes sur le site								
			N° DE PRIORITE : 1								

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Permettre une mise en oeuvre des actions prévues

METHODE

Animation et assistance aux porteurs de projets (montage des dossiers de demande de subventions, recherche de financements...) ; préparation et organisation des comités de suivi... évalué à 50 jours/an en moyenne sur la durée du document d'objectifs

Année	2004-2009	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
Financement Natura 2000	135 000	
Contrat de gestion Natura 2000		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		NATURA 2000 et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	135 000	
TOTAL 2004 - 2009	135 000	
Bénéficiaire potentiel		Porteurs de projets
Assistance technique		Animateur du site
Indicateur de suivi		nombre de projets aboutis

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION								
FR8201670	OBJECTIF	<i>Gestion administrative et mise en oeuvre du document d'objectifs</i>	ADMI 2								
Révision du document d'objectifs avec mise à jour de la carte des habitats d'intérêt communautaire											
<table border="1"> <tr> <td>Habitats prioritaires concernés</td> <td>Habitats communautaires concernés</td> <td>Espèces concernées</td> <td>Directive Oiseaux</td> </tr> <tr> <td>tous</td> <td>tous</td> <td>toutes</td> <td>toutes</td> </tr> </table>	Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés		Espèces concernées	Directive Oiseaux	tous	tous	toutes	toutes		
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux								
tous	tous	toutes	toutes								
			N° DE PRIORITE : 1								

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Réviser le document d'objectifs pour la période 2010-2015

METHODE

En tenant compte des résultats des différentes actions réalisées au cours de la période d'application du présent document d'objectifs et selon un cahier des charges très précis, un nouvel opérateur aura la charge d'élaborer un nouveau document d'objectifs pour la période 2010-2015 avec en particulier la mise à jour de la carte des habitats d'intérêt communautaire

<i>Année</i>		2009
<i>Crédit</i>	Fonctionnement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>		30 000
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		100% ETAT/C.E.
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	30 000	
TOTAL 2004 - 2009	30 000	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		ETAT
<i>Assistance technique</i>		
<i>Indicateur de suivi</i>		<i>document d'objectifs réalisé</i>

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION								
FR8201670	OBJECTIF	<i>Connaissance du foncier</i>	ADMI 3								
Recherche de parcelles cadastrales											
<table border="1"> <tr> <td>Habitats prioritaires concernés</td> <td>Habitats communautaires concernés</td> <td>Espèces concernées</td> <td>Directive Oiseaux</td> </tr> <tr> <td>tous</td> <td>tous</td> <td>toutes</td> <td>toutes</td> </tr> </table>	Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés		Espèces concernées	Directive Oiseaux	tous	tous	toutes	toutes		
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux								
tous	tous	toutes	toutes								
			N° DE PRIORITE : 2								

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Rechercher les parcelles cadastrales des propriétaires susceptibles de passer un contrat Natura 2000 dans le cadre d'actions liées à ce document d'objectifs

METHODE

Analyses de documents cadastraux, superposition des cartes d'habitats et du cadastre (géoréférencement) et recherches sur le terrain avec G.P.S. si besoin

<i>Année</i>		2004-2009
<i>Crédit</i>	Fonctionnement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>		70 000
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN + C.G. 07 + autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)	5 000	OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	65 000	
TOTAL 2004 - 2009	70 000	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		<i>Divers</i>
<i>Assistance technique</i>		<i>O.N.F., Chambre d'Agriculture, S.A.F.E.R.</i>
<i>Indicateur de suivi</i>		<i>nombre de parcelles cadastrales analysées</i>

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION						
FR8201670	OBJECTIF	<i>Connaissance du foncier</i>	ADMI 4						
Rédaction de la charte natura 2000 du site									
<table border="1"> <tr> <td>Habitats prioritaires concernés</td> <td>Habitats communautaires concernés</td> <td>Espèces concernées</td> <td>Directive Oiseaux</td> </tr> <tr> <td>tous</td> <td>tous</td> <td>toutes</td> <td>toutes</td> </tr> </table>	Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés		Espèces concernées	Directive Oiseaux	tous	tous	toutes	toutes
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux						
tous	tous	toutes	toutes						
			N° DE PRIORITE : 2						

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Elaborer une charte natura 2000 à proposer à l'ensemble des propriétaires du site

METHODE

Analyse des activités de gestion courante du site assurant la conservation des habitats (analyse des activités agricoles, pastorales, cynégétiques, forestières, touristiques)
Proposition d'une liste d'engagement non rémunérés pouvant être assumé de façon volontaire par les propriétaires

Par ailleurs, selon l'opportunité de montage de contrats natura 2000, des cahiers des charges adaptés aux mesures de gestion seront élaborés

<i>Année</i>		2006
<i>Crédit</i>	Fonctionnement	Investissement
<i>Financement Natura 2000</i>		12 000
<i>Contrat de gestion Natura 2000</i>		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	12 000	
TOTAL 2004 - 2009	12 000	
<i>Bénéficiaire potentiel</i>		<i>Prestataire</i>
<i>Assistance technique</i>		<i>O.N.F., Chambre d'Agriculture, S.A.F.E.R.</i>
<i>Indicateur de suivi</i>		<i>Charte rédigée - cahiers des charges rédigés</i>

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION
FR8201670	OBJECTIF	Adapter la gestion forestière aux enjeux environnementaux identifiés	DES 1
Concevoir un schéma d'exploitation alternatif sur une partie sensible du massif			
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	
tous les habitats présents en forêt domaniale de la Chavade	tous les habitats présents en forêt domaniale de la Chavade	toutes les espèces présentes en forêt domaniale de la Chavade	Directive Oiseaux
			toutes les espèces présentes en forêt domaniale de la Chavade
N° DE PRIORITE : 3			

DESCRIPTIF

OBJECTIF

Rechercher des modes d'exploitation permettant de préserver au mieux les habitats d'intérêt communautaire, dans un secteur à enjeu de production forestière mais aussi de protection paysagère et environnementale

METHODE

Analyser les possibilités techniques d'exploitation autres que la desserte routière (câble...), affiner les enjeux en matière de production forestière et de protection physique liée au maintien de l'état boisé, affiner les enjeux en matière d'environnement et de paysage, réaliser une évaluation comparative des coûts et des impacts environnementaux au regard d'une desserte forestière "classique"

Année	2004	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
Financement Natura 2000		42 000
Contrat de gestion Natura 2000		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		70% FGMN + 20 % O.N.F./P.N.R.M.A. + 10% C.G. 07
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)		
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	42 000	
TOTAL 2004 - 2009	42 000	
Bénéficiaire potentiel		O.N.F. / P.N.R.M.A.
Assistance technique		
Indicateur de suivi		étude réalisée

NATURA 2000	SITE B26M : ZONES HUMIDES, LANDES, PELOUSES, FORETS ET HABITATS ROCHEUX DES CEVENNES ARDECHOISES		FICHE ACTION						
FR8201670	OBJECTIF	<i>La prise en compte du paysage dans la sylviculture par la création d'une gamme de modèles sylvicoles paysagers</i>	PAY 1						
Développement d'une sylviculture paysagère de nature à favoriser le maintien de la diversité biologique									
<table border="1"> <tr> <td>Habitats prioritaires concernés</td> <td>Habitats communautaires concernés</td> <td>Espèces concernées</td> <td>Directive Oiseaux</td> </tr> <tr> <td>44.32 (91E0)</td> <td>41.112 (9110) 41.133 (9130)</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés		Espèces concernées	Directive Oiseaux	44.32 (91E0)	41.112 (9110) 41.133 (9130)		
Habitats prioritaires concernés	Habitats communautaires concernés	Espèces concernées	Directive Oiseaux						
44.32 (91E0)	41.112 (9110) 41.133 (9130)								
			N° DE PRIORITE : 3						

DESCRIPTIF

OBJECTIF

La qualité paysagère du site B26M, le fort taux de boisement, la situation de la majorité des forêts sur des pentes fortes, donc bien visibles et la sensibilité du public aux modifications instantanées du paysage nécessitent une prise en compte de ce facteur pour le traitement de certaines parcelles. Cet enjeu peut être bien identifié dans le site B26M, des techniques ont déjà été mises en place par l'U.F.A. (Union Forestière de l'Ardèche) avec l'appui du C.R.P.F. dans le cadre d'un programme LEADER

METHODE

Mise en œuvre de techniques de sylviculture paysagère parmi la liste suivante en fonction des besoins : création de fenêtres paysagères le long des routes, plantations d'espèces végétales basses afin d'éviter le boisement naturel, furetage du taillis, introduction de bouquets d'enrichissement et de diversification, plantation de haies et de bosquets à caractère paysager ; réalisation d'environ 10 chantiers de 1 ha (3 000 € en moyenne par chantier), sensibilisation des propriétaires et organisation des chantiers (estimées à 25 jours)

Année	2004-2007	
Crédit	Fonctionnement	Investissement
Financement Natura 2000		35 950
Contrat de gestion Natura 2000		

Approche quantitative estimative

Besoins	Coûts euros HT (euros 2003)	Proposition de Plan de Financement
Travaux mécanisables (engins, pelles, ...)		FGMN et autres
Travaux manuels (Bûcherons, ouvriers, ...)	30 000	
Achat matériel (achats fournisseurs)		OBSERVATIONS
Prestation intellectuelle (étude, service, experts, ...)	5 950	Partenaires potentiels : P.N.R., Chambre d'Agriculture, D.D.E.
TOTAL 2004 - 2009	35 950	
	Bénéficiaire potentiel	Propriétaires
	Assistance technique	C.R.P.F.
	Indicateur de suivi	constat des travaux réalisés

III TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIONS ET ECHEANCIER

Voir ci-après le tableau de synthèse des actions envisagées et leur échéancier de mise en oeuvre.

Les mesures de gestion seront appliquées en fonction :

⇒ des volontés locales

⇒ du degré de priorité de l'action

⇒ des crédits disponibles

L'estimation des besoins financiers a été réalisée en tenant compte du caractère contractuel de la démarche. Les plans de financement sont évidemment de nature à évoluer en fonction des financements envisageables au moment de la mise en œuvre de l'action.

Rappelons toutefois que les actions ne pourront se faire qu'avec la volonté et l'appui des propriétaires et des utilisateurs locaux de l'espace rural.

Tableau de synthèse des actions envisagées et échéancier

CODE	OBJECTIFS/ACTIONS	MAITRE D'OUVRAGE PRESENTI	COUT ESTIME € (HT)						TOTAL COUT ACTION EN €
			2004	2005	2006	2007	2008	2009	
GESTION ECOLOGIQUE DES HABITATS PRIORITAIRES OU D'INTERET COMMUNAUTAIRE									
HAB 1.1	Réhabilitation des tourbières forestières	P.N.R.M.A.	13 200	13 200					26 400
HAB 1.2	Réhabilitation des abords des tourbières forestières	P.N.R.M.A.			8 000	26 000	2 000		36 000
HAB 2	Réhabilitation du complexe tourbeux du Pradas en forêt domaniale des Chambons	P.N.R.M.A.		8 000	8 500				16 500
HAB 3	Préservation des érablaies de ravin	O.N.F.	4 500				1 500		6 000
HAB 4	Conservation des arbres creux favorables au pic noir et à la chouette de Tengmalm dans les forêts du site	O.N.F.	10 000						10 000
HAB 5	Préserver, lors des exploitations forestières, les mégaphorbaies situées dans les forêts de production	O.N.F.	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	60 000
HAB 6	Aider à la transformation des vergers de châtaignier	C.R.P.F.	8 790	8 790	8 790	8 790			35 160
HAB 7	Aider à la conservation de la hêtraie sur l'ensemble du site, là où elle est menacée	O.N.F./C.R.P.F.	15 200	15 200	15 200	15 200	15 200	15 200	91 200
HAB 8	Accompagner des éleveurs du massif du Tanargue dans l'ouverture du milieu pastoral	C.A./S.D.I.S./D.D.A.F.	24 000						24 000
HAB 9.1	Réaliser une étude foncière et un diagnostic sur l'ensemble du domaine pastoral du Tanargue	C.A./SAFER/ADASEA	33 800	76 200					110 000
HAB 9.2	Mettre en place une gestion concertée de l'espace mobilisant les acteurs locaux sur la préservation des habitats	C.A.	10 000						10 000
HAB 10	Mettre en valeur les zones à myrtille dans les forêts domaniales du site	P.N.R.M.A.		8 000	30 000	3 500	3 500		45 000
		TOTAL	129 490	139 390	80 490	63 490	32 200	25 200	470 260

Tableau de synthèse des actions envisagées et échéancier

AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVI DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE									
SUI 1	Amélioration des connaissances scientifiques sur les habitats	P.N.R.M.A.	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000		70 000
SUI 2	Amélioration des connaissances sur le fonctionnement des milieux humides (tourbière du Rieu Grand)	P.N.R.M.A.	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000		65 000
SUI 3.2	Amélioration des connaissances sur le fonctionnement des milieux humides (complexe tourbeux du Pradas)	P.N.R.M.A.	10 000	5 500	7 500	2 000			25 000
SUI 4	Suivre l'évolution d'habitats naturels sensibles	ETAT/P.N.R.M.A.	5 000					5 000	10 000
SUI 5.1	Amélioration des connaissances sur les papillons diurnes	ETAT/P.N.R.M.A.	4 600	4 600					9 200
SUI 5.2	Suivi des populations des papillons diurnes	ETAT/P.N.R.M.A.			2 300	2 300			4 600
SUI 6	Suivi des populations de la Rosalie des Alpes	ETAT/P.N.R.M.A.	5 000			5 000			10 000
SUI 7	Mieux connaître le statut et les potentialités de l'Aigle Royal sur l'ensemble du site	ETAT/P.N.R.M.A.	2 400		2 400		2 400		7 200
SUI 8	Mieux connaître le statut de certaines espèces d'oiseaux sur l'ensemble du site	ETAT/P.N.R.M.A.		3 040		3 040		3 040	9 120
SUI 9	Mieux connaître le statut et les potentialités du Faucon pèlerin sur l'ensemble du site	ETAT/P.N.R.M.A.	1 600		1 600		1 600		4 800
SUI 10	Mieux connaître les espèces de chiroptères sur l'ensemble du site et leur statut	ETAT/P.N.R.M.A.		12 720					12 720
SUI 11	Etude de faisabilité d'une Zone de Protection Spéciale (ZPS)	ETAT/P.N.R.M.A.	7 500						7 500
SUI 12	Etudier la fréquentation du canyon de la Borne et des sites d'escalade	Animateur du site		7 500				5 000	12 500
		TOTAL	63 100	52 860	40 800	39 340	31 000	8 040	235 140

Tableau de synthèse des actions envisagées et échéancier

INFORMATION ET COMMUNICATION AUTOUR DU DOCUMENT D'OBJECTIFS									
COM 1	Mise en place d'outils de communication autour du projet	Animateur du site	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	30 000
COM 2	Etude de définition d'un projet de valorisation et de sensibilisation du site B26M à travers le site de la Croix de Bauzon	P.N.R.M.A.		34 000	8 000				42 000
COM 3	Mise en oeuvre d'un projet de rénovation et de valorisation du réseau de sentiers botaniques de la Croix de Bauzon	P.N.R.M.A.			17 000	30 000			47 000
COM 4	Sensibiliser les acteurs professionnels locaux aux principaux habitats et espèces présents sur le site	Animateur du site	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	3 600	21 600
COM 5	Sensibiliser les prestataires de service du monde sportif aux principaux habitats et espèces présents sur le site	Animateur du site	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	10 800
COM 6	Informers les habitants du site	Animateur du site				12 000			12 000
		TOTAL	10 400	44 400	35 400	52 400	10 400	10 400	163 400
MISE EN ŒUVRE ET GESTION ADMINISTRATIVE									
ADMI 1	Animation et assistance aux porteurs de projets pour la mise en oeuvre des actions prévues	Animateur du site	22 500	22 500	22 500	22 500	22 500	22 500	135 000
ADMI 2	Révision du document d'objectifs	ETAT						30 000	30 000
ADMI 3	Recherche de limites cadastrales	ETAT	20 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	70 000
ADMI 4	Rédiger la charte natura 2000 et les cahiers des charges des contrats	ETAT			12 000				12 000
		TOTAL	42 500	32 500	32 500	32 500	32 500	62 500	247 000
GESTION DE L'ESPACE									
DES 1	Concevoir un schéma d'exploitation alternatif sur une partie sensible du massif	P.N.R.M.A.	42 000						42 000
PAY 1	Développement d'une sylviculture paysagère	C.R.P.F.	13 450	7 500	7 500	7 500			35 950
		TOTAL	55 450	7 500	7 500	7 500	0	0	77 950
TOTAL GENERAL POUR LES ACTIONS PRECONISEES			300 940	276 650	196 690	195 230	106 100	106 140	1 193 750

IV : PROGRAMME LIFE NATURE ET TERRITOIRES



LFE Nature est un outil spécifique créé à l'échelle européenne afin de mettre en place des actions innovantes au sein du réseau natura 2000.

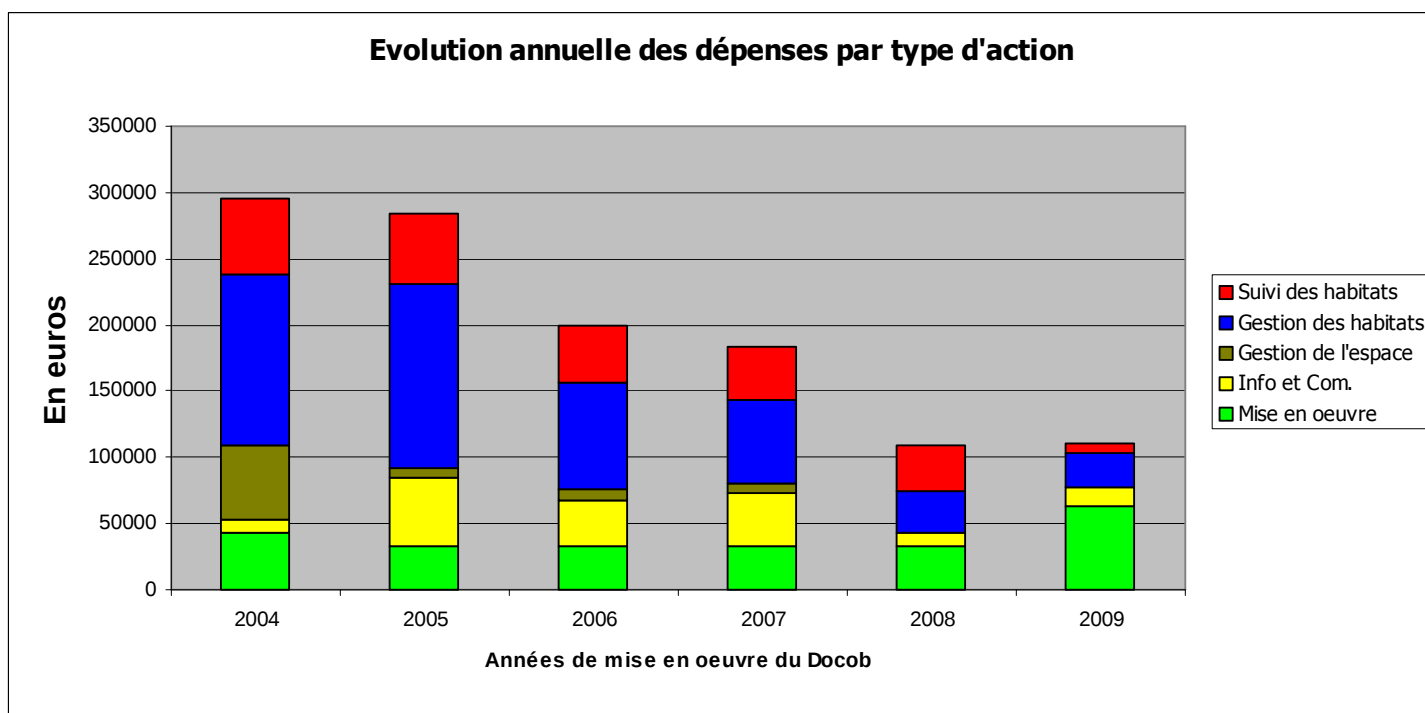
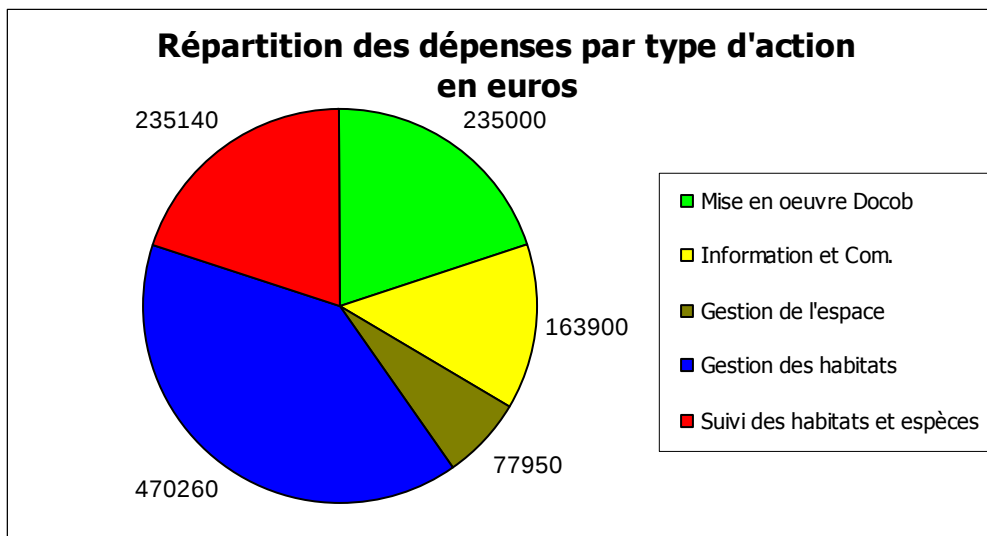
En utilisant cet outil, 25 partenaires de la région Rhône Alpes ont initié un programme LIFE Nature et Territoires en Rhône Alpes sur 16 sites natura 2000, dont le site B26M. Ce programme vise à aborder natura 2000 avec le regard des acteurs de chaque territoire. Il construit une nouvelle approche de la prise en compte des enjeux liés aux espaces naturels.

Sur le site du Tanargue, ce programme est porté depuis le 01/07/2004 et pour 4 ans par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et l'ONF. Il vise à mettre en œuvre trois actions : amélioration de la connaissance des milieux naturels, travaux de restauration d'habitats naturels, outils de promotion touristique autour de la station de la Croix de Bauzon. Ces trois actions reprennent certaines des actions du docob selon le tableau de correspondance suivant :

Action Docob	Action Life	Budget 2004-2008
Hab 1.1 et 1.2	C 6	107 000 €
Hab 2		
Hab 8		
Hab 10		
Sui 1	A 7	36 000 €
Sui 2		
Sui 3		
Com 1	E 17 (Mézens)	36 056 €
Com 2 et 3	E 16	47 000 €

Ce programme permet donc de mettre en œuvre les premières actions du docob et de préparer l'après programme.

V BILAN FINANCIER ET CONCLUSION



Les dépenses prévues s'élèvent à un montant annuel moyen d'environ **200 000 €/an**. Ce montant ambitieux reflète la richesse écologique exceptionnelle du site B26M et les volontés conjointes de l'ensemble des acteurs pour en assurer une préservation et une gestion durable.

Ce document a été élaboré par le **Bureau d'Etudes de l'Office National des Forêts**, Agence Interdépartementale Drôme Ardèche, avec le concours de

- Monsieur **Daniel Michau**, expert naturaliste pour les données environnementales
- Monsieur **Stéphane Buffat**, opérateur SIG pour les cartes
- Monsieur **Bernard Deguilhen**, rédacteur du docob natura 2000
- Monsieur **Christian Wawrzyniak**, responsable du Bureau d'Etudes, pour la coordination générale du projet

*Fait à Aubenas, le 26 Octobre 2004
Version du 01/06/2006*

Le Responsable du Projet,
Prestataire pour le Docob B26M

François-Xavier NICOT.

V LISTE DES ANNEXES

Voir le tome 2 du document d'objectifs.

1. Fiche porter à connaissance et cartes de localisation du site de 1997
2. Liste des membres du Comité de Pilotage local
3. Liste des personnes inscrites aux groupes de travail
4. Liste des personnes auditionnées lors d'entretiens ou de réunions
5. Compte-rendus des réunions du Comité de Pilotage local
6. Compte-rendus des réunions des groupes de travail
7. Autres compte-rendus de réunions
8. Formulaire standard de données
9. Lexique des termes techniques
10. Bibliographie